

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TRAVAIL DE RUE :
CONTRIBUTIONS À LA RECONNAISSANCE DES JEUNES DE LA RUE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
ETIENNE BÉLANGER-CARON

AOÛT 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Au terme de cette démarche considérable, je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont offert leur soutien et qui ont directement contribué à la réussite de cet ambitieux projet : compléter un mémoire tout en travaillant à temps plein, d'abord comme travailleur de rue, puis à la direction générale d'un organisme en travail de rue.

Merci d'abord à mon directeur, M. François Huot, d'avoir accepté de m'accompagner au fil du projet en me partageant ses sages conseils et en m'offrant son écoute attentive.

Merci à ma conjointe, Audrey, pour sa présence précieuse, sa patience immense et ses nombreuses suggestions qui ont grandement bonifié la qualité de cette étude. Merci aussi à Simone pour sa présence inconditionnelle.

Merci à mes parents, Jérôme et Anne-Marie, pour leur soutien indéfectible depuis toujours.

Merci à mon employeur, la *Coalition sherbrookoise pour le travail de rue*, de m'offrir encore aujourd'hui l'opportunité de contribuer au développement de cette riche pratique. Merci aussi à l'équipe du *Refuge La Piaule du Centre du Québec*, particulièrement Vanessa, Francis et Caroline, pour cette géniale collaboration.

Finalement, merci aux jeunes qui ont joué un rôle central en acceptant de participer aux entrevues de recherche et de partager leurs expériences aussi ouvertement.

*À la mémoire de feu
Robert « Le Boss » Caron,
qui aurait été si fier...*

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| RÉSUMÉ..... | ix |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| CHAPITRE I. PROBLÉMATIQUE | 5 |
| 1.1 Le phénomène des jeunes de la rue : trouver sa place dans la société | 5 |
| 1.1.1 Socialisation marginalisée et quête identitaire..... | 7 |
| 1.1.2 Caractéristiques générales..... | 9 |
| 1.1.3 Transformation des modes d'intervention | 10 |
| 1.2 La pratique du travail de rue..... | 11 |
| 1.2.1 Historique de la pratique..... | 12 |
| 1.2.2 Fondements du travail de rue : une action dans la marge | 14 |
| 1.2.3 L'importance du lien : la « relation d'être » | 18 |
| 1.3 Questions de recherche : première formulation..... | 22 |
| CHAPITRE II. CADRE THÉORIQUE | 25 |
| 2.1 Posture classique : lien social en crise et exclusion sociale..... | 25 |
| 2.2 Posture critique : la Théorie critique de l'École de Francfort..... | 28 |
| 2.3 La théorie de la lutte pour la reconnaissance | 30 |
| 2.3.1 Épistémologie de la reconnaissance | 31 |
| 2.3.2 Le modèle de la lutte pour la reconnaissance selon Honneth | 35 |
| 2.4 Opérationnalisation et indicateurs potentiels | 42 |
| 2.5 Questions de recherche : deuxième formulation..... | 45 |
| CHAPITRE III. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES | 47 |
| 3.1 Perspective méthodologique du projet de recherche..... | 47 |
| 3.2 Choix de l'échantillon et stratégie de recrutement..... | 48 |
| 3.3 Stratégie de cueillette de données : l'entrevue semi-dirigée | 51 |
| 3.4 Analyse des données | 53 |

| | | |
|--|--|-----|
| 3.5 | Considérations éthiques..... | 55 |
| 3.5.1 | Consentement de participation à l'étude..... | 55 |
| 3.5.2 | Risques et avantages de la recherche pour les sujets..... | 55 |
| 3.5.3 | Respect de la confidentialité des données..... | 56 |
| CHAPITRE IV. RÉSULTATS | | 57 |
| 4.1 | Les spécificités de l'intervention | 57 |
| 4.1.1 | La présence et la disponibilité | 58 |
| 4.1.2 | L'écoute et le soutien..... | 61 |
| 4.1.3 | La référence et l'accompagnement | 65 |
| 4.2 | Les spécificités de l'espace relationnel..... | 68 |
| 4.2.1 | Être soi-même et être accueilli..... | 70 |
| 4.2.2 | Être soutenus..... | 76 |
| 4.2.3 | Être important | 81 |
| CHAPITRE V. DISCUSSION..... | | 91 |
| 5.1 | L'espace relationnel comme contexte de la reconnaissance affective | 93 |
| 5.2 | L'intervention comme contexte de la reconnaissance par le droit et l'estime sociale. | 100 |
| 5.3 | La contribution de l'accompagnement spécifique des travailleurs de rue à la reconnaissance des jeunes de la rue..... | 107 |
| 5.4 | Les limites et la pertinence de l'étude | 113 |
| CONCLUSION | | 119 |
| ANNEXE A : SCHÉMA D'ENTREVUES | | 123 |
| ANNEXE B : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE..... | | 124 |
| ANNEXE C : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT | | 125 |
| BIBLIOGRAPHIE | | 129 |

RÉSUMÉ

Ce mémoire examine le point de vue des jeunes de la rue sur la pratique du travail de rue à partir de la perspective théorique du modèle de la lutte pour la reconnaissance sociale développé par Honneth (2013). À l'aide d'une perspective de recherche qualitative, ce mémoire offre des pistes de réflexion afin de répondre à la question suivante : dans quelle mesure les spécificités du travail de rue contribuent-elles à la reconnaissance des jeunes de la rue ? Si le « milieu de la rue » offre un univers de socialisation, à l'intérieur duquel les jeunes développent leur identité par la marge, les travailleurs de rue tendent à se distinguer des formes traditionnelles de l'intervention sociale en œuvrant précisément à l'intérieur d'un cadre marginalisé et en visant le développement de relations significatives. En accordant directement la parole aux jeunes en lien avec ces intervenants, les résultats de cette étude ont permis d'identifier certaines caractéristiques de cette pratique, notamment en fonction des spécificités de l'intervention réalisée par les travailleurs de rue et de l'espace relationnel développé entre les jeunes et ces intervenants. La question de l'espace relationnel comme contexte de la reconnaissance affective, puis de l'intervention comme contexte de la reconnaissance par le droit et l'estime sociale ont été abordées, suivant la *Théorie de la lutte pour la reconnaissance*. Celle-ci suppose qu'afin de pouvoir développer une attitude positive envers eux-mêmes, les sujets doivent évoluer dans un ensemble de conditions sociales favorables à la succession de trois formes de reconnaissance : l'amour, le droit et l'estime sociale (Honneth, 2013). Ces éléments ont permis de mettre en lumière la contribution de l'accompagnement spécifique des travailleurs de rue à la reconnaissance des jeunes de la rue.

Mots-clés : Travail de rue, jeunes de la rue, reconnaissance, Axel Honneth

INTRODUCTION

Les manières de vivre socialement valorisées sont facilement ébranlées par la présence d'individus marginaux, parfois repoussants, qui cohabitent à l'intérieur de l'espace social. En représentant, malgré eux, une forme de marginalité pauvre, voire misérable, ceux qui sont appelés « jeunes de la rue » renvoient une image indésirable de la réalité. Le rapport qui est aujourd'hui entretenu avec l'espace de la rue est empreint de méfiance et les jugements moraux qui en découlent influencent les perceptions entretenues envers ces jeunes. Toutefois, il est possible de concevoir le « milieu de la rue » comme un univers de socialisation à l'intérieur duquel les jeunes développent leur identité par la marge, en alternative aux milieux institués. Une relation d'appartenance profonde à la rue se développe ainsi. En agissant précisément à l'intérieur d'un cadre marginalisé, la pratique du travail de rue s'est développée auprès des jeunes. Depuis une cinquantaine d'années, cette pratique repose sur le développement de liens significatifs, porteurs d'une démarche qui tend à se distinguer des formes traditionnelles de l'intervention sociale. À partir des années 1990, la recherche sociale a participé au mouvement de consolidation de cette jeune pratique. La volonté de définir les particularités du travail de rue apparaît dans les travaux de recherche entrepris, visant à faire reconnaître le potentiel de ce type d'intervention. Dans ce contexte, les résultats de ces études ont permis de souligner l'apport de la pratique en permettant une meilleure compréhension des valeurs et des balises qui la guident.

La présente recherche vise à prendre un pas de recul critique par rapport à cette démarche en abordant sous un nouvel angle les postulats qui ont alors été identifiés et qui, par exemple, inscrivent *a priori* le travail de rue à l'intérieur d'une « logique de propension favorisant l'émancipation individuelle et collective » (Fontaine, 2004). Plutôt que d'analyser le travail de rue auprès des travailleurs de rue, il est question

d'accorder directement la parole aux jeunes, en lien avec ces intervenants, avec l'objectif d'analyser leur version de l'intervention. À l'aide des notions propres à la théorie critique de *La lutte pour la reconnaissance* de Honneth (2013), l'objectif de ce mémoire est d'explorer le point de vue des jeunes sur ce qui apparaît particulier à la pratique du travail de rue afin d'évaluer si ces spécificités contribuent à la reconnaissance sociale de ces derniers.

Le premier chapitre de ce mémoire présentera les éléments de problématisation. La posture adoptée pour interpréter le phénomène des jeunes de la rue sera d'abord développée. En voulant trouver leur place dans la société, il est possible de concevoir ces jeunes qui s'approprient la rue à partir d'une perspective de quête identitaire traversée par une forme de socialisation marginalisée. En s'intéressant à la transformation des modes d'intervention auprès de ces derniers, la pratique du travail de rue sera présentée à partir de son histoire, de ses fondements et de l'importance accordée au lien, qualifiée de « relation d'être ». Ces éléments permettront de présenter une première formulation de la question de recherche.

Le deuxième chapitre présentera le cadre théorique. À partir d'une posture classique à l'intérieur de laquelle le lien social est considéré en crise, les postulats de la Théorie critique de l'École de Francfort seront exposés. La théorie de *La lutte pour la reconnaissance* de Honneth (2013) sera ainsi introduite en réponse critique aux écoles traditionnelles. Les trois formes de reconnaissance (l'amour, le droit et la solidarité) représentent les conditions intersubjectives essentielles garantissant le contexte nécessaire à une réalisation de soi réussie. À l'inverse, le déni de reconnaissance suppose l'expérience du mépris. À partir de ces éléments, la question de l'opérationnalisation de cette théorie sera soulevée et la question de recherche précisée.

Le troisième chapitre exposera les considérations méthodologiques qui ont guidé notre démarche. Ancrée dans une approche qualitative et interprétative, nous avons opté pour une méthode qui accorde une place centrale à l'expression de la parole des jeunes qui ont composé notre échantillon. L'analyse de contenu qualitative nous a permis de prendre en considération la complexité et la profondeur des propos retenus afin de permettre une interprétation rigoureuse des données à l'aide de notre cadre théorique.

Le quatrième chapitre présente les résultats de notre recherche, que nous avons regroupés selon deux grandes thématiques qui ont émergés de notre travail d'analyse, soit les *spécificités de l'intervention* en travail de rue ainsi que les *spécificités de l'espace relationnel* développés entres les jeunes de la rue et leur travailleur de rue.

Finalement, le cinquième chapitre illustre les liens qui ont été établis entre les résultats et le cadre théorique afin de présenter nos réflexions sous forme de discussion. Nous nous sommes d'abord intéressés à *l'espace relationnel comme contexte de la reconnaissance affective*, puis à *l'intervention comme contexte de la reconnaissance par le droit et l'estime sociale*, pour finalement aborder plus précisément *la contribution de l'accompagnement spécifique des travailleurs de rue à la reconnaissance des jeunes de la rue*.

Bien que la portée de notre étude soit limitée par différentes considérations présentées à la fin du dernier chapitre, nous estimons que ce mémoire offre une expérience d'opérationnalisation de la reconnaissance à une pratique d'intervention sociale et que les réflexions qui y sont présentées peuvent contribuer à l'amélioration constante du travail social professionnel par l'influence de certaines spécificités propres à la pratique du travail de rue et présentées au fil de ce mémoire.

CHAPITRE I. PROBLÉMATIQUE

Cette première section situe le projet de recherche par rapport au phénomène des jeunes de la rue et présente la pratique du travail de rue comme mode d'intervention qui tente d'y répondre. En s'appropriant l'espace marginal de la rue, les jeunes cherchent une place à l'intérieur de la société. Misant sur le développement de relations intersubjectives à l'extérieur des espaces institués, le travailleur de rue souhaite reconnaître ces jeunes. Ces éléments permettront de présenter la question de recherche motivant cette démarche.

1.1 Le phénomène des jeunes de la rue : trouver sa place dans la société

La question de l'existence des jeunes de la rue comme groupe social spécifique a été soulevée par Parazelli (2002). Ce dernier fait appel à la prudence du chercheur dans le travail d'interprétation du phénomène, puisqu'il apparaît délicat de témoigner adéquatement de l'hétérogénéité des parcours de ces jeunes. Ayant réalisé une étude documentaire approfondie sur le sujet des jeunes de la rue, Colombo (2015) soulève la diversité d'appellations, d'approches et de réalités qui fait varier de manière importante la définition potentielle de cette catégorie sociale. Il devient alors très difficile de rendre compte de la réalité de ces jeunes. Soulevons ainsi l'absence d'une définition consensuelle des jeunes de la rue. Cette situation trouve d'ailleurs écho dans les conclusions de Laberge et Roy (1994) qui supposent que la référence à une définition claire, exclusive, opérationnelle et consensuelle de l'itinérance en général est impossible. Par rapport à l'itinérance tout comme aux jeunes de la rue, le choix d'une définition peut avoir un impact direct sur l'évaluation de l'ampleur du phénomène. L'orientation des programmes d'intervention et l'attribution des ressources financières en sont ainsi directement affectées (Campeau, 2000 ; Groleau,

1999 ; Laberge et Roy, 1994 ; Colombo, 2015 ; Parazelli, 2002 ; Lussier et Poirier, 2000).

Sous forme d'idéaux types, Colombo a positionné les différentes représentations des jeunes de la rue dans la littérature sur un continuum qui oppose deux pôles normatifs conflictuels : « d'une part, la figure du jeune perçu comme une victime passive subissant les aléas de sa situation d'exclusion ; de l'autre, le jeune vu comme un acteur, un sujet possédant une capacité réflexive dans la marge sociale » (2015 : 13). Ces représentations illustrent des positions normatives par rapport à la marginalité juvénile. De son côté, Parazelli (2002) expose que la littérature tend à regrouper les jeunes qui vivent une forme d'exclusion en fonction de trois grandes catégories sociologiques : les études de groupes sociaux (enfants de la rue, jeunes de la rue, itinérants, sans-abri, etc.), les études qui traitent des attitudes comportementales (délinquants, déviants, jeunes en danger, etc.) et les études qui conçoivent les jeunes comme des sous-classes ou sous-cultures (punks, skinheads, marginaux, etc.). Toutefois, il semble que ce sont les études comportementalistes des groupes à risque qui sont à l'honneur en Amérique du Nord (Colombo, 2015 ; Parazelli, 2002). En effet, la « norme de l'épidémiologie sociale actuelle » (Parazelli, 2002 : 42) suppose la conception des jeunes de la rue comme un groupe à risque que l'on doit éduquer, réhabiliter ou protéger. Les recherches qui en découlent visent l'identification des comportements caractéristiques des jeunes de la rue afin de développer des interventions spécifiques dans une perspective sociosanitaire (Colombo, 2015 ; Parazelli, 2002).

Or, le phénomène des jeunes de la rue est complexe et soulève des enjeux sur de nombreux plans (Parazelli, 2002) : psychosocial, politique, économique, éthique, géographique, culturel, juridique, de santé publique, etc. En se référant à l'histoire du

rapport social des jeunes à la rue, Parazelli (2002) suppose qu'un lent travail historique de transformation sociale du rapport à l'espace de la rue a façonné un mode de relation symbolique envers les jeunes de la rue empreint de méfiance. Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de prendre conscience des jugements de valeur et des croyances qui influencent la perception des jeunes de la rue. Cette perception, socialement construite, peut être fortement moralisée et représenter une posture défensive devant l'incertitude ou ce qui peut être difficilement acceptable. Selon Parazelli, le phénomène des jeunes de la rue « non seulement relève de l'échec des institutions de socialisation (famille, école, travail social, etc.) dans leur rôle d'insertion sociale en ce qui concerne ces jeunes, mais il comporte aussi une dimension transgressive des règles normatives » (2002 : 32). Il apparaît ainsi important de remettre en question notre rapport à la norme pour nous engager dans une démarche de compréhension du sens des parcours des jeunes de la rue eux-mêmes. Tel que l'explique Colombo (2015), les comportements considérés à risque des jeunes de la rue ne représentent que des manifestations de problèmes plus profonds concernant les enjeux de la jeunesse contemporaine.

1.1.1 Socialisation marginalisée et quête identitaire

Dans cette perspective, en s'inspirant de la première recherche qualitative sur le sujet, qui a permis d'établir officiellement la catégorie « jeunes de la rue » au Québec (Côté, 1988), Parazelli propose une définition des jeunes de la rue que nous utiliserons pour la présente recherche. Ce dernier considère la catégorie des jeunes de la rue comme « un groupe d'individus marginalisés qui, même si les parcours et les modalités de la vie de rue peuvent différer, partagent une dynamique géosociale commune qui fait de la vie de rue un *choix contraint* (et non de l'errance) » (Parazelli, 2002 : 47). Dans cette perspective, le point de référence commun des expériences sociales des jeunes de la rue est l'espace de la rue, considéré comme repère central au

développement de pratiques précaires de recomposition ou d'expérimentation identitaire (Parazelli, 2002). Ce qui distingue cette définition est le fait que la référence au « milieu de la rue » ne suppose pas la simple désignation de lieux concrets où se développent les pratiques sociales de ces jeunes. Il s'agit plutôt de considérer la rue comme un « univers de socialisation » ou un « ensemble de lieux spatialisant les significations symboliques alternatives au monde institué », ensemble qui structure un mode d'identification par la marge (Parazelli, 2002 : 48). Cette définition est ainsi analytique dans la perspective où elle interroge la logique conduisant les jeunes à acquérir « un rapport intime d'appartenance symbolique et dynamique à la rue » (Parazelli, 2002 : 48).

Ainsi, l'appropriation de la rue peut être perçue comme une quête identitaire. Cette idée traverse les écrits de Colombo (2015) qui s'inscrit en continuité avec les travaux de Parazelli. L'approche de Colombo consiste à considérer que « le rapport que les jeunes ont entretenu avec la rue était de nature identitaire et que, malgré la présence d'éléments sur lesquels ils n'avaient guère de prise, ils y disposaient d'une certaine marge de manœuvre » (Colombo, 2015 : 20). C'est cette marge de manœuvre qui permettrait aux jeunes de la rue de s'approprier une position identitaire autonome dans la rue, malgré les contraintes (Colombo, 2015). Cette idée s'inscrit effectivement dans la perspective de Parazelli qui conçoit que l'espace de la rue joue un rôle majeur dans la construction identitaire. Or, l'attraction que peuvent ressentir les jeunes par rapport à la rue n'est pas utilitaire, mais plutôt symbolique dans le sens où elle leur permet de compléter leur socialisation par la marge, d'où le concept de « socialisation marginalisée » (Parazelli, 1997 ; 2002).

À cet effet, la thèse de Colombo (2015) nous apparaît particulièrement pertinente. En s'intéressant particulièrement au processus de sortie de la rue, elle suppose que le

jeune doit faire face à un repositionnement identitaire. À l'intérieur de ce processus, la reconnaissance attendue, perçue et reçue de la part des autres est particulièrement importante. Or, de manière paradoxale, ce serait donc « à travers des dynamiques de reconnaissance et de non-reconnaissance que peut s'élaborer un repositionnement identitaire amenant à la sortie de rue » (Colombo, 2015 : 4). En effet, « le repositionnement identitaire qui s'opère lors de la sortie de rue se structure à partir de relations de reconnaissance fondées sur la mutualité et les jeux de miroir entre la position identitaire individuelle et la confirmation ou information qui en est faite par autrui » (Colombo, 2015 : 222). Cette idée nous permet de positionner la lutte pour la reconnaissance, en tant que perspective participant au processus de construction identitaire, comme fondamentale pour les jeunes de la rue.

1.1.2 Caractéristiques générales

En nous basant sur la revue de littérature de Parazelli (2002), il est possible de partager quelques caractéristiques générales propres à ces jeunes qui évoluent dans l'espace dans la rue pour s'approprier une place dans la société. Il faut noter que ces caractéristiques représentent les jeunes de la rue de Montréal à la fin des années 1990. D'abord, ces jeunes peuvent être âgés de 13 à 25 ans et il semble y avoir autant de jeunes hommes que de jeunes femmes provenant de toutes les classes de la société. Ces derniers ont évolué au sein d'un contexte familial qui est devenu moins sécuritaire que la vie de rue. Par rapport à cet élément, Lussier et Poirier (2000) ont démontré que les jeunes adultes itinérants pouvaient « couper pour survivre ». Toutefois, il semble que la vie affective de ces jeunes soit marquée par le contraste de la rupture ou du rejet par rapport à une quête de liens ou d'une recherche active de l'autre. Il est alors question d'une « juxtaposition des contraintes de ruptures et des contraintes de liens » (Lussier et Poirier, 2000 : 84) où le rapport à l'autre monopolise le discours et la pensée quotidienne.

En continuité, plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs connu des placements à répétition dans le cadre du système de protection de la jeunesse. Il semble que les multiples carences affectives, dynamiques de rejets et manque de ressources puissent favoriser certaines pratiques dont la toxicomanie, la prostitution, les délinquances mineures et de nombreux autres moyens de débrouillardise. De plus, la sous-scolarisation ainsi que la difficulté à trouver un logement stable sont soulignées comme facteurs de rétention dans le milieu de la rue. Les problèmes de santé mentale semblent aussi mentionnés comme facteur d'itinérance. Finalement, il semble que « la méfiance de ces jeunes à l'égard de l'autorité publique et les rapports d'exploitation vécus avec des adultes freinent leur recours aux services sociaux, qui leur deviennent ainsi inaccessibles » (Parazelli, 2002 : 35). Il faut d'ailleurs souligner qu'il est impossible d'avoir recours à une mesure statistique fiable pour les dénombrer, puisque la définition des jeunes de la rue varie de manière importante (Parazelli, 2002).

1.1.3 Transformation des modes d'intervention

Dans cette perspective, il apparaît important de constater l'augmentation significative d'organismes spécialisés dans l'aide aux jeunes de la rue (Colombo, 2015). En effet, la transformation des modes d'intervention participe aux transformations des conditions de la vie de rue et de la définition des jeunes de la rue. Selon Colombo (2015), d'une part, les services qui sont offerts participent à la modification des stratégies développées par les jeunes et, d'autre part, la définition de la mission de ces organismes contribue à diffuser des représentations des jeunes marginalisés, tant dans la population qu'auprès des jeunes eux-mêmes. Elle soulève notamment l'apparition de l'approche de réduction des méfaits, ainsi que du travail de rue, pour démontrer ces transformations. Effectivement, il semble que

[...] pour plusieurs participants de l'enquête, la présence de ces organismes et surtout de travailleurs de rue, d'intervenants à l'écoute et de lieux où ils pouvaient sentir que le sens qu'ils attribuaient à leur vie et à leurs pratiques était reconnu et construire un lien significatif avec des adultes a largement contribué à éviter leur enfermement dans la rue et à accompagner leurs efforts de sortie de la rue (Colombo, 2015 : 11).

Dans le cadre de leur recherche sur la négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue auprès des jeunes, Fontaine et Wagner (2017) abondent dans le même sens en indiquant que cette nécessaire transformation représente une préoccupation à la base de leurs travaux. En effet, en faisant référence à de nombreux auteurs, ils indiquent qu'il apparaît aujourd'hui indispensable de mettre en place des pratiques d'intervention flexibles afin d'être capable d'offrir un accompagnement adéquat aux jeunes vivant de nombreuses ruptures de liens sociaux, tant dans leurs réseaux immédiats qu'envers les institutions. Si l'organisation sociale se complexifie davantage en augmentant l'incertitude et les inégalités et que les trajectoires individuelles se singularisent, il est important d'admettre une certaine obligation à favoriser des pratiques d'interventions souples pour accompagner ces jeunes dans la quotidienneté et les remises en question qui constituent leur passage à la vie adulte. Cette perspective a été confirmée par l'Agence de la santé publique du Canada en 2011, qui affirme la « pertinence d'une approche intégrée et de services personnalisés et facilement accessibles aux jeunes en vue de stimuler leur participation active et continue à la prise en main de leur avenir » (Fontaine et Wagner, 2017 : 12).

1.2 La pratique du travail de rue

La pratique du travail de rue vise effectivement le développement de liens significatifs en s'intégrant dans les milieux marginaux pour y développer son intervention. Elle semble d'ailleurs accorder une importance particulière à la reconnaissance des jeunes et, ainsi, participer à leur processus identitaire.

1.2.1 Historique de la pratique

La pratique du travail de rue s'est développée au Québec au cours des 50 dernières années. En ayant comme fonction historique d'entrer en lien avec les personnes plus ou moins en rupture avec les institutions, elle se caractérise par une approche volontaire, non directive et émancipatrice. En ciblant particulièrement les jeunes marginalisés, elle vise le développement de relations significatives et réciproques lui permettant d'accompagner ces jeunes dans leurs espaces en fonction de leurs aspirations. Sa polyvalence d'action et sa posture particulière lui permettent de participer au mouvement de reconnaissance de la jeunesse.

Dans l'objectif de décrire cette pratique, il importe de comprendre qu'elle s'est développée rapidement en fonction d'une volonté de compréhension et d'action sociale auprès des personnes en marge de la société ou en rupture avec celle-ci. Bien que directement inscrit dans une tradition de solidarité et d'entraide informelle qui a caractérisé l'époque rurale de la province, le travail de rue est né au Québec au terme des années 60. Les textes qui documentent l'histoire du travail de rue présentent trois périodes qui illustrent l'évolution de la pratique (Cheval, 1998 ; Cheval, 2001 ; Fontaine, 2006 ; Davoine-Tousignant et Masson, 2015). D'abord qualifié de travail de milieu, le travail de rue s'est développé à la fin des années 60 dans un contexte où l'arrivée massive de drogues dures, dites psychédéliques, représentait un défi important pour les intervenants sociaux. Afin de pallier les difficultés des structures traditionnelles d'intervention à s'adapter aux nouveaux phénomènes qui transforment la société, de nouvelles pratiques se sont développées principalement par rapport aux préoccupations des jeunes de l'époque. Une centaine d'intervenants sont alors embauchés à Montréal pour, notamment, faire le pont entre ces jeunes et les services publics.

La deuxième période est caractérisée par un recul de la pratique à la fin des années 70. En effet, la création du réseau de la santé et des services sociaux a incité de nombreux travailleurs de rue, et d'intervenants du milieu communautaire en général, à s'intégrer aux CLSC. Il est alors question d'une perte ponctuelle du contact avec le milieu et la culture de la rue, à tel point qu'il ne restait environ que cinq travailleurs de rue au Québec au début des années 80 (Cheval, 2001 ; Davoine-Tousignant et Masson, 2015).

Au cours des années 80, jusqu'au tournant des années 90, la complexification des réalités sociales et l'apparition de phénomènes nouveaux (VIH-sida), dans un contexte de récession économique où le rôle de l'État était appelé à être redéfini, sollicitent le milieu communautaire à contribuer à la dispensation de services sociaux (Fontaine, 2006). Le potentiel de prévention de l'approche permet au travail de rue d'être ciblé comme stratégie d'intervention à privilégier pour répondre aux nouveaux problèmes sociaux (Cheval ; 1998, Fontaine, 2006). Plusieurs organismes sont ainsi créés et l'Association des travailleurs de rue et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ) est mise en place en 1993 par la publication d'un premier code d'éthique. Aujourd'hui, plus de 200 travailleurs de rue sont membres de l'association et plus de 35 organismes sont membres du Regroupement des organismes communautaires du Québec en travail de rue (ROCQTR) fondé en 2007. Cette dernière organisation vise le développement d'une représentation politique considérée nécessaire à la reconnaissance et au financement adéquat de la pratique (Fontaine, 2006 ; Davoine-Tousignant, 2015). En effet, pendant les années 2000, on assiste à la mise en commun des réflexions des travailleurs de rue, ainsi que des chercheurs, afin d'établir les fondements inhérents à la pratique ainsi qu'aux conditions nécessaires à son développement (Fontaine, 2006).

Bien qu'essentiels à la reconnaissance et à la consolidation de la pratique, ces travaux de recherche ont été principalement réalisés en ayant recours aux discours et expériences des travailleurs de rue. Dans cette perspective, nous estimons les conclusions de ceux-ci tendent à présenter le travail de rue comme une pratique *théoriquement bonne*, condition nécessaire à une reconnaissance adéquate. Or, ce projet de recherche vise à prendre un pas de recul critique face à cette posture en accordant la parole aux jeunes qui sont ou ont été en lien avec ces intervenants. Il semble toutefois pertinent d'exposer les fondements du travail de rue tels que décrits dans la littérature, pour ensuite être en mesure d'en discuter.

1.2.2 Fondements du travail de rue : une action dans la marge

D'abord, il faut souligner que le travail de rue a pour fonction historique d'entrer en relation avec les personnes vivant en rupture envers les institutions, donc non rejointes par les services traditionnels, et essentiellement exclues des espaces publics (ATTRueQ, 1997). En effet, la pratique tend à se définir par rapport à « une démarche fondamentale de réconciliation avec la population des exclus » (ATTRueQ, 1997 : 7). De manière plus précise, elle s'adresse aux personnes « soumises à de multiples exclusions, en voie de marginalisation ou en rupture sociale » (Giraldi et de Boevé, 2009 : 25).

Or, le travail de rue peut être considéré comme un type d'approche, un moyen d'action ou un modèle d'intervention. Il est toutefois toujours déterminé par son lieu de pratique, soit le milieu de vie des personnes rejointes (Cheval, 2001). Ainsi, il peut représenter « le chaînon manquant dans la panoplie de services » (ATTRueQ, 1997 : 53), puisqu'il trouve sa pertinence dans l'espace inoccupé par les autres approches d'intervention. En effet, comme expliqué par Fontaine (2010), la dépersonnalisation

propre aux institutions ainsi que l'incompatibilité potentielle de leur fonctionnement par rapport aux personnes marginales peuvent limiter l'accès aux ressources, ainsi que le développement d'une relation d'intervention significative. La distance culturelle divisant les espaces institués et les espaces marginaux semble pouvoir « creuser un fossé » entre intervenants et personnes marginales (Fontaine, 2010 : 140). Or, dans la mesure où les institutions peuvent jouer un rôle de normalisation, le travail de rue opère en première ligne sur la base d'une relation volontaire et égalitaire (ATTRueQ, 1997 : 19). Il importe donc de souligner son importante marge de manœuvre dans les espaces marginaux, où les intervenants qui ont un rôle d'autorité ou de prise en charge ont un accès limité (ATTRueQ, 1997). En effet, Fontaine explique :

[...] prenant en compte les tensions des personnes en rupture avec les structures sociales, les travailleurs de rue s'éloignent de toute approche interventionniste au sein des milieux que s'approprient ces personnes pour éviter d'activer leur défense face à l'ingérence d'agents sociaux qu'ils rejettent (2010 : 143).

À la lumière de ces éléments, il importe de souligner que le praticien ne se réfère pas à la norme sociale pour orienter son intervention. Il fait référence à la réalité propre de la personne rencontrée en basant son action sur le respect mutuel (ATTRueQ, 2010). Dans cette perspective, le travail de rue vise le développement de relations significatives avec les personnes rencontrées, plutôt que d'insister sur la modification d'un comportement en se référant aux normes institutionnelles, voire sociales. La motivation du travailleur de rue émane d'un tel lien, plutôt que des résultats de l'intervention à proprement parler (Fontaine et Duval, 2000). Or, les praticiens évitent une approche qui pourrait être trop précipitée et misent davantage sur la connaissance mutuelle ainsi que sur la reconnaissance mutuelle (Cheval, 2001, citée dans Fontaine, 2010 : 144). Ils tendent à se démarquer des interventions normatives en refusant d'exercer tout contrôle sur la conduite des personnes rencontrées

(Fontaine et Duval, 2000). Le travail de rue peut ainsi être perçu comme un moyen, plutôt qu'une fin (Giraldi et de Boevé, 2009 ; Cheval, 1998 ; Cheval, 2001).

Dans le cadre d'une démarche de réflexion au sein de l'ATTRueQ, Fontaine (2004) a proposé dix balises permettant d'alimenter les réflexions sur la définition de la pratique au Québec :

1. Investir la communauté et ses replis pour tisser des contacts avec les personnes « en rupture » et leur milieu ;
2. Inscrire son action dans une logique de propension favorisant l'émancipation individuelle et collective ;
3. Infiltrer les espaces de vie à travers un processus d'intégration progressif constamment renouvelé ;
4. Être présent, disponible et accessible en milieu ouvert en socialisant à travers la proximité du quotidien et en participant à la dynamique des interactions sociales ;
5. Développer des liens significatifs avec les personnes puis, à travers cette « relation d'être », les accompagner dans leur vécu, leur choix et leur cheminement ;
6. Soutenir les personnes dans la réponse à leurs besoins et aspirations par une approche globale et généraliste fondée sur l'écoute, l'accompagnement personnalisé et la polyvalence d'action ;
7. Nourrir le questionnement et le cheminement individuel et collectif des personnes accompagnées à travers diverses activités de socialisation et d'éducation informelle ;
8. Se positionner comme témoin-acteur au cœur des rapports sociaux et agir comme médiateur pour réduire le clivage social envers les personnes marginalisées ;

9. Contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes par la promotion et la défense de droits ainsi que par la participation à des actions porteuses de changement social à long terme ;
10. Favoriser la réduction des méfaits en promouvant des stratégies favorables à la santé et au bien-être des personnes et de la population (Fontaine, 2004 : 10-14).

Ces balises représentent une proposition de définition dynamique et doivent être saisies comme interdépendantes et globales, non pas de manière partielle, afin de décrire le travail de rue comme une pratique singulière (Fontaine, 2004 ; Fontaine, 2005). Les dimensions de l'accompagnement ainsi que du lien significatif, qualifié de « relation d'être » (Fontaine, 2011 : 287), doivent être approfondies pour saisir la pertinence de la pratique auprès des jeunes de la rue.

En effet, il importe de statuer que les jeunes, qu'ils soient adolescents ou jeunes adultes, considérés « plus ou moins en rupture sociale » représentent le groupe le plus visé par les organismes en travail de rue (Fontaine, 2013 : 191). Tel que l'avance Pector, « par son implication directe dans les milieux de socialisation des jeunes, le travailleur de rue est à la fois un témoin privilégié des difficultés spécifiques à la jeunesse et un médiateur qui accompagne le jeune dans son cheminement existentiel et social » (cité dans Fontaine, 2005 : 1). Cette perspective d'accompagnement amène Cheval (1998 ; 2001) à concevoir les travailleurs de rue comme « créateurs de liens sociaux ».

Au quotidien, le travailleur de rue développe son action dans la perspective d'« aller vers et être là » (Fontaine, 2013 : 193). Il s'inscrit dans une démarche de rapprochement, tant géographique que culturel, dans l'objectif d'intégrer les espaces de vie. Son approche, volontaire et progressive, vise à découvrir et intégrer l'univers de ces jeunes qui évoluent à l'écart des espaces sociaux institués. Le travailleur de rue

doit découvrir les codes, les langages, les valeurs ainsi que les dynamiques qui façonnent ces milieux pour lui permettre d'être présent de manière respectueuse et significative dans leurs espaces de vie (Fontaine, 2013). La base de son travail est de développer une « relation de confiance porteuse de sens et d'opportunités » à l'aide des références propres au milieu qu'il a intégré, au terme d'une longue période d'observation (Fontaine, 2013 : 193).

1.2.3 L'importance du lien : la « relation d'être »

Cette relation de confiance est qualifiée de « relation d'être » puisqu'elle mise sur le potentiel de la relation intersubjective avec les personnes, plutôt que sur le pouvoir de la relation aidant aidé. Cette manière de concevoir la relation s'exprime notamment dans une attitude de non-directivité et de réciprocité qui suppose le respect de l'autonomie, du rythme et des choix des jeunes, tout en reconnaissant le privilège d'être accueilli dans leur vie (Fontaine, 2011). Davoine-Tousignant et Masson parlent de la relation d'être comme « une relation chaleureuse, humaine, inscrite dans la quotidienneté de la vie [qui] tend à être empreinte de réciprocité et qui se veut significative dans la vie des personnes, dont la base n'est pas la demande d'aide, mais le désir de la relation, de la présence de l'autre » (2015 : 3-4).

En flânant à la station de métro, en buvant un café au resto du coin, en jouant aux cartes sur une table de pique-nique au parc ou en jasant avec l'employé d'un dépanneur, le travailleur de rue mobilise son rapport à l'espace-temps pour tenter de créer avec les personnes un espace relationnel et situationnel favorable à l'accompagnement (Fontaine, 2013). Au fil du quotidien et des expériences partagées, le travailleur de rue s'appuie sur le réseau de relations développé afin d'exposer son rôle et engager son intervention fidèlement aux intérêts et aspirations des jeunes

rencontrés. Il évolue dans une « position d'entre-deux » (Fontaine et Duval, 2003) en jouant un rôle de pivot entre les jeunes en rupture et les structures sociales.

L'accompagnement du travailleur de rue s'exprime dans le cadre de plusieurs rôles, notamment de référence, d'orientation et de démarchage. Il peut être considéré comme négociateur, puisqu'il facilite l'accès à des services, ou comme traducteur, puisqu'il facilite la communication entre le jeune et l'institution. Le praticien peut aussi être perçu comme modérateur, puisqu'il dénoue des tensions, ou comme défenseur, puisqu'il tente de faire contrepoids aux rapports de pouvoir inégaux par la défense de droits. De plus, il peut être considéré comme sensibilisateur en voulant démystifier les perceptions et permettre une compréhension plus juste des réalités (Fontaine et Duval, 2003). Il est effectivement souvent témoin de réalités difficiles : « il voit et entend des réalités invisibles, des réalités que la société ne veut pas visibles » (ATTRueQ, 1997 : 17). Cette posture implique donc que le mandat du travail de rue transcende l'intervention directe et s'opère de multiples manières. Notamment, le praticien doit « faire état des problèmes vécus, sensibiliser l'opinion publique et les autorités, contribuer à une meilleure perception des phénomènes d'exclusion et ainsi contribuer à l'édification de pistes de résolution des causes de la délinquance sociale » (Giraldi et de Boevé, 2009 : 78).

À la lumière de ces éléments, l'importance accordée au lien significatif, dans un contexte de relation d'être et d'accompagnement dans la quotidienneté, traverse la littérature sur le travail de rue. C'est ce lien qui propulse le potentiel de la relation intersubjective vers l'amélioration des conditions de vie en permettant au travail de rue de jouer ces rôles et d'être perçu comme pratique émancipatrice (Fontaine, 2004 ; 2005). En effet, la logique de proximité dépasse la simple portée géographique et suppose une démarche importante de rapprochement et de reconnaissance

existentielle des personnes rencontrées (Fontaine, 2010). Il est ainsi question d'une « proximité relationnelle » (Fontaine, 2005 : 2) qui suscite le rapport de confiance essentiel au travail de rue. Ce rapport de mutualité exige qu'un temps nécessaire soit accordé à se connaître et à se reconnaître comme sujet-acteur. La réciprocité impliquée suppose la reconnaissance de l'autre et permet de coconstruire le sens de ce lien afin de consolider le processus identitaire des jeunes rencontrés (Fontaine, 2004 ; 2005). Cheval (2001) établit un lien clair entre reconnaissance et travail de rue. En effet, « la connaissance du sujet et sa reconnaissance [...] sont aussi au cœur de la pratique du travail de rue » (Cheval, 2001 : 369). Selon cette auteure, la posture singulière qu'adopte le travailleur de rue en accordant une importance particulière et respectueuse à l'univers culturel des jeunes participe à un mouvement de reconnaissance.

Enfin, Fontaine et Wagner (2017), dans leur recherche sur la négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue auprès des jeunes, ont mis à l'épreuve une définition du travail de rue qui se voulait représentative de l'ensemble des propos recueillis grâce à de nombreuses entrevues de recherche auprès de plusieurs acteurs du travail de rue. En effet, elle vise à illustrer les convergences permettant d'exprimer les attributs particuliers que les travailleurs de rue doivent mobiliser pour réussir à rejoindre les jeunes en rupture. Cette définition, qu'ils ont qualifiée de négociée, s'exprime comme suit : « Une pratique qui s'exerce à travers une présence quotidienne dans les milieux de vie des personnes et qui s'appuie sur l'établissement d'une relation de confiance avec elles pour les accompagner vers un mieux-être. » (Fontaine et Wagner, 2017 : 25).

Ce qui apparaît particulièrement intéressant par rapport à cette définition est l'important travail effectué pour formuler une proposition sur les facteurs d'adéquation du travail de rue aux jeunes en rupture sociale et qui s'inscrit dans les

processus de négociation de la pratique. En effet, afin d'approfondir et de valider cette définition, nous soulignons quatre facteurs qui ont été ciblés et décrits, soit :

1. Une phase d'acculturation partielle qui exige patience, résistance au sentiment d'inutilité et persévérance ;
2. Une négociation relationnelle qui exige engagement, tolérance à l'ambivalence et flexibilité identitaire ;
3. Une modulation de l'accompagnement qui exige polyvalence, souplesse et adaptabilité ;
4. Une collaboration à l'actualisation des aspirations individuelles et collectives des jeunes qui exige confiance, inconditionnalité et investissement ;

Selon Fontaine et Wagner (2017), ces quatre facteurs réunis semblent contribuer à la capacité du travail de rue à rejoindre les jeunes en rupture dans leurs propres milieux pour développer des liens de confiance qui favoriseront le travail d'accompagnement vers l'amélioration de leurs conditions de vie. Ces facteurs sont perçus par les auteurs comme les conditions à réunir pour garantir l'adéquation du travail de rue auprès des jeunes.

Or, comme exposé précédemment, les jeunes de la rue peuvent être considérés comme sujets-acteurs qui évoluent en dehors des espaces institués. Leur appropriation de la rue représente, la plupart du temps, une stratégie de survie permettant de compléter leur socialisation par la marge. L'espace de la rue devient alors un milieu propice aux pratiques de recomposition ou d'expérimentation identitaire. Ces pratiques sont toutefois traversées par une lutte pour la reconnaissance réalisée dans l'interaction avec les différents acteurs sociaux. À cet effet, la transformation des modes d'intervention auprès des jeunes de la rue influence leurs conditions de vie. En développant son action dans la marge et en s'étant développé par rapport aux

préoccupations des jeunes, le travail de rue vise le développement de relations significatives. En décodant et en respectant les normes des milieux fréquentés, le travailleur de rue s'intègre et développe son intervention de manière volontaire et non directive. En les accompagnant au quotidien, il joue un rôle de pivot entre les jeunes en rupture et les structures sociales. Sa posture particulière est caractérisée par une « relation d'être » qui s'illustre par un rapport de réciprocité à l'intérieur duquel la volonté de reconnaître l'autre apparaît fondamentale.

1.3 Questions de recherche : première formulation

À la lumière des éléments présentés, il semble que la littérature propre au travail de rue tend à vouloir positionner cette pratique comme distincte des formes d'intervention traditionnelles. L'importance accordée au développement de relations significatives établies à l'extérieur des espaces institués suppose l'existence d'un lien particulier entre l'intervenant et les personnes rencontrées. L'objectif de qualifier ce lien particulier semble être au cœur des recherches développées au sujet de cette pratique dans les dernières années. Qu'il soit « créateur de liens sociaux » (Cheval, 1998 ; 2001) ou qu'il vise la « relation d'être » (Fontaine, 2011), l'action du travailleur de rue repose sur l'existence du lien.

Comme exprimé précédemment, certains éléments tendent à s'élever comme repères pour définir la posture permettant le développement de ce lien : l'attitude de non-directivité, la réciprocité à l'intérieur de la relation ou le respect de l'autonomie, du rythme, de la culture des personnes et des milieux fréquentés. La notion de reconnaissance semble d'ailleurs apparaître comme fondamentale à toute rencontre.

Dans cette perspective, les travaux auxquels nous avons fait référence ont permis de mettre en évidence l'apport de la pratique en permettant une meilleure compréhension des valeurs et des balises qui la guident, favorisant ainsi la reconnaissance de la pertinence de la pratique. Or, l'objectif de la présente recherche n'est pas de participer à la reconnaissance du travail de rue en tant que tel. Il est plutôt question de prendre un pas de recul critique par rapport aux travaux réalisés en abordant sous un nouvel angle les postulats qui ont été identifiés et ce, en donnant directement la parole aux jeunes de la rue sur le sens qu'ils accordent à ce lien.

En effet, l'objectif de cette recherche est de qualifier, du point de vue des jeunes, le lien qu'ils ont pu développer avec un travailleur de rue. De manière plus précise, nous souhaitons explorer les éléments partagés par les jeunes pour qualifier cette relation. Finalement, à partir de leurs récits, nous souhaitons examiner si ce lien permet l'émergence de rapports de reconnaissance. Or, la question qui sous-tend cette recherche est : *quels types de liens les jeunes de la rue développent-ils avec les travailleurs de rue et dans quelle mesure ces relations permettent-elles le développement de rapports de reconnaissance ?*

CHAPITRE II. CADRE THÉORIQUE

Cette deuxième section du projet de recherche expose le cadre théorique à l'aide duquel seront analysés les liens développés entre jeunes de la rue et travailleurs de rue. La posture classique d'interprétation du lien social sera brièvement exposée afin de présenter la posture critique adoptée, soit la dernière génération de la Théorie critique de l'École de Francfort. Le représentant de cette dernière génération est Axel Honneth. Il a développé la théorie de la *Lutte pour la reconnaissance* (2013). Cette théorie sera utilisée comme ancrage pour articuler la présente recherche. Les bases épistémologiques seront d'abord décrites afin d'énoncer le modèle de la lutte pour la reconnaissance. Ce modèle présente trois formes de reconnaissance, soit l'amour, le droit et la solidarité, qui permettent aux sujets humains de développer une attitude positive envers eux-mêmes. À l'inverse, le déni de reconnaissance suppose de vivre l'expérience du mépris. Finalement, la question de l'opérationnalisation de cette théorie sera soulevée en identifiant quatre indicateurs qui permettent de répondre à la question de recherche reformulée.

2.1 Posture classique : lien social en crise et exclusion sociale

Selon Paugam (2008), il est possible d'aborder d'emblée l'idée d'une « crise du lien social », tandis que Bouvier (2005) préfère aborder le phénomène sous l'angle du « constat d'un manque ». Toutefois, ces deux auteurs tentent d'expliquer la situation par rapport à « l'érosion des institutions pourvoyeuses de sens » (Bouvier, 2005 : 9) ou à une crise de légitimité des institutions historiquement chargées de la socialisation des individus et des groupes, par exemple la famille, l'école, le travail ou les services publics (Paugam, 2008). Selon Bouvier, cette « perte de sens, sinon de liens sociaux, est, en partie, liée aux effets induits par les processus de mondialisation

et de globalisation [qui] s'approprient l'espace que n'occupent plus les idéologies antérieures » (2005 : 246).

Dans le même ordre d'idées, Castel (2009) fait référence à ce qu'il appelle la « dynamique de la décollectivisation ». En faisant référence à l'évolution du capitalisme, il démontre que le capitalisme postindustriel, voire néolibéral, impose une logique de « décollectivisation » ou de « réindividualisation » (Castel, 2009 : 24). En effet, en s'intéressant aux nouvelles configurations du travail, il explique que les travailleurs sont mis en concurrence et que les solidarités ouvrières sont fondamentalement déstructurées. Les travailleurs doivent maintenant prendre eux-mêmes la responsabilité de leur parcours et les carrières professionnelles deviennent discontinues puisqu'elles ne sont plus inscrites à l'intérieur des « régulations collectives de l'emploi stable » (Castel, 2009 : 24).

Il est alors question d'une certaine victoire de l'individualisme. Cette victoire peut être définie comme une « évolution morale (le triomphe de la logique marchande et du repli sur soi), un fait sociologique (l'effritement des corps intermédiaires, la fragilisation des liens communautaires et la tendance à l'atomisation sociale) et un principe philosophique (la valorisation de l'autonomie et de l'authenticité) » (Fitoussi et Rosanvallon, 1996 : 32). Selon Paugam (2008), l'évolution des sociétés traditionnelles vers la modernité implique que modèles institutionnels de la reconnaissance se sont effectivement individualisés, introduisant de nombreuses possibilités d'interprétation des normes collectives, mais augmentant le risque de fragilisation de l'identité. Comme exprimé par Fitoussi et Rosanvallon (1996 : 34) « l'individualisation-émancipation se double d'une individualisation-fragilisation ». Castel (2009 : 24) critique ainsi « l'injonction à être un individu » à l'intérieur de laquelle l'émancipation de certains est réalisée sur le sort réservé aux individus qui

manquent de ressources ou de support et qui sont ainsi menacées, puisqu'elles décrochent des supports collectifs et risquent de vivre une forme d'invalidation sociale.

Or, comme l'explique Cheval (1998), ces individus fragilisés vivent en quelque sorte le résultat de l'émergence de phénomènes nouveaux et inquiétants : désinsertion sociale, exclusion sociale, marginalisation, disqualification sociale ou désaffiliation sociale. Tel que l'expriment De Gaulejac et Taboada Léonetti (1994 : 63, cités dans Cheval, 1998 : 12), il s'agit de « nombreux termes [qui] décrivent aujourd'hui les contours d'une réalité floue, mais préoccupante ». Par exemple, Castel (1994) parle de « désaffiliation sociale ». Cette désaffiliation serait le résultat d'un double processus de décrochage, d'une part, envers le travail et, d'autre part, envers l'insertion relationnelle. L'exclusion sociale représente donc un processus dynamique résultant de la précarisation, du processus vers la vulnérabilité et de la marginalisation.

Castel (2009) affirme qu'il y a multiplication de catégories de la population souffrant d'un déficit d'intégration et, par conséquent, menacées d'exclusion. L'exclusion étant ainsi considérée comme « un traitement explicitement discriminatoire de ces populations » (Castel, 2009 : 356). Selon Young (1990, cité dans Lapierre et Lévesque, 2013 : 49), l'exclusion sociale représente une manifestation inévitable de l'oppression. À cet effet, Boltanski et Chiapello soulèvent que « l'exclusion, à la différence de l'exploitation, ne profite à personne de sorte que personne ne peut en être jugé responsable sinon par négligence ou par erreur, mais elle demeure toujours en résonance avec les propriétés négatives attachées à ceux qui en sont les victimes » (2011 : 479). Il est alors possible que l'exclusion soit perçue comme un « destin » plutôt que comme le résultat d'une asymétrie sociale. Historiquement, le

lien entre la misère et les propriétés personnelles pouvait être brisé en faisant référence à la notion de « classes » et à celle de prolétariat. Toutefois, selon Ansart (1999), la question de la société moderne et de la division de classe ne peut aujourd'hui qu'être transformée.

À la lumière des éléments présentés, la référence aux notions d'exclusion sociale ou de crise du lien social relève d'une posture théorique classique inspirée, entre autres, des travaux de Durkheim sur la solidarité. Entre fonctionnalisme et déterminisme social, la question du déficit d'intégration revient et c'est envers les victimes de ce phénomène que l'action sociale est déployée. Dans une perspective critique de cette crise du lien social, la théorie critique de l'École de Francfort permet d'interpréter le phénomène dans une perspective d'émancipation.

2.2 Posture critique : la Théorie critique de l'École de Francfort

Afin de mettre en perspective ce qui distingue la Théorie critique de l'École de Francfort, à laquelle Axel Honneth s'identifie, il semble d'abord pertinent de situer ses principes fondamentaux. Si Adorno, Horkheimer ou Habermas représentent aussi des auteurs qui ont fondé de cette École, cibler les particularités de ce courant de pensée permet de situer *La lutte pour la reconnaissance* à l'intérieur de celui-ci. En effet, il apparaît clair qu'Honneth souhaite établir les fondements d'une nouvelle génération de cette Théorie critique (Honneth, 2013, Voirol, 2006).

Voirol (2006), connu pour être l'un des principaux traducteurs français d'Honneth, a partagé les postulats de ce qu'il nomme « le cœur de la Théorie critique ». En effet, après avoir illustré les périodes charnières de l'École de Francfort à l'aide des différents auteurs qui l'ont fait évoluer, il constate que trois axes représentent son

noyau théorique. Le premier élément qu'il partage est la manière de concevoir l'articulation entre théorie et pratique (Voirol, 2012). Dans la mesure où la Théorie critique vise à partager une conception de ce qui peut être considéré comme une pratique sociale souhaitable, c'est-à-dire qu'elle peut favoriser la formation d'une collectivité qui ne serait pas aliénée et qui serait libérée de toute forme de domination, l'un des principaux rôles de la théorisation est de cibler les processus qui font obstacle à l'actualisation de celle-ci. Toutefois, il apparaît clair qu'un certain décalage entre théorie et pratique existe. C'est pourquoi la Théorie critique admet l'existence de pratiques sociales indépendantes des activités théoriques et reconnaît sa capacité à ne saisir que partiellement la réalité sociale ; sans toutefois se revendiquer d'un constructivisme où elle ne représenterait que projections conceptuelles (Voirol, 2012).

En deuxième lieu, l'opérationnalisation de ces pratiques sociales souhaitables suppose un processus d'émancipation (Voirol, 2012). Plus ces pratiques seront effectivement déployées à l'intérieur du monde social, plus il sera possible d'éliminer les dynamiques qui reproduisent les processus de domination et d'aliénation. La Théorie critique suppose ainsi contribuer au développement de la « vie bonne ». Conséquemment, un référent normatif est développé et il sera possible de s'y appuyer pour décrire et critiquer l'évolution du monde social, mais surtout pour discuter des obstacles qui entravent l'actualisation des pratiques sociales souhaitables (Voirol, 2012). Or, il n'est pas question de vouloir cacher cette normativité et de répondre d'une neutralité absolue, « comme le fait le positivisme » (Voirol, 2012). Il est plutôt question de l'assumer en l'articulant dans l'intérêt de la suppression de l'injustice et, donc, à l'intérieur d'intérêts pratiques d'émancipation.

Finalement, la Théorie critique vise à examiner de manière systématique les obstacles qui empêchent le développement de ces pratiques émancipatoires (Voirol, 2012). Il est ainsi question d'un ensemble de concepts qui ont été développés pour critiquer et décrire ces processus qui détruisent les possibilités d'émancipation : la « rationalité instrumentale » d'Horkeimer, les « pathologies de la communication » d'Habermas et, dans l'intérêt de cette recherche, les « mépris » et la « non-reconnaissance » d'Honneth (Voirol, 2012).

2.3 La théorie de la lutte pour la reconnaissance

Les postulats théoriques présentés précédemment permettent de situer la posture dans laquelle est développée la théorie de la reconnaissance. À titre de point de départ, il est pertinent de partager le sens général de la théorie d'Honneth. Afin de pouvoir développer une attitude positive envers eux-mêmes, les sujets humains doivent pouvoir évoluer dans un ensemble de conditions sociales favorables à la succession de trois formes de reconnaissance : l'amour, le droit et l'estime sociale (ou la solidarité) (Honneth, 2013). Faire l'expérience positive de ces trois formes de reconnaissance permet l'acquisition suffisante de confiance en soi, de respect de soi, ainsi que d'estime de soi. Ceci suppose que le sujet peut se comprendre pleinement à titre de personne autonome et individualisée pouvant s'identifier à ses propres fins, ainsi qu'à ses propres désirs (Honneth, 2013). Toutefois, à l'inverse, si l'expérience vécue est celle d'un déni de reconnaissance, une blessure morale s'impose et c'est l'expérience du mépris qui devient un motif déterminant pour la lutte pour la reconnaissance. Or, pour Honneth, cette lutte ou ce conflit n'est absolument pas considéré comme une menace à l'ordre social, mais plutôt comme « le médium même de l'intégration sociale » (Voirol, 2006 : 21). C'est dans cette mesure que la théorie de la reconnaissance devient une théorie sociale puisque cette lutte, qui devient collective pour « l'instauration des conditions intersubjectives de l'intégrité des

personnes » (Honneth, 2013 : 277), représente un potentiel de développement des formes larges de la reconnaissance mutuelle et permet la transformation normative des sociétés (Honneth, 2013).

2.3.1 Épistémologie de la reconnaissance

Le point de départ de la réflexion d'Honneth s'articule avec les premières idées d'Hegel qui accordent une importance particulière à la relation intersubjective (Courtel, 2008). En effet, l'idée selon laquelle « la réalisation de l'être humain dépend de l'existence de relations éthiques, aux différents niveaux de l'amour, du droit et de la vie éthique, dont l'établissement procède uniquement d'un développement conflictuel marqué par la lutte pour la reconnaissance » (Voirol, 2006 : 19-20) représente l'une des principales thèses que l'on retrouve dans *Système de la vie éthique* (1802) d'Hegel et qui influence de manière importante le développement de la pensée d'Honneth.

En fait, Hegel présuppose l'existence d'obligations intersubjectives comme condition des processus de socialisation humaine. L'avenir de la vie éthique dépend ainsi d'une combinaison essentielle entre socialisation et individualisation permettant de parvenir à un type de société lié organiquement par la « reconnaissance intersubjective de la particularité de chacun » (Honneth, 2013 : 31).

Or, Hegel amène l'idée du passage de la vie éthique naturelle à la vie éthique absolue en faisant référence à la notion de conflit (Honneth, 2013). Il démontre que les demandes de reconnaissance représentent des demandes morales exprimées par les sujets opposés entre eux, qui, dans une succession de conflits et de réconciliations,

retrouvent un lien de nécessaire solidarité ; ce dernier étant garanti par un mouvement de reconnaissance mutuelle (Honneth, 2013). Il faut interpréter le conflit comme le moyen à partir duquel l'individu cherche à faire reconnaître à un autre individu les éléments de son identité particulière (Courtel, 2008). Ainsi, « le conflit pratique entre sujets peut désormais être compris comme un facteur éthique dans le mouvement d'ensemble de la vie sociale » (Honneth, 2013 : 34). Or, cette idée, fondée sur celle d'Hegel, transcende l'œuvre d'Honneth puisqu'elle suppose l'existence d'une dimension morale qui représente l'un des piliers du lien social et de la dynamique de l'histoire (Berten, 2001).

Dans cette perspective, Hegel a tracé un premier portrait de ce que pourraient être les différentes relations de reconnaissance. Celles-ci démontrent la succession de l'individu à l'intérieur des modes de reconnaissance, et ce, dans une perspective de développement éthique (Honneth, 2013). Il est d'abord question de la reconnaissance familiale offrant la sécurité affective à l'humain, reconnu comme porteur de besoins concrets ; ensuite, la reconnaissance juridique, dans la relation cognitive formelle du droit, qui garantit la liberté à l'individu considéré comme une personne juridique abstraite ; finalement, la reconnaissance politique, instaurée par l'État, dans une relation d'intégration rationnelle, qui permet à l'individu de donner un sens universel à son existence en étant reconnu comme sujet socialisé et unique (Honneth, 2013).

À la lumière de ses éléments, Honneth souhaite se baser sur le modèle hégélien afin de développer une « théorie sociale à teneur normative » (Honneth, 2013 : 115). Or, la démarche d'Honneth suppose de dépasser le modèle métaphysique de la reconnaissance afin d'adopter une posture non idéaliste, ou post-métaphysique, dans une perspective plus matérialiste (Courtel, 2008). Il tentera ainsi de reconstruire la thèse initiale d'Hegel à l'aide d'une psychologie sociale à caractère empirique. Il

parle ainsi de la « transformation naturaliste de l'idée hégélienne » à l'aide de la théorie de Mead (Honneth, 2013 : 120).

Si la psychologie sociale apparaît particulièrement pertinente aux yeux d'Honneth, c'est parce qu'elle avance l'idée selon laquelle « les humains doivent leur identité à l'expérience d'une reconnaissance intersubjective » (Honneth, 2013 : 120). En partant d'un principe fonctionnaliste qui suppose que les rapports de l'individu avec autrui sont continuellement menacés de dysfonctionnement, il semble que la psychologie soit en mesure d'identifier les mécanismes à l'aide desquels l'individu prend conscience de sa propre subjectivité (Honneth, 2013). Or, la prise de conscience de soi devient possible lorsque le sujet est capable de considérer sa propre action par rapport à une seconde personne symboliquement représentée. Il s'agit de la première thèse qui favorise le tournant naturaliste de l'idée hégélienne puisqu'elle « permet de mettre en évidence le mécanisme psychique qui rapporte le développement de la conscience de soi à l'existence d'un deuxième sujet » (Honneth, 2013 : 127).

Ainsi, Mead fait référence au processus de maturation sociale de l'enfant en postulant que le développement de la personnalité de celui-ci consiste à pouvoir se comprendre à l'aide de la perspective normative de son vis-à-vis (Honneth, 2013). Par conséquent, plus le cercle des partenaires d'interaction s'élargit, plus le « cadre de référence de son image pratique de lui-même » s'élargit aussi (Honneth, 2013 : 130). En d'autres mots, le processus de socialisation se réalise en fonction de l'intériorisation des normes d'action qui sont le résultat d'une généralisation des attentes de tous les membres de la société ; ce que Mead nomme l'*autrui généralisé* (Honneth, 2013). Or, par l'intériorisation de ces attentes sociales normatives, il est question d'une reconnaissance des partenaires d'interaction et, par un mouvement de réciprocité, d'être comme membre de leur système social de coopération (Honneth, 2013). Bref,

selon Mead, « c'est cette identité capable de se maintenir dans la communauté, qui est reconnue dans cette communauté pour autant qu'elle reconnaît les autres » (Mead, 1934/1963 : 196, cité dans Honneth, 2013 : 133).

Cependant, en reprenant l'idée du conflit d'Hegel, Mead introduit l'idée d'une tension entre ce qu'il considère être la « volonté générale intériorisée » et les « exigences de l'individuation » (Honneth, 2013 : 139). Cette tension doit se transformer en conflit moral entre le sujet et son environnement social afin de permettre le développement de nouvelles formes de reconnaissance (Honneth, 2013). En effet, le sujet est porté par la volonté de se différencier de ses partenaires d'interaction afin d'atteindre la conscience de sa singularité. Il s'agit du processus d'autoréalisation qui, selon Mead, « permet à un sujet de développer des capacités et des caractères au sujet desquels les réactions de ses partenaires l'amènent à penser qu'ils possèdent une valeur unique pour son environnement social » (Honneth, 2013 : 147).

Ainsi, il importe de souligner que la contribution de Mead permet à Honneth de démontrer, dans une perspective naturaliste, que la reproduction de la vie sociale dépend d'un processus de reconnaissance réciproque. En effet, pour parvenir à une relation pratique avec eux-mêmes, les sujets doivent pouvoir se comprendre à l'aide de la perspective normative et des exigences sociales de leurs partenaires d'interactions. Il est ainsi question d'une certaine contrainte normative incitant les sujets à élargir les formes de la reconnaissance puisqu'il s'agit du seul moyen permettant de donner une expression sociale, voire morale, à leur subjectivité propre. Le processus d'individuation dépend alors d'une « extension simultanée des rapports de reconnaissance mutuelle » (Honneth, 2013 : 157).

Ces éléments représentent la base épistémologique nécessaire à la construction du modèle d'Honneth. Ce dernier souhaite démontrer que la division des formes de la reconnaissance d'Hegel est conforme à la structure réelle des rapports sociaux et souhaite compléter les lacunes de ces prédécesseurs en réalisant un examen systématique des formes de déni de reconnaissance (Honneth, 2013).

2.3.2 Le modèle de la lutte pour la reconnaissance selon Honneth

L'essence du modèle de la lutte pour la reconnaissance d'Honneth est de permettre au sujet de se réaliser comme personne individuée et autonome. Cette réalisation dépend de l'établissement de la reconnaissance mutuelle en fonction de trois sphères normatives distinctes, soit l'amour, le droit et la solidarité (Honneth, 2013). Voirol explique :

[...] c'est seulement lorsque les personnes sont effectivement reconnues comme porteuses de besoins affectifs, comme sujets égaux dans une communauté juridique auxquels reviennent des droits, et, enfin, comme détenteurs d'aptitudes pratiques contribuant à la reproduction de la vie commune, qu'elles peuvent développer un rapport pratique à elles-mêmes nourri des qualités positives de l'autoréalisation (2006 : 20).

Ainsi, à chaque forme de la reconnaissance, ce sont trois types de rapport à soi qui sont établis : la confiance en soi, le respect de soi, ainsi que l'estime de soi (Honneth, 2013 ; Voirol, 2006). Toutefois, les atteintes potentielles à ces formes de reconnaissance supposent l'expérience du mépris qui a une influence négative sur le rapport à soi des sujets. Ces expériences du mépris sont vécues comme des blessures morales puisqu'il s'agit de situations où les attentes légitimes de reconnaissance des sujets se voient refusées. Dans cette perspective, les « expériences de mépris deviennent des motifs de luttes visant à retrouver des relations de reconnaissance sous une forme pleine et entière » (Voirol, 2006 : 21). Or, dans la perspective

honnethienne, la lutte représente le moyen d'atteindre l'intégration sociale. En effet, la multiplication des luttes pour la reconnaissance à l'intérieur d'une collectivité suppose la réunion des conditions essentielles à l'autoréalisation de ses membres (Voirol, 2006). C'est ainsi que se déploie le caractère normatif, fidèle à l'esprit de l'École de Francfort, puisque ces conditions représentent la norme essentielle permettant d'atteindre la vie éthique, voire la vie bonne. Pour Honneth, « une telle théorie a pour but d'expliquer les processus de transformation sociale en fonction d'exigences normatives qui sont structurellement inscrites dans la relation de reconnaissance mutuelle » (2013 : 156).

À la lumière de ces éléments, les trois formes de la reconnaissance doivent être présentées en respectant la méthodologie d'Honneth qui, pour être fidèle à son ambition post-métaphysique, a choisi de les décrire dans une perspective phénoménologique (Honneth, 2013).

La première forme de la reconnaissance ou d'intégration sociale est celle de l'amour. Il s'agit du stade le plus élémentaire dans l'établissement des premières relations sociales. L'amour est représenté à partir des relations primaires qui supposent des liens affectifs puissants entre un nombre limité de personnes (Honneth, 2013). Honneth développe son idée de l'amour en faisant référence à l'une des prémisses de la psychanalyse, soit la précarité de l'équilibre entre autonomie et dépendance (Honneth, 2013). Il souhaite ainsi sortir d'une certaine orthodoxie psychanalytique pour l'élargir aux interactions sociales. Il explique que « si cette théorie permet d'appréhender l'amour comme une forme particulière de reconnaissance, c'est d'abord par la manière spécifique dont elle fait dépendre la réussite des relations affectives de la capacité acquise dans la prime enfance à établir un équilibre entre symbiose et affirmation de soi » (Honneth, 2013 : 166).

Il s'inspire donc de la vision du processus de maturation du nourrisson, selon Winnicott, pour démontrer l'importance de l'acquisition de la confiance en soi ; acquisition qui influencera la capacité à établir des liens affectifs avec d'autres personnes (Honneth, 2013). Or, de la dépendance absolue, à la dépendance relative, suivi par les phénomènes transitionnels, l'enfant découvre qu'il dépend d'une personne qui existe de manière indépendante à lui-même et qui a ses propres exigences (Honneth, 2013). Cette découverte, réalisée sous la forme d'une lutte entre le nourrisson et sa mère, permet à Honneth de voir dans les analyses de Winnicott, une forme particulière de reconnaissance réciproque ; l'indépendance de l'enfant étant formée par la suppression d'un état de symbiose avec sa mère qu'il doit reconnaître comme entité pleine de droits (Honneth, 2013).

Ainsi, cette première forme de la reconnaissance permet au sujet d'être reconnu comme porteur de besoins affectifs et permet le développement d'un rapport à soi marqué par la confiance (Honneth, 2013). En effet, seule la relation affective permet à l'individu de développer la confiance en soi nécessaire à sa participation autonome à la vie publique et ce, dans la mesure où à l'unité symbiotique succède la reconnaissance réciproque des partenaires (Honneth, 2013). À cet effet, Honneth s'accorde avec Hegel pour considérer l'amour comme « le noyau structurel de toute vie éthique » (Honneth, 2013 : 183).

La deuxième forme de reconnaissance est celle de la relation juridique. Émanant du droit, elle permet le développement du respect de soi (Honneth, 2013). À ce stade, il apparaît fondamental de spécifier que la reconnaissance par l'amour est considérée comme anhistorique, comparativement aux deux autres formes de la reconnaissance qui se sont formées à l'issue d'une évolution historique (Honneth, 2013). D'ailleurs,

la réflexion sur la relation juridique est marquée par l'écart entre ce qui peut être compris comme le droit traditionnel par rapport au droit post-traditionnel.

Dans une perspective traditionnelle, la reconnaissance juridique est associée au rôle social attribué à l'individu dans un contexte où les droits et les charges sociales sont distribués de manière inéquitable. Or, dans une optique post-traditionnelle, la reconnaissance juridique suppose qu'il n'est possible pour le sujet d'être considéré comme porteur de droits que s'il développe la connaissance des obligations normatives d'un autrui généralisé, tel qu'exposé par Mead. Il est ainsi question de principes moraux qualifiés d'universalistes, puisque le système juridique doit représenter « l'expression des intérêts universalisables de tous les membres de la société » (Honneth, 2013 : 186). En effet, par les exigences de ce qu'Honneth qualifie de « morale postconventionnelle » (2013 : 189), le lien traditionnel d'une reconnaissance à partir du statut social est dissout. Par conséquent, la reconnaissance juridique doit s'appliquer de la même manière à chaque sujet. D'ailleurs, la reconnaissance par le droit introduit une forme de réciprocité extrêmement exigeante, puisqu'il est possible de s'attendre à ce que les partenaires d'interaction suivent les normes juridiques que dans la mesure où ils ont pu les accepter en tant qu'êtres libres et égaux (Honneth, 2013).

Ceci étant dit, la reconnaissance sociale en fonction des droits légaux trouve son équivalent psychique dans le développement d'une capacité à se rapporter à soi-même comme une personne moralement responsable (Honneth, 2013). L'expérience de cette reconnaissance permet ainsi à l'individu de comprendre ses actes comme une manifestation de son autonomie, respectée par tous. Tel qu'exprimé par Honneth, « on peut considérer que le respect de soi est à la relation juridique ce que la confiance en soi est à l'amour » (2013 : 201).

Enfin, la troisième forme de reconnaissance est celle de l'estime sociale qu'Honneth associe à la solidarité. Celle-ci permet le développement de l'estime de soi (Honneth, 2013). Force est de rappeler que, dans un contexte post-traditionnel, l'estime sociale, tout comme exposé précédemment avec la relation juridique, n'est plus attribuable à un statut social honorable ancré dans une échelle de valeurs préétablies (Honneth, 2013). Il s'agit plutôt de pouvoir reconnaître les qualités particulières à l'aide desquelles les sujets se distinguent dans leurs spécificités personnelles. Afin d'arriver à cette forme de reconnaissance, Honneth explique qu'un « cadre d'orientation symboliquement structuré », à l'intérieur duquel les valeurs et les fins éthiques de la société sont déterminées, doit être utilisé comme médium social pour développer la « conception culturelle qu'une société se fait d'elle-même » (2013 : 208). Tel qu'il le précise, « un tel cadre d'orientation peut servir de système de référence pour apprécier les caractères individuels, parce que la *valeur* sociale de ses derniers se mesure à la contribution qu'ils semblent pouvoir apporter à la réalisation des fins poursuivies par la société » (Honneth, 2013 : 208).

Dans cette perspective, c'est l'idée culturelle de la société qui permet de distinguer les critères sur lesquels se base l'estime sociale des sujets puisque leurs capacités et prestations seront jugées de manière intersubjective à partir de leurs facultés à concrétiser les valeurs culturellement développées par la collectivité (Honneth, 2013). Or, la lutte est perçue comme un conflit culturel chronique où différents groupes tentent de faire reconnaître, sur un plan symbolique, les capacités associées à leur mode de vie particulier dans l'objectif de démontrer l'importance qu'ils peuvent avoir sur les fins communes (Honneth, 2013). Ainsi, le sujet se perçoit comme membre d'un groupe qui est « collectivement en mesure d'apporter à l'ensemble du corps social des contributions dont la valeur est reconnue par tous les autres membres de la société » (Honneth, 2013 : 218). La solidarité est donc comprise comme une forme d'interaction où les sujets ont établi des liens d'estime symétrique entre eux

puisqu'ils s'intéressent à l'itinéraire personnel de leurs semblables (Honneth, 2013). Or, l'idée de l'estime sociale consiste à « s'envisager réciproquement à la lumière de valeurs qui donnent aux qualités et aux capacités de l'autre un rôle significatif dans la pratique commune » (Honneth, 2013 : 220).

En fonction de ces trois formes de reconnaissance, Honneth développe l'idée selon laquelle il est possible d'identifier systématiquement autant de formes de mépris. Le mépris, ou le déni de reconnaissance, doit être compris comme une interaction où le sujet est blessé dans l'idée positive qu'il a acquise de lui-même dans le cadre de l'échange intersubjectif (Honneth, 2013). En effet, l'idée normative du sujet dépend de la confirmation qu'il peut obtenir dans l'autre. Expérimenter le mépris suppose ainsi une atteinte morale qui menace de détruire son identité (Honneth, 2013).

D'abord, la première forme de mépris, associée à l'amour, est la menace à l'intégrité physique. Cette forme de mépris est encore une fois anhistorique puisque, peu importe l'époque, la culture ou les systèmes de légitimations sociales, elle représente toute forme de sévices ou violences qui retire au sujet la possibilité de disposer librement de son corps (Honneth, 2013). Ensuite, la deuxième forme, associée au droit, est représentée par la menace à l'intégrité sociale qui s'articule dans l'expérience de la privation de droits ou dans l'exclusion. Cette forme de mépris menace le respect de soi puisqu'elle suppose l'incapacité, pour le sujet, de s'envisager comme un partenaire d'interaction « susceptible de traiter d'égal à égal avec tous ses semblables » (Honneth, 2013 : 227). Le même degré de responsabilité sociale ne lui est donc pas accordé et il n'éprouve pas le sentiment d'être un partenaire à part entière. Il est ainsi considéré comme incapable de formuler un jugement moral (Honneth, 2013). Finalement, la troisième forme de mépris, associée à l'estime sociale, est représentée par une menace à la dignité, voire à l'honneur, de la

personne. Il est question d'humiliation et d'offense puisque la valeur sociale de certains sujets ou groupes est jugée négativement. En effet, un regard de dénigrement est porté sur certains modes de vie individuels et collectifs ; il est donc question d'un effet de dépréciation de ces modes d'autoréalisation auxquels aucune signification positive dans la communauté n'est attribuée (Honneth, 2013). Déclassé socialement, le sujet est alors condamné à une perte d'estime de soi puisqu'« il n'a plus aucune chance de pouvoir se comprendre lui-même comme un être apprécié dans ses qualités et ses capacités caractéristiques » (Honneth, 2013 : 229).

En se basant sur ces trois formes de mépris social, Honneth développe la thèse suivante : puisque l'expérience de la reconnaissance apparaît fondamentale dans la constitution de l'être humain, les émotions négatives qui sont générées par l'expérience du mépris peuvent représenter la motivation affective nécessaire pour s'engager dans une lutte pour la reconnaissance (Honneth, 2013). Il justifie cette thèse en se basant sur la psychologie pragmatique de Dewey, qui conçoit les émotions humaines dans une théorie de l'action. En effet, la honte, la colère ou l'indignation, considérées comme symptômes psychiques du mépris, pourraient devenir les motifs déterminants permettant au sujet de prendre conscience du fait qu'il est illégitimement privé de reconnaissance sociale. Ainsi, « toutes les émotions négatives suscitées par l'expérience du mépris des exigences de reconnaissance comportent en effet la possibilité que le sujet concerné prenne clairement conscience de l'injustice qui lui est faite, et y trouve un motif de résistance politique » (Honneth, 2013 : 235-236). C'est dans cette perspective qu'Honneth considère indispensable d'expliquer les luttes sociales à l'aide des dynamiques d'expériences morales.

En bref, le modèle de la lutte pour la reconnaissance représente « une posture normative explicitant les contours de ce que doit prendre une collectivité pour

permettre à tous ses membres de disposer des conditions d'une réalisation de soi réussie » (Voirol, 2006 : 22). Les trois formes de la reconnaissance, l'amour, le droit et la solidarité, représentent les conditions intersubjectives essentielles pour garantir la liberté dont dépend l'expression, ainsi que la réalisation non contrainte des objectifs de l'existence individuelle (Honneth, 2013). Il s'agit de ce qu'Honneth appelle une « ébauche formelle de la vie éthique » représentant un standard normatif critique assez universel pour se détacher des situations de vie particulières et convenablement concrètes pour illustrer les « structures générales d'une vie réussie » (Voirol, 2006 : 22). Or, le sens des différentes luttes pour la reconnaissance se mesure en fonction de la contribution, qu'elle soit positive ou négative, à la réalisation de formes authentiques de reconnaissance ; cette reconnaissance qui ne peut se développer que de manière intersubjective (Honneth, 2013).

2.4 Opérationnalisation et indicateurs potentiels

Dans le cadre d'une recherche doctorale visant à comprendre le rôle joué par la reconnaissance dans le processus de sortie de rue des jeunes de la rue, Colombo (2015) a fait référence à Honneth pour ancrer théoriquement sa démarche. Colombo considère que la théorie de la reconnaissance est particulièrement appropriée afin de témoigner des stratégies développées par les personnes en situation de marginalité pour composer avec les exigences, ainsi que les manifestations de reconnaissance et de non-reconnaissance dans l'objectif de sortir de la rue et, ultimement, de développer un rapport plus positif envers elles-mêmes (Colombo, 2015). En effet, il lui semblait inévitable de « penser les modalités de positionnement et de repositionnement identitaire et social dans notre société en lien avec la question des conditions propices à la reconnaissance de ce (re)positionnement, autrement dit celle des moyens que se donnent les individus pour prendre leur place dans la société » (Colombo, 2015 : 49).

Or, comme exposé dans la première section de ce projet de recherche, elle a aussi démontré que les travaux qui portent sur les jeunes de la rue supposent que ceux-ci ont vécu des expériences qui s'apparentent à des dénis de reconnaissance, entre autres lors de leur enfance. Ce sont ces expériences de mépris qui les auraient amenés à privilégier une socialisation par la marge (Colombo, 2015).

Dans le même ordre d'idées, Roy (2008) a proposé une analyse de la réalité des sans-abri plus âgés en se basant sur la théorie de la reconnaissance d'Honneth. Selon elle, les représentations sociales négatives à l'endroit de ces personnes, l'écart important entre leurs actions et la normativité sociale, ainsi que la négation de leurs compétences spécifiques qui leur permettent de survivre, représentent des formes précises de mépris. Au niveau affectif, les personnes itinérantes n'auraient pas eu l'opportunité de vivre dans un environnement qui permet de développer leur confiance ni de garantir leur intégrité physique. Au niveau social, elles vivent un déficit majeur de reconnaissance dans la mesure où elles seraient discriminées par rapport aux conditions d'exercice de leurs droits. Le respect de soi ainsi que leur intégrité sociale s'en trouvent compromis. Enfin, au niveau de la solidarité, leur mode de vie représente l'antithèse de ce qui est socialement valorisé. Elles ne peuvent ainsi influencer la définition du vivre ensemble. Selon Roy, « ne jouissant d'aucune estime sociale, elles ne peuvent être reconnues comme appartenant à la communauté des valeurs et leur dignité est largement bafouée » (2008 : 110). Or, comme l'indique Colombo (2015), bien que plus jeune, la population visée par la présente recherche pourrait aussi être exposée à des expériences de mépris similaires, influençant grandement la manière dont les jeunes de la rue trouvent une place dans la société. Ainsi, une théorisation de la reconnaissance devient essentielle pour saisir les enjeux du passage à l'âge adulte (Colombo, 2015).

Au terme de ses recherches, Colombo a partagé une réflexion intéressante par rapport à l'utilisation de la théorie de la reconnaissance. En effet, elle affirme que :

[...] la pertinence de la typologie des formes de reconnaissance de Honneth ne réside pas tant dans son opérationnalité en tant que grille d'analyse servant à inventorier, à organiser ou à classer les manifestations concrètes de reconnaissance, mais plutôt dans les repères qu'elle offre pour ancrer l'analyse des dynamiques de reconnaissance dans la subjectivité des individus et, à partir de ce vécu concret, pour se donner les moyens de comprendre ses effets sur la construction de l'identité individuelle à différents niveaux (Colombo, 2015 : 222).

Dans cette perspective, Colombo (2013) s'est intéressée aux défis et conditions de l'accompagnement de la sortie de rue, à l'intérieur duquel elle examine le sens que les jeunes de la rue attribuent à la relation d'aide. Cet article a permis de soulever les conditions qui favorisent l'investissement des jeunes de la rue dans une relation d'aide en préconisant le rôle joué par la reconnaissance. De manière générale, elle avance l'idée que la relation doit être construite avec les jeunes en tenant compte de leurs trajectoires, ainsi que de leur représentation de la sortie de rue.

Colombo (2013) partage quatre éléments qui représentent les conditions de l'accompagnement de la sortie de rue. D'abord, « la prise en compte d'une position paradoxale ». En se référant à Karsz (2011) et son concept de « prise en compte », elle explique que la relation d'aide doit permettre de reconnaître la position que les sujets occupent d'emblée. La reconnaissance des ressources développées dans la rue permettrait de donner un sens aux expériences vécues et de renforcer les moyens mobilisés pour s'approprier une nouvelle position. Il est alors question de soutenir l'« entreprise paradoxale d'identification et de désidentification à la fois » (Colombo, 2013 : 182). Ce sont les travaux de Winnicott (2004) qui ont inspiré les trois conditions qui suivent. Ainsi, la deuxième condition est celle de « la confiance et la fiabilité des acteurs de la relation d'aide » (Colombo, 2013 : 183). Une relation

d'aide qui se développe dans un contexte relationnel marqué par la confiance et la fiabilité permet un investissement authentique. Il est question d'avoir la possibilité de présenter une image de soi qui n'est pas soumise aux attentes de reconnaissances sociales, afin d'offrir la possibilité que leurs efforts de repositionnement identitaire soient véritablement reconnus. La troisième condition suppose « la réciprocité des relations » (Colombo 2013 : 184), selon laquelle l'appropriation mutuelle, du jeune et de l'intervenant, doit fonder la relation d'aide. Finalement, « l'indétermination des règles du jeu » (Colombo, 2013 : 185) représente la dernière condition. Selon l'auteure, les contextes de relations d'aide les plus significatifs ont été ceux qui laissent une marge de manœuvre importante, voire une marge de créativité. Des règles trop rigides ou dictées d'avance étouffent l'autonomie nécessaire au jeune pour développer un nouveau rapport à soi et aux autres.

Bien que l'objectif de la présente recherche ne soit pas d'explorer l'effet de la reconnaissance sur les processus de sortie de rue, les quatre conditions identifiées par Colombo (2013) pourraient servir de repères à l'analyse des dynamiques de reconnaissance développées dans la relation entre jeunes de la rue et travailleurs de rue. Ces conditions pourraient servir d'indicateurs à la qualification du lien développé, ainsi qu'à l'analyse des types de rapports développés dans la relation d'aide en travail de rue. La prise en compte d'une position paradoxale, la confiance et la fiabilité des acteurs de la relation d'aide, la réciprocité des relations, ainsi que l'indétermination des règles du jeu représentent des éléments susceptibles de participer à l'opérationnalisation des formes de reconnaissance dans le cadre de ce projet.

2.5 Questions de recherche : deuxième formulation

À la lumière de ces éléments, la question de recherche présentée précédemment peut être reformulée afin de préciser la démarche. En effet, nous souhaitons analyser de manière critique la pratique du travail de rue à l'aide du modèle de la lutte pour la reconnaissance développée par Honneth (2013) et des indicateurs proposés par Colombo (2015). Or, l'hypothèse que nous avançons est que la théorie de la lutte pour la reconnaissance permettra d'analyser et de critiquer le potentiel, *a priori*, émancipateur des liens développés par les travailleurs de rue.

Comme soulevé précédemment, les recherches sur le travail de rue ont été généralement effectuées dans l'objectif de participer à la reconnaissance de la pratique et ce, en favorisant une meilleure compréhension des valeurs et des balises qui la guident. Cette recherche vise à prendre un certain recul par rapport à cette perspective en abordant sous un nouvel angle les postulats qui ont alors été identifiés à l'aide du point de vue des jeunes de la rue sur leur relation avec un travailleur de rue. Ainsi, tout en maintenant l'intérêt de la recherche sur le type de liens développés, la question de recherche reformulée en fonction du cadre théorique est : *dans quelle mesure les spécificités du travail de rue contribuent-elles à la reconnaissance des jeunes de la rue ?*

CHAPITRE III. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Cette troisième section présente les indications méthodologiques qui ont orienté la démarche de recherche. Les processus d'opérationnalisation de la problématique et du cadre théorique seront exposés en détail. D'abord, la perspective méthodologique du projet sera développée pour, ensuite, présenter les questions de l'échantillonnage, de la cueillette de données et de l'analyse de ces dernières. Finalement, les considérations éthiques associées à la démarche seront explicitées.

3.1 Perspective méthodologique du projet de recherche

La question de recherche repose sur le sens qu'accordent les jeunes de la rue à propos de leur relation avec un travailleur de rue. En conséquence, la méthodologie de recherche choisie a accordé une place importante à l'expression de la parole, ainsi qu'à l'opinion des personnes qui ont participé au processus. En ce sens, la stratégie générale de recherche retenue est qualitative.

La recherche qualitative s'inscrit dans un paradigme compréhensif, qualifié aussi d'interprétatif ou d'holistique (Mukamurera *et al.*, 2006). Cette perspective accorde un rôle central à la subjectivité, notion au cœur de la vie sociale, et interprète son objet d'étude en termes d'« action-signification des acteurs » (Mukamurera *et al.*, 2006 : 111). Selon Muchielli (1996) et Paillé (1996),

[...] la visée de l'analyse qualitative est de donner sens, de comprendre des phénomènes sociaux et humains complexes. Par conséquent, les enjeux de l'analyse qualitative sont ceux d'une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explicitation ou de théorisation de témoignages, d'expériences ou de pratiques (cités dans Mukamurera *et al.*, 2006 : 111).

Dans cet ordre d'idée, Paillé exprime que « la recherche qualitative est une méthodologie de la proximité » (2009 : 432). Elle semble effectivement proche du sens des expériences, de la parole et du vécu des personnes, de leurs interactions, voire de la vie dans sa complexité et sa mouvance (Paillé, 2009).

Afin d'être fidèle à cette proximité, la posture du chercheur est influencée en fonction de certains principes : un intérêt marqué pour l'expérience telle que vécue par la personne, une sensibilité particulière à la construction de la réalité des acteurs en interactions, une préférence pour la recherche empirique de terrain, le contact direct avec le milieu, une confiance envers le mouvement d'analyse des données partant des données vers la théorie, la conscience de la complexité des questions associées à l'interprétation de ces données (Paillé, 2009 ; 423-24).

En découlent des techniques et des méthodes qui favorisent la recherche du sens, afin de permettre l'élaboration d'un « essai de compréhension renouvelée de ce que l'on souhaite mieux connaître » (Paillé, 2009 : 415).

3.2 Choix de l'échantillon et stratégie de recrutement

Dans le cadre de cette recherche, la population de référence était essentiellement constituée de jeunes de la rue ayant été ou étant en relation avec un travailleur de rue. La composition de l'échantillon a été élaborée en fonction des objectifs de la recherche. Au total, huit jeunes ont été sélectionnés en fonction des critères d'inclusion et d'exclusion suivants.

Le premier critère faisait référence au sexe et à l'âge des personnes participantes. D'emblée, il faut souligner qu'aucune distinction n'a été établie par rapport au sexe. Toutefois, l'échantillon devait être composé d'individus âgés de 18 et 30 ans. Cette recherche ne s'intéresse pas à la question des jeunes mineurs, évacuant ainsi certains enjeux relatifs à la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Il est intéressant de souligner qu'au départ, une limite d'âge avait été identifiée à 25 ans. Par contre, nous avons ajusté celle-ci à 30 ans en cours de route afin de faciliter le recrutement.

Le deuxième critère a été défini par rapport à la relation avec un travailleur de rue. Les jeunes participants devaient avoir été ou être au moment du recrutement en relation avec un travailleur de rue, membre de l'ATTRueQ, depuis au moins un an. Cette période a été retenue comme critère d'inclusion, puisqu'elle suppose l'établissement d'un lien durable dans le temps et significatif avec un travailleur de rue intégré à son milieu d'intervention. Les intervenants de proximité pour qui la pratique du travail de rue ne représente pas le cœur de leur travail ont été exclus et les travailleurs de rue devaient être membres de l'ATTRueQ par souci de conformité de la pratique, notamment en fonction du code d'éthique (ATTRueQ, 2010) de l'association.

Finalement, le troisième critère d'inclusion visait à ce que le parcours des jeunes retenus ait été marqué d'une appropriation du milieu de la rue, tel que défini précédemment, soit l'« ensemble de lieux spatialisant les significations symboliques alternatives au monde institué » qui structure un mode d'identification par la marge à travers « un rapport intime d'appartenance symbolique et dynamique à la rue » (Parazelli, 2002 : 48). Il s'agissait ici de prendre une distance avec les perspectives de recherches épidémiologiques qui s'intéressent à l'identification des comportements caractéristiques des jeunes de la rue, tels que la toxicomanie ou la santé mentale. Afin

de concrétiser ce troisième critère, le recours à l'expérience de travailleurs de rue a été nécessaire.

En ce sens, l'échantillonnage non probabiliste a été réalisé grâce aux références de travailleurs de rue. La stratégie de recrutement retenue a donc été de cibler un organisme, à l'intérieur duquel la pratique du travail de rue représentait l'approche d'intervention privilégiée, pour recruter les jeunes participants. Pour son rôle historique dans le développement de la pratique du travail de rue au Québec et pour sa proximité géographique, le Refuge La Piaule du Centre du Québec à Drummondville a été l'organisme sollicité. Une rencontre avec l'équipe d'intervention a eu lieu afin de s'entendre sur les critères de sélection et de déterminer conjointement les modalités du recrutement. Finalement, une travailleuse de rue, avec le soutien de son coordonnateur clinique, a joué un rôle central pour faire le pont avec nous et coordonner les jeunes référés par l'équipe d'intervention dans l'organisation des entrevues de recherche. Afin de faciliter le recrutement, nous avons combiné une présence directe de notre part dans les locaux de l'organisme, à certains moments jugés stratégiques, à une prise de rendez-vous souple pour rencontrer les jeunes. La période de recrutement a eu lieu sur une période d'environ trois mois et visait le recrutement de dix jeunes. Pour différentes raisons, notamment de méfiance, d'instabilité et de saturation du milieu, l'échantillon retenu a finalement été composé de huit jeunes.

De manière plus précise, cinq femmes et trois hommes ont constitué l'échantillon. La moyenne d'âge des jeunes était de 26 ans, le plus jeune ayant 20 ans, le plus âgé ayant 30 ans, la médiane étant de 27 ans. En moyenne, ces jeunes étaient en lien avec leur travailleur de rue depuis plus de neuf ans, la médiane est de huit ans et demi. Trois d'entre eux étaient en lien depuis cinq ans et moins, trois entre cinq et dix ans et

deux depuis 17 et 18 ans respectivement. Tous les jeunes rencontrés ont dit avoir fait l'expérience du rapport d'appartenance à la rue. À cet effet, nous faisons le choix de ne pas énumérer explicitement les problèmes vécus au fil de la trajectoire de ces jeunes afin d'éviter toute stigmatisation. Nous pouvons toutefois exprimer généralement que la majorité des premières rencontres entre les jeunes et leur travailleur de rue ont eu lieu dans l'espace de la rue. À ce titre, nous avons constaté une certaine homogénéité par rapport au contexte de la rencontre. En effet, ce contexte de rencontre était largement marqué par des conditions de vie particulièrement difficiles vécues par les jeunes, par exemple une situation d'itinérance, une sortie de prison ou d'institution, la prostitution, des difficultés familiales ou relationnelles. Si le contexte de la rencontre apparaît homogène, les motifs de l'accompagnement des travailleurs de rue au fil de ces années sont plutôt hétérogènes : cheminement avec les Centres jeunesse, problèmes de dépendances, apprivoisement d'un diagnostic de santé mentale, la recherche de travail ou simplement la nécessité d'avoir un espace pour se confier.

3.3 Stratégie de cueillette de données : l'entrevue semi-dirigée

En conformité avec la méthodologie de recherche qualitative, l'entrevue semi-dirigée a été utilisée comme stratégie de cueillette de données. Selon Savoie-Zajc, l'entrevue de recherche « vise une compréhension riche d'un phénomène, ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité » (2010 : 337). De manière plus précise, cette auteure définit l'entrevue semi-dirigée de la façon suivante :

[...] comme une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension

riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2010 : 340).

Ce type d'entretiens n'est ni complètement ouvert ni étroitement encadré par une série de questions précises. Selon Quivy et Campenhoudt (2011), le chercheur doit avoir en main une série de « questions guides », généralement ouvertes, portant sur des thèmes essentiels à traiter avec la personne interviewée. Toutefois, ces questions n'ont pas à être posées dans l'ordre noté ou sous la formulation prévue. Il est nécessaire que la personne participante puisse parler ouvertement, avec ses propres mots et dans l'ordre qu'elle préfère. Dans cette perspective, « le chercheur s'efforce simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'[elle] s'en écarte et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible » (Quivy et Campenhoudt, 2011 : 171).

Bien qu'au départ nous souhaitions réaliser deux entrevues avec chacun des jeunes pour approfondir certains éléments, nous avons finalement choisi conjointement avec l'organisme et notre directeur de recherche d'effectuer une entrevue en profondeur d'environ une heure et demie avec chacun d'entre eux. Ce choix visait à augmenter nos chances de réussite dans la mesure où une certaine spontanéité était à saisir dans l'immédiat, comparativement à une approche plus structurée de prise de rendez-vous qui n'était pas nécessairement compatible avec la réalité des jeunes. À cet effet, le soutien de la travailleuse de rue dans la planification de ces entrevues a été la pierre angulaire permettant qu'elles puissent avoir lieu.

Il est à savoir qu'un schéma d'entrevue (voir Annexe A) avait été élaboré afin de mettre en évidence les thèmes essentiels à aborder en entrevue, notamment par rapport à la relation avec le travailleur de rue et à l'intervention en tant que telle. Les

entrevues de recherche ont toutes eu lieu dans les locaux de l'organisme, bien que nous offrions la possibilité aux jeunes de choisir un lieu qui leur convenait et qui garantissait la confidentialité des entretiens. Finalement, nous avons fait preuve de souplesse et d'ouverture en accueillant les jeunes dans l'état dans lequel ils se sont présentés, laissant place à quelques situations sympathiques et à une nécessaire flexibilité lors des entrevues. Chaque entrevue fut l'occasion d'une belle rencontre et une opportunité de donner la parole aux premiers bénéficiaires du travail de rue.

3.4 Analyse des données

Par souci de cohérence avec la perspective méthodologique retenue, il sera important d'utiliser une méthode analytique permettant l'interprétation des données recueillies. L'analyse de contenu présente les caractéristiques nécessaires à la présente démarche. Selon Quivy et Campenhoudt, l'analyse de contenu « offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité » (2011 : 207). De plus, elle semble en mesure de « satisfaire harmonieusement aux exigences de la rigueur méthodologique et de la profondeur inventive » (Quivy et Campenhoudt, 2011 : 207).

En souhaitant baliser le travail d'analyse qualitative, Mukamurera et ses collègues ont soulevé qu'il est essentiel que le chercheur « explicite ses référents théoriques préalables » (2006 : 114). Il apparaît donc important d'exprimer que l'analyse de contenu de cette recherche a été réalisée en s'inspirant d'un cadre interprétatif influencé par le modèle d'Honneth (2013) de *La lutte pour la reconnaissance*, ainsi que des indicateurs de Colombo (2015) présentés précédemment. Cette logique d'analyse est qualifiée de « délibérative » puisqu'elle consiste à utiliser le cadre théorique pour guider l'analyse. Selon Savoie-Zajc (2000, 2004), « ce cadre indique

les modèles ou concepts ou caractéristiques à travers lesquels l'interprétation se produit » (citée dans Mukamurera *et al.*, 2006 : 114). Cette posture contemporaine en recherche qualitative permet ainsi la référence au cadre théorique lors de l'analyse, tout en s'inscrivant dans une démarche de recherche inductive (Savoie-Zajc, 2000, 2004 citée dans Mukamurera *et al.*, 2006). Il est toutefois important d'exprimer que ce cadre initial d'analyse a été enrichi en cours de route d'autres éléments qui ont émergé des données.

Pour réaliser cet exercice, chaque entretien a été enregistré, puis retranscrit sous forme de verbatim pour nous assurer de la fidélité des contenus. Par la suite, une grille de codification a été créée pour classer le matériel et pour nous assurer d'un traitement systématique des données. Chaque entrevue a été analysée individuellement, puis comparée aux autres afin d'identifier les convergences dans les données recueillies. Les analyses réalisées dans le cadre de cette recherche ont été effectuées à partir de thèmes qui ont émergé du mariage entre les données recueillies et notre cadre interprétatif, et ce, en respectant l'importante expérience des jeunes qui nous ont partagé leur point de vue sur le travail de rue. Il est à savoir que nous avons retenu les différents éléments qui permettaient d'illustrer les convergences entre les entrevues et que nous avons choisi d'utiliser les extraits d'entrevues les plus représentatifs afin d'exprimer ces éléments. Dans cette perspective, bien qu'elles soient pertinentes et aient permis d'atteindre une certaine saturation des résultats, quelques entrevues ont été moins directement citées ; laissant davantage la place à la parole de jeunes qui se sont exprimés de manière plus claire et qui portaient la voix des autres.

3.5 Considérations éthiques

Cette section précise les éléments relatifs à l'éthique de recherche ainsi qu'au respect de la confidentialité des personnes rencontrées. Les différentes modalités et procédures qui ont été mises de l'avant lors des entrevues seront identifiées. Le projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) le 10 mai 2016 (voir Annexe B).

3.5.1 Consentement de participation à l'étude

Un formulaire de consentement a été rédigé afin de permettre aux jeunes participants de saisir adéquatement les modalités du projet de recherche ainsi que leurs droits. Avant chacune des entrevues, ce formulaire a été lu conjointement par le chercheur et le jeune participant. Au terme de cette lecture, le formulaire a été signé afin de valider la compréhension des modalités de la recherche. Chaque jeune participant a reçu une copie de ce formulaire sur lequel étaient inscrites les coordonnées du chercheur et du directeur de mémoire. Il est important de souligner que le formulaire précisait qu'il s'agissait d'une démarche volontaire et qu'en ce sens, il était possible de ne pas répondre à certaines questions ou, ultimement, de se retirer à tout moment du projet.

3.5.2 Risques et avantages de la recherche pour les sujets

Les risques associés à la participation à cette recherche étaient essentiellement d'ordre émotionnel. Il était possible qu'en répondant aux différentes questions lors des entretiens, certains éléments puissent amener les jeunes à vivre des émotions difficiles. À cet effet, il était possible d'arrêter l'entretien au besoin et d'accorder une pause au terme des entrevues pour revenir sur la démarche. Il est important de souligner qu'un dispositif de soutien a été mis en place avec le travailleur de rue

référant pour donner l'aide nécessaire. Autrement, la participation à ce projet de recherche a pu contribuer à l'émergence d'un sentiment positif puisqu'il s'agissait d'une possibilité de partager son expérience et contribuer à l'émergence de nouvelles connaissances.

3.5.3 Respect de la confidentialité des données

Les données qui ont été recueillies lors des entretiens ont été retranscrites sous forme de verbatim. Il est à savoir que ces retranscriptions resteront confidentielles. Un nom de code a été attribué à chaque jeune et des pseudonymes ont été assignés sans aucun lien avec le réel nom du jeune participant. Le document électronique à l'intérieur duquel ces noms de codes ont été établis est protégé par mot de passe connu exclusivement par le chercheur. De plus, les verbatim sont conservés dans un endroit fermé à clef pour garantir la confidentialité. Seules les données ne comportant aucun risque en ce qui concerne les violations de confidentialité ont été utilisées pour la rédaction du mémoire. Dans cette perspective, aucun élément ne peut permettre l'identification directe ou indirecte des jeunes participants.

CHAPITRE IV. RÉSULTATS

Le chapitre suivant illustre les résultats qui émanent des entrevues effectuées avec les jeunes dans le cadre de la présente recherche. Afin de présenter les convergences et les éléments significatifs exprimés par les jeunes, nous avons choisi de présenter les résultats selon la perspective de ce qui apparaît spécifique au travail de rue selon leurs points de vue. Le chapitre est divisé en deux sections principales. D'abord, nous nous intéresserons aux spécificités de l'intervention en travail de rue exprimées par les jeunes. L'objectif de cette section est d'identifier ce que font les travailleurs de rue auprès des jeunes sur le plan des actes d'intervention. Ensuite, nous aborderons les spécificités de l'espace relationnel entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue. À cet effet, après nous être intéressés davantage à l'intervention en tant que telle, nous souhaitons démontrer comment les jeunes se sentent à l'intérieur de cette relation.

4.1 Les spécificités de l'intervention

Cette première section de présentation des résultats met en lumière les actes d'intervention qui sont effectués par les travailleurs de rue auprès des jeunes. Au cours des entrevues de recherche, les jeunes ont été amenés à exprimer leurs points de vue sur les rôles qu'a joué leur travailleur de rue au cours de leur trajectoire de vie, notamment par rapport à l'ensemble des démarches qui ont été effectuées par les jeunes pour améliorer des situations difficiles ou problématiques qu'ils ont vécues. Ces perceptions du rôle ont permis de définir certains éléments spécifiques au travail de rue. En effet, en fonction des propos tenus par les jeunes, ces résultats permettent d'illustrer ce que les jeunes font avec les travailleurs de rue. Trois thèmes sont utilisés pour présenter les convergences identifiées : 1) la présence et la disponibilité ; 2)

l'écoute et le soutien, et ; 3) la référence et l'accompagnement. Il est important que le lecteur considère les liens qui associent ces thèmes l'un à l'autre de manière itérative, plutôt que selon une séquence clairement définie. En effet, les jeunes considèrent ces caractéristiques plutôt comme un ensemble d'interventions qui sont réalisées au fil de leur relation avec leur travailleur de rue.

4.1.1 La présence et la disponibilité

L'un des principaux éléments abordés par les jeunes par rapport aux spécificités de l'intervention effectuée par leur travailleur de rue est exprimé par l'idée de la présence et de la disponibilité. D'emblée, il est question d'être présent, de manière régulière, dans les milieux qui sont fréquentés par les jeunes, en ajustant leur présence aux habitudes ou aux conditions de vie de ces derniers. Les jeunes rencontrés expliquent que cette approche permet au travailleur de rue de saisir plus exactement leur réalité et d'ajuster leurs interventions. La notion de présence s'accorde à celle de la disponibilité, lorsque l'horaire de travail est modulé en fonction des besoins spécifiques des jeunes. Finalement, les jeunes apprécient la possibilité de faire appel à leur travailleur de rue dès que nécessaire et que celui-ci réponde rapidement à l'appel.

Le fait que les travailleurs de rue soient présents dans les milieux fréquentés par les jeunes, que ce soit la rue en tant que telle, les appartements, les parcs ou les bars, représente pour ceux-ci la principale manière d'entrer en contact. Les jeunes expliquent que leur présence régulière et ajustée à leurs habitudes permet éventuellement de les croiser, les reconnaître et de pouvoir accéder à leur aide :

Moi, je me tiens gros au parc [...], pis, c'est vraiment comme ça que j'ai connu le travail de rue. À cause qu'ils sont venus au parc, pis on les voyait souvent là. Ils venaient, ils passaient une heure ou deux. Pis, comme je disais, ça permettait que des personnes, soit qui connaissaient

pas trop le travail de rue ou, mettons [l'organisme] justement, ben ça permettait je trouvais, pas comme d'aller chercher à aider, mais d'être là, pis d'offrir l'aide que les jeunes sont pas nécessairement poussés à aller chercher. Mais, ils étaient là. Pis, le monde savait que c'était des travailleurs de rue. Donc, ben, soit, on parlait avec eux autres pis on était en contact avec eux autres pis ils pouvaient nous offrir de l'aide ou des conseils (Xavier).

Plusieurs jeunes ont aussi raconté avoir été dans une condition de vie qui les amenait à fréquenter particulièrement l'espace de la rue au moment de rencontrer les travailleurs de rue, tel que l'exprime Ariane : « J'ai été un deux ans que je me trimballais pas mal plus dans la rue que chez nous, fake, tsé, ça aussi, ça a fait que je les ai croisés souvent. » Anne abonde dans le même sens en exprimant que « la première fois dans le fond que j'ai rencontré un travailleur de rue, moi, j'étais dans le centre-ville de Montréal. Je faisais de la prostitution ».

En plus de permettre la rencontre et l'accès à la relation, les jeunes disent que les travailleurs de rue sont présents dans les milieux souvent au bon moment, et ce de manière délicate. Bien qu'ils se connaissent, les jeunes pensent que les travailleurs de rue ne s'imposent pas. Ils sont disponibles à les aborder seulement s'il s'agit de la volonté du jeune. Les propos de Joëlle expriment bien cette idée :

Parce que, entre autres [mon travailleur de rue] justement, ça arrivait, j'étais au bar, un peu *depress* là, j'calais du fort, pis bon, ma vie c'était de la criss de marde, j'allais veiller en pantoufle pis en pyjama. Tu vois le genre là ? Pis à moment donné, je tombe sur [lui] à minuit, une heure du matin « Salut. Ça va ? ». Si je ne veux pas lui parler, il ne me parle pas. « Je suis là, je sers à ça. Tu viens me parler si tu as envie de me parler ». On a développé un peu. Finalement, ça ne va pas si bien que ça ma vie (Joëlle).

Tous les jeunes ont affirmé que cette présence dans leurs milieux et adaptée à leur situation particulière favorise une compréhension plus adéquate de leur réalité. En les accueillant dans leur propre environnement, les jeunes expliquent qu'une connaissance intime se développe et ajoute une sensibilité, voire une crédibilité à l'intervention des travailleurs de rue. Comme l'explique Ariane, « Un travailleur de rue, lui, va vraiment aller sur le terrain. Il va chercher à voir le monde qui vivent dans la rue. [...] Tu es beaucoup plus sensible à quelque chose quand tu vois la réalité ». Cette appréciation de l'accès à la réalité est aussi bien illustrée dans les propos de Xavier :

[L] a personne voit exactement dans quelle situation que t'es, vu qu'elle vient chez vous [...] L'intervention devient un peu plus pertinente, je sais pas comment dire, elle peut mieux te conseiller en sachant comment que tu te conduis chez vous ou comment c'est fait chez vous la situation. [...] Je trouve que l'intervention devient d'autant plus crédible quand la personne sait vraiment que, de juste lui en parler comment c'est chez vous, de juste lui en parler de comment, c'est pas pareil comme quand la personne le voit (Xavier).

L'un des éléments qui permettent d'avoir effectivement accès à cette compréhension et qui qualifient plus précisément la présence des travailleurs de rue est, selon les jeunes, l'idée de la disponibilité. La disponibilité se définit dans leur discours principalement selon deux orientations. La première étant l'ajustement des horaires de travail à la réalité des jeunes et, la deuxième, la capacité à répondre aux différents appels ou demandes effectués par ces derniers :

Le travail de rue c'est du monde, c'est des personnes qui sont ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre ou presque. [...] [Ma travailleuse de rue], elle a été une grosse partie dans ma vie. Je l'appelle pis quand que je peux pas appeler, je viens [à l'organisme]. Elle est tout le temps disponible (Vanessa).

Cet extrait d'entrevue souligne que, pour être présents et disponibles, les travailleurs de rue doivent organiser leur horaire de manière non conventionnelle et connaître les milieux afin d'y être aux moments opportuns. En effet, les jeunes ont tous expliqué avoir accès à leur intervenant de manière souple, selon leurs besoins et à l'extérieur des heures considérées habituellement normales pour avoir accès à des services.

[I]ls ne font pas des 9 à 5 là ! Ils sortent dans les parcs, quand il y a des événements, ils sont là. Il y en a qui travaillent de nuit, ils vont jusqu'à 3 heures du matin. Tsé, ils savent que les tout croches se tiennent au parc, c'est là qu'ils vont aller (Joëlle).

Finalement, la disponibilité et la présence des travailleurs font partie intégrante de l'ensemble du discours des jeunes lorsqu'ils racontent les histoires qui ont marqué leur relation avec leur travailleur de rue. Il est ainsi question de la présence du travailleur de rue dans les milieux à titre spontanée en fonction des besoins exprimés, comme l'explique Joëlle : « C'est un intervenant qui est là quand tu en as besoin. Dans la mesure de tes besoins [...] Ils se déplacent, certain ! Dans mon milieu là. Si j'ai besoin de jaser, je l'appelle. T'as-tu de la place aujourd'hui ? J'aurais besoin de jaser. Ils vont passer chez moi ! ». Il est également question de la présence à plus long terme, qui s'exprime comme une constance qui accompagne les jeunes au fil du temps. À titre d'exemple, Ariane explique : « Il y a eu beaucoup de péripéties dans ma vie entre temps qui a fait que ça a pris un peu de temps. C'est ça, j'ai buché énormément fort tout en ayant le support des travailleuses de rue ». Cette présence récurrente permet d'aborder une deuxième spécificité de l'intervention, soit l'écoute et le soutien.

4.1.2 L'écoute et le soutien

De manière intimement liée, les jeunes expriment effectivement que la présence et la disponibilité des travailleurs de rue favorisent l'émergence d'interventions qui

peuvent être regroupées sous le thème de l'écoute et du soutien. À cet effet, l'un des éléments spécifiques à l'intervention en travail de rue nommé par les jeunes est qu'ils peuvent être soutenus dans un ensemble très large de domaines. D'une part, ce soutien est orienté vers la réponse aux différents besoins, disons plus pragmatiques, du quotidien et, d'autre part, combiné à la possibilité de se confier intimement sur tous les sujets qui les préoccupent. L'écoute, comme acte d'intervention, représente pour les jeunes l'une des raisons les plus importantes qui les amènent à interpeller leur travailleur de rue.

Lorsque questionnés sur le rôle que les jeunes attribuent à leur travailleur de rue ou sur ce qu'ils en retirent, la majorité a fait référence à des images qui illustrent cet espace d'écoute et qu'ils disent apprécier particulièrement :

- Qu'est-ce que ça t'apporte [la présence de ton travailleur de rue] ?
- Une oreille. Une oreille pour m'écouter. Je fais de quoi pis, tsé, [ma travailleuse de rue], j'ai jamais eu vraiment de secret. Je sais pas si tu comprends ce que je veux dire ? J'ai toujours été honnête face à [elle] (Antoine).

Cet extrait, et ce qui a été plus largement discuté en entrevue, démontrent que le jeune ressent le besoin d'être écouté après avoir vécu ou avant de vivre une situation plus difficile qui compromettrait son intégrité et sa sécurité. Dans le même ordre d'idées, pour certains jeunes, le rôle de confident est aussi explicitement alloué à leur travailleur de rue. Pour Vanessa, la valeur de ce confident faisant la démonstration d'une véritable capacité d'écoute est très importante :

C'est mon confident quand ça allait pas ben. Me remonter pis il me fixait des objectifs dans ma tête parce que j'étais une fille renfermée. Avoir confiance en moi, j'ai encore de la misère un peu aujourd'hui. Pis, le fait de parler à quelqu'un qui t'écoute, qui se câlisse pas de toi, qui est prêt à

t'aider, à te trouver un loyer, trouver une job stable pis être honnête dans la vie sans les voler, c'est gros là (Vanessa).

Plusieurs jeunes ont aussi affirmé que cette écoute, dans les moments les plus difficiles, permet de ne pas se sentir seuls. Le bris de l'isolement par l'écoute est souvent associé à la notion d'aide et de soutien. Il s'agit d'une première orientation du soutien qui se définit par l'écoute et qui s'inscrit en complémentarité avec la notion de présence abordée précédemment :

Que je ne suis pas toute seule, qu'il y a du monde qui sont là pour m'écouter. Que, mettons, si j'ai des idées négatives, ou ben sinon des idées super noires, noires, noires, tsé, elles sont là pour m'aider [...] Sont là en train de me dire de pas me décourager, peu importe, les difficultés que je vis au travers. Sont supportantes (Sophie).

Cette idée du « support » est omniprésente dans le discours des jeunes, tant par rapport à la manière dont ils se sentent en présence de leur travailleur de rue que par rapport à l'intervention réalisée auprès d'eux. Pour certains, le fait de soutenir la personne par l'écoute, ainsi que par différentes actions visant à améliorer leur condition de vie représente le mandat principal du travail de rue :

— [Ça] serait quoi ta définition du travail de rue là, toi, Xavier ?
 — [...] [J]'ai l'impression c'est gros du soutien, gros du soutien à la personne. C'est vraiment de soutenir les personnes de la rue dans leurs démarches, leurs petits problèmes quotidiens, qu'ils peuvent appeler, en parler ou que même, elle peut venir à la maison (Xavier).

Cette deuxième orientation du soutien en fonction des problèmes quotidiens et des démarches à réaliser s'effectue selon les jeunes de manière généraliste, dans le sens où tous les domaines peuvent être envisagés. L'extrait suivant exprime bien cette idée : « En gros, je les vois comme ils aident dans tous les domaines, que ce soit

psychosocial, que ce soit professionnel, que ce soit alimentaire » (Maxime). En effet, les jeunes disent pouvoir être soutenus dans une perspective généraliste et octroient à leur travailleur de rue un mandat premier qui consiste à les aider :

[D]es fois, je dis que ça a pas l'air énorme, mais c'est tellement, comment je peux dire, c'est tellement tout en même temps. Pour certaines personnes, ça a l'air de rien. Mais, pour d'autres, c'est tellement immense ce qu'ils font. J'adore les travailleurs de rue, justement pour ça, parce que leur travail consiste à aider le monde pis, justement, c'est la chose qu'ils font le mieux (Ariane).

Il est intéressant d'ajouter que cette notion d'aide est nuancée par la plupart des jeunes qui expliquent que leur travailleur de rue va effectivement les soutenir sans toutefois faire le travail à leur place. L'objectif de développer une certaine autonomie balise pour la plupart des jeunes la manière dont se déploie ce type d'intervention :

Exactement, il ne fait rien à ma place. Justement, il favorise l'autonomie, ils veulent que tu réussisses à le faire seule. Ils ne vont pas me prendre par la main là, mais ils peuvent me tenir la main pendant que je le fais (Joëlle).

Le fait de favoriser l'autonomie introduit l'idée de l'accompagnement qui sera traitée dans la section suivante, en parallèle avec la notion de référence. Les jeunes expliquent que la perspective généraliste du soutien offert par les travailleurs de rue ne signifie pas nécessairement la maîtrise complète de l'ensemble des domaines. En effet, pour les soutenir adéquatement, les jeunes expliquent que les travailleurs de rue peuvent travailler en équipe en faisant appel à d'autres ressources :

C'est ça une travailleuse de rue ! C'est supposé être un groupe qui est bon dans toute, mais toute différemment. Moi, je suis pas bonne dans la peinture, mais je suis bonne pour froter. Ben, je vais dire « hey, moi je

vais te présenter mon chum de gars qui peinture, mais moi, criss, je vais faire ton ménage ». Fake, notre union va être plus fort (Anne).

L'image utilisée par Anne abonde en ce sens, puisque les jeunes expliquent effectivement que les travailleurs de rue doivent être en mesure d'intervenir dans plusieurs domaines tout en travaillant de pair avec les ressources pertinentes.

4.1.3 La référence et l'accompagnement

La référence et l'accompagnement représentent la dernière spécificité de l'intervention identifiée lors des entrevues et que nous souhaitons mettre en lumière. En effet, les jeunes ont exprimé que l'un des actes importants effectués par leur travailleur de rue est d'identifier les ressources appropriées à leur situation et qui sont en mesure de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. La connaissance détaillée de ces ressources permet de référer les jeunes vers celles-ci. Par la suite, les jeunes soutiennent que les travailleurs de rue sont en mesure de faciliter l'accès à ces ressources par un travail d'accompagnement. Cet accompagnement s'effectue en fonction des démarches que souhaitent réaliser les jeunes et aussi de manière à cheminer avec eux à travers l'ensemble des événements qui ponctue leur trajectoire.

De manière générale, les jeunes disent qu'ils font d'abord appel à leur travailleur de rue lorsqu'ils vivent une situation problématique. Dans l'éventualité où ces derniers ne sont pas en mesure de répondre à la situation, l'un des actes d'intervention posés est de les référer vers un milieu susceptible d'y répondre adéquatement :

[S] i j'ai des besoins, si j'ai un questionnement ou quoi que ce soit, tsé, je demande à un des travailleurs de rue. Pis, si eux autres peuvent pas m'aider, ils sont capables de me référer à quelqu'un ou à un autre organisme qui peut m'aider. Ça aussi, ça l'aide beaucoup (Ariane).

Dans cette perspective, les jeunes expliquent que les travailleurs de rue ont développé une connaissance précise des ressources présentes sur leur territoire d'intervention. Cette connaissance permet aux jeunes d'accéder à ces ressources puisque leur travailleur de rue est en mesure d'en faire la présentation. Pour plusieurs, le fait d'être capables d'accueillir et d'analyser leur situation, puis d'expliquer les possibilités qui s'offrent à eux représente l'un des mandats principaux du travail de rue :

[L]es travailleurs c'est supposés être ça : avoir la qualité de se faire dire dans la face c'est quoi, pis faire comme, « shit ok, j'ai besoin d'aide pour vrai ! ». Pis, ils sont supposés d'être là pour nous péter notre bulle pis de dire « là t'as besoin d'aide, tel organisme pour ça, ça, ça ». Pis si t'en as besoin de quatre organismes, ben criss, ça sera ça ! C'est supposé être ça le travail de rue, nous aider à nous aider (Anne).

En complémentarité aux interventions visant la référence, s'ajoute le travail d'accompagnement. À cet effet, les jeunes expliquent que l'accompagnement est réalisé à plusieurs niveaux en respectant leur rythme, ce qui permet de faciliter les démarches qu'ils souhaitent accomplir. À titre d'exemple, de manière simultanée aux références effectuées, les travailleurs de rue accompagnent les jeunes de la prise de contact avec une nouvelle ressource, au transport vers celle-ci et offrent du soutien émotif au fil de l'intervention, jusqu'à contribuer à une bonne compréhension entre les parties. Différents rôles sont donc simultanément attribués par les jeunes à leur travailleur de rue selon les situations qui se présentent.

L'exemple suivant représente adéquatement une situation d'intervention qui illustre le travail de référence et d'accompagnement des travailleurs de rue et qui peut être généralisée à l'ensemble des jeunes rencontrés lors des entrevues :

Ben, je suis arrivée ici probablement décâlisée de la vie. Là, il s'est assied avec moi. On a discuté de comment j'étais. J'ai dit « Ok... Regarde, faut vraiment j'arrête de consommer ça a pas de classe. Qu'est-ce qu'on fait ? ». Là, il m'ouvre une porte « Ça te tenterait tu peut-être une thérapie ? ». Si je dis non, c'est non. Il m'achalera pas plus. Mais, « Ouais t'as raison. Comment ça marche tu penses ? C'est où que je pourrais aller ? ». « Ben, on va checker ensemble ». Il ne fera rien à ma place. Ça, c'est sûr et certain ! Il ne va pas faire les choses à ma place. On peut regarder ensemble par contre. Si ça, ça m'adonne d'aller là, ça ferait mon affaire, ben regarde, pourquoi pas ? « Regarde là, appelle. Si t'es trop gênée je vais appeler avec toi ok : Je représente [l'organisme], j'ai une jeune à côté de moi... ». [...] En un an, il est venu me porter à trois désintox différentes (Joëlle).

Cet extrait d'entrevue démontre l'accueil et la proposition de pistes d'intervention à l'aide de références, dans le respect du rythme du jeune. De plus, le travailleur de rue accompagne le jeune pour prendre contact avec la ressource et, finalement, l'amène à trois reprises dans un centre de traitement des dépendances.

Tel qu'exposé dans la section précédente, le travail d'accompagnement s'effectue aussi de manière généraliste et permet un soutien émotif au cours de l'intervention. L'extrait suivant illustre différents milieux où l'accompagnement peut être réalisé, selon les besoins nommés par les jeunes, ainsi que le soutien qui peut être nécessaire avant, pendant ou après l'intervention :

[Les] travailleuses de rue vont être plus dans le concret. Tsé, j'ai ça à faire, pis si y'a de quoi, elle peut venir avec toi, soit, aller à l'épicerie, au CLSC, soit, justement des rendez-vous chez le dentiste ou, tsé, chez le psychologue. T'as besoin d'un accompagnement parce qu'en sortant de là, tu sais pas comment tu vas feeler, tsé. Ben, plus concrètement, elle, elle va être là (Xavier).

Finalement, les jeunes ont expliqué qu'en contexte d'accompagnement, les travailleurs de rue sont amenés à jouer plusieurs rôles qui permettent, entre autres, de faciliter la communication entre les différents acteurs de l'intervention. L'extrait suivant expose quelques-uns de ces rôles, puisque le jeune identifie clairement le besoin d'avoir, d'une part, un témoin neutre qui observe l'intervention et, d'autre part, une personne en mesure de valider sa compréhension des informations transmises :

Dans mon cheminement, v'la un an et demi, j'avais demandé à [ma travailleuse de rue] d'être avec moi pis de me suivre là-dedans. [...] C'était surtout, de un, d'avoir un témoin qui était comme pas de ma famille, un témoin neutre dans le fond si on peut dire, puis, d'un autre côté, c'était du support, puis en même temps, tsé, que si mettons la TS me disait quelque chose, de revoir après avec [elle] voir, j'ai tu bien compris [...] Ça l'aide beaucoup plus à décoder (Ariane).

Finalement, cet extrait illustre aussi l'idée d'un accompagnement plus large en fonction d'un cheminement sur une période de temps relativement longue. Cette idée transcende l'ensemble des spécificités de l'intervention, voire des spécificités de l'espace relationnel, dans la mesure où l'une des particularités nommées par les jeunes est cette présence de leur travailleur de rue qui les accompagne dans leur cheminement au fil du temps. Dans cette perspective, l'accompagnement n'est pas uniquement effectué pour faciliter l'accès aux ressources, mais plus largement dans une perspective de soutien personnalisé sur lequel les jeunes disent pouvoir compter.

4.2 Les spécificités de l'espace relationnel

À la lumière des éléments présentés, la section suivante vise à mettre en lumière la relation qui s'établit entre les jeunes et les travailleurs de rue. Amenés à se prononcer sur cette relation, notamment par rapport à leur état d'être dans le cadre de celle-ci,

les jeunes ont exprimé une forme d'attachement à leur travailleur de rue. Cet attachement, ou ce lien qui apparaît particulier, se définit toutefois en fonction de certaines caractéristiques. C'est pourquoi nous avons choisi de présenter l'idée des spécificités de l'espace relationnel entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue en fonction de trois thèmes qui illustrent les convergences des propos obtenus : 1) Être soi-même et être accueilli ; 2) Être soutenu, et ; 3) Être important. En présentant ces trois thèmes, libellés à l'impératif, nous souhaitons que le lecteur puisse ressentir la manière dont sont disposés les jeunes à l'intérieur de cet espace d'interactions. De plus, il est possible que le lecteur observe des similitudes entre les deux sections, par exemple par rapport à la notion de soutien exprimée régulièrement par les jeunes. Par contre, ce qui établit la distinction est l'emphase portée à l'état d'esprit ressenti par les jeunes dans l'interaction, plutôt qu'aux actes d'intervention effectués par les travailleurs de rue auprès des jeunes.

De manière générale, l'un des jeunes rencontrés, Xavier, a su résumer l'esprit de cette relation en nuancant l'idée de l'acte d'intervention plus traditionnel par l'idée de la présence qui, pour plusieurs, s'exprime par l'expression « être là » :

Ben moi, comment je verrais le travail de rue ? C'est justement d'être présent pour les jeunes. Vraiment de leur offrir, pas de leur offrir justement, mais d'être là pour les aider pis toutes. Pis, de voir si quelqu'un va pas bien, si jamais t'as envie de parler, si jamais, moi je peux faire ça pour toi. Je peux t'écouter. Je peux te conseiller. Je peux t'aider. Tsé, comme je dis, faut que ça vienne de la personne. Mais, elle est là et elle doit te faire rendre compte qu'elle est là pour, pis elle peut t'aider. Fake, elle, son rôle pour moi, c'est justement de montrer qu'elle est là, sans trop aller piquer, pis aller, tsé, chercher à aider la personne. Elle peut pas vouloir plus que la personne. Fake, tsé, juste, c'est ça, d'être là (Xavier).

En étant là avec les jeunes, tout en ne cherchant pas d'emblée à aider la personne, les bases de l'interaction se développent dans un schème relationnel ; une relation prend

donc effectivement forme et un lien se développe d'abord. Les spécificités de ce lien seront présentées dans les paragraphes suivants.

4.2.1 Être soi-même et être accueilli

Afin d'illustrer les particularités de cet espace relationnel, nous avons d'abord choisi d'aborder l'idée selon laquelle les jeunes se sentent eux-mêmes et se sentent accueillis. Cette idée, qui émane de manière consensuelle des entretiens menés, apparaît comme un élément fondamental au contexte qui définit la relation. En étant en mesure de se présenter tels qu'ils sont, au moment où ils sont disposés, et d'aborder librement les sujets qui les préoccupent sans avoir peur d'être jugés ou moralisés, les jeunes identifient un élément important de leur relation avec leur travailleur de rue.

D'emblée, comme l'indique Xavier, « Je peux me présenter vraiment comme moi-même à l'intervenant de rue ». C'est précisément cet élément, la possibilité d'entrer en relation en respectant, d'une part, ce qui les définit et les anime comme personne et, d'autre part, l'état dans lequel ils sont au moment de la rencontre, qui est selon les jeunes la pierre angulaire de cet espace relationnel. En effet, les jeunes précisent que l'ouverture d'esprit d'un travailleur de rue est essentielle à l'établissement de cet accueil, comme l'explique Annie :

Les travailleurs de rue, moi je trouve que c'est une coche sur toute là-dessus parce que l'ouverture est supposée être plus ouverte. Tsé, un médecin, c'est ça, ça, ça. Le travailleur de rue c'est tellement supposé... les œillères sont pas supposées être fermées. J'peux te parler de la prostitution, je peux te parler de m'être fait violer, j'peux te parler de la drogue, j'peux te parler de comment je vais aujourd'hui, des sentiments... c'est supposé être ouvert à ça. [...] Fake, peu importe la situation, c'est ça

le travailleur de rue. On est supposés de voir l'aspect d'ouverture, complètement, pas de barrières (Annie).

Cette idée de l'ouverture et des barrières qui tombent, faisant place à un espace d'interactions libres, est reprise par plusieurs. De manière générale, les jeunes rencontrés évoluent avec l'impression de ne pas pouvoir aborder librement ce qui les préoccupe, tant dans leurs réseaux familiaux et amicaux, qu'avec d'autres professionnels. Cette impression se consolide par la présence de certains impératifs sociaux, tel que l'expose Sophie en faisant référence à l'impératif de la perfection qu'elle semblait vivre dans le cadre d'une ancienne relation amoureuse :

Je peux aborder toutes les choses que je pourrais pas aborder avec mon ex-conjoint parce que toutes les fois où je veux lui parler de quoi, il fallait que je me taise. J'ai pas le droit de parler de rien, il faut que je reste dans ma bulle. Faut que je sois parfaite, une femme parfaite. Pis, tandis que ici, je peux parler de vraiment tout et de n'importe quoi. De tout, tout, tout !
(Sophie)

À défaut de pouvoir aborder librement ces sujets dans plusieurs sphères d'interaction, le contexte de la relation avec le travailleur de rue permet d'évacuer ces limites, illustrées par plusieurs par l'image des barrières. L'élimination des barrières favorise la confiance et permet d'aborder tous les sujets possibles, notamment ceux qui sont considérés problématiques, et ainsi favoriser l'amélioration de ceux-ci :

Il y a beaucoup moins de barrières. T'enlèves beaucoup de barrières. Souvent, c'est ça tu parles avec une personne qui a un impact dans ta vie. Tu te limites, tu te limites, tu te limites à parler de plein d'affaires, de rentrer dans les détails. Mais, c'est ça, avec cette personne-là [le travailleur de rue], ça enlève plein de barrières, ça te permet d'approfondir un peu plus tes problèmes, tes choses. Tu y vas plus en profondeur que si tu parlais ou demander conseil à tes parents ou à un bon ami. Ça va enlever ces barrières-là, tu vas pouvoir aller plus profondément dans ce que tu veux parler, ce que tu veux changer (Xavier).

Cette ouverture qui permet d'évacuer les limites qui empêchent les jeunes d'aborder ce qui, pourtant, leur apparaît essentiel, est aussi caractérisée par l'établissement d'un espace sécuritaire, marqué notamment par la confiance. Nous aborderons toutefois la question de la confiance plus en profondeur dans l'une des sections suivantes. L'idée de vivre un sentiment de sécurité au cœur de la relation favorise l'accueil :

Ben, je dirais que, tsé, c'est que tu te sens en sécurité de parler de tes affaires à elle pis toute, parce que un, elle a pas vraiment d'impact direct dans ta vie personnelle privée, fake tu peux lui parler de tes affaires (Xavier).

De plus, cette élimination des barrières, associée au sentiment de sécurité vécu dans le cadre de cette relation, permet aux jeunes d'évacuer les malaises qui pourraient être vécus lorsque certains sujets plus sensibles doivent être abordés ; sujets qui seraient potentiellement mal accueillis dans d'autres sphères d'interaction :

Non, à venir jusqu'à date, tsé, je veux dire, j'ai jamais eu de malaise à parler avec les travailleurs de rue. J'ai jamais eu de malaise à leur demander de l'aide. J'ai jamais eu de malaise à avoir peur de me faire juger ou de me faire pointer (Ariane).

Ce dernier élément exprimé clairement par Ariane, qui fait référence à l'impression d'absence de jugement — ou dans ses termes, à ne pas être pointé du doigt —, révèle d'ailleurs une autre caractéristique importante : être soi-même et être accueilli. Joëlle et Ariane abondent dans le même sens en précisant que les travailleurs de rue ne sont pas là pour juger ou pour indiquer d'emblée la voie à suivre :

Les travailleurs de rue, d'avance, sont pas là pour te juger ou te dire comment vivre. En fait, ils sont là si tu veux, dans la mesure que tu veux.

C'est toi qui décides si t'as besoin d'eux ou pas. Ils ne vont jamais s'imposer (Joëlle).

Ils ont beaucoup plus accès à ça [la réalité], je pense que c'est là où est-ce qu'ils sont beaucoup moins portés à juger et beaucoup plus portés à aider. Sans nécessairement essayer de trouver toujours ce qui est négatif (Ariane).

Ces deux dernières idées apparaissent aussi déterminantes pour illustrer le contexte de la relation. Premièrement, ce qui est au centre de la relation n'est pas la recherche de ce qui est dysfonctionnel et sur lequel il faut intervenir, mais plutôt l'accueil en tant que tel, dans un cadre qui permet de se présenter tel quel. Deuxièmement, l'absence de jugement apparaît comme un élément déterminant pour permettre de se présenter fidèlement à sa situation, sans avoir peur de subir un regard qui leur serait d'emblée défavorable. Cette absence de jugement suppose toutefois d'établir l'importance de s'intéresser d'abord au jeune.

À cet effet, comme le dit franchement Maxime : « [A]ppliquer son livre sur la personne, c'est pas de même que ça marche ! ». Dans leurs discours, les jeunes établissent clairement que leur travailleur de rue n'est pas présent pour leur faire la morale en ayant la prétention de connaître ce qui est optimal pour eux. Cette idée est particulièrement développée par Maxime qui explique qu'il est important que le travailleur de rue s'éloigne des perspectives théoriques générales pour s'ajuster réellement à la réalité des personnes qu'il rencontre :

C'est pas qu'il prétend savoir c'est quoi qui est le mieux pour la personne, tsé là. Parce qu'un travailleur de rue, ou n'importe quel être humain, va avoir sa vision de la vie, pis c'est quoi l'idéal. Mais, c'est pas nécessairement le même pour la personne [...] [L] e travailleur de rue, moi, c'est ça que j'aime, c'est pas qu'il prétend c'est quoi qui m'amènerait mon bien-être. Tsé, c'est sûr que... même dans les thérapies, surement même à l'école, y'ont surement une pyramide ou peu importe, tsé, qui explique c'est comment atteindre le bien-être pis l'illumination ! Mais, c'est pas le

cas pour tout le monde. C'est pas tout le monde que ça marche de même. [...] [C] » est ça l'important d'un travailleur de rue : ne pas prétendre savoir c'est quoi qui amènerait le bien-être (Maxime).

Dans le même ordre d'idées, les jeunes parlent de l'importance d'une approche plus personnalisée qui émane des besoins spécifiques de ces derniers. Plus précisément, ils soulignent l'importance du respect et de la compréhension des besoins spécifiques :

Mon travailleur de rue justement c'est de pouvoir m'écouter selon mes besoins. Ça se peut qu'il y ait des journées que je suis juste pas prêt à rien faire, pis tout ce que je veux c'est aller me droguer. Surtout ce que j'ai besoin c'est de me sentir respecté là-dedans pis pas être incompris (Maxime).

Lorsque Maxime fait référence à sa volonté d'aller se droguer et que cette volonté doit être comprise et respectée, il fait référence à une autre particularité générale qui détermine cette relation : le respect du rythme et de la condition des jeunes.

En effet, comme nous l'avons présenté précédemment, les jeunes ont rencontré les travailleurs de rue alors qu'ils vivaient différentes situations, plus ou moins problématiques, qui généraient un certain état d'instabilité. L'une des spécificités relationnelles nommées par les jeunes est la capacité d'adaptation et la présence inconditionnelle des travailleurs de rue. Joëlle a su exprimer cette idée d'une manière particulièrement claire :

Ils m'ont enduré ! Pis, comme si de rien n'était en plus ! Tsé, ils ne sont pas... je n'ai jamais senti de jugement de leur part. « Genre, *criss* là, tu me tapes sur les nerfs t'es trop gelée ! » Non ! Ils sont restés aussi professionnels avec moi qu'ils le sont aujourd'hui dans mes beaux jours [...] Je te dis qu'elle m'a enduré dans des états assez *hardcore*, ça l'a jamais énervée plus que ça. Respectueuse au bout ! (Joëlle)

Cette dernière précise son idée, qui est transversale pour l'ensemble des jeunes, de la façon suivante :

Avec les autres, il y a un plan d'intervention. Si tu déroges du plan d'intervention, si tu ne respectes pas les objectifs que tu t'es fixés avec eux, que t'arrives en état de consommation trop souvent, ils vont dire « écoute là, reviens quand tu seras prêt ou, malheureusement, je ne peux pas vraiment t'aider » ou, tsé, y'a tout le temps de quoi. Eux, c'est pas ça là (Joëlle).

Joëlle témoigne de situations où elle aurait été exclue de plusieurs contextes d'interventions à cause de son état. Il semble fondamental pour elle de pouvoir se présenter telle quelle. Elle résume en exprimant que « Je les ai *chockés* souvent, on s'entend. Mais, ils savent que j'étais là dans ma vie. Je n'étais pas disponible pour m'engager à long terme. Ils me prenaient quand j'étais là ». En effet, la relation avec le travailleur de rue ne prend pas fin malgré le fait de s'être présentée dans un état particulièrement instable. Elle est plutôt marquée par une idée de respect de la condition et du rythme, exprimée par l'expression « endurer », qui balise le contexte de la relation en fonction d'une perspective inconditionnelle et bienveillante.

Cette perspective, comme l'exprime Maxime, doit permettre à la relation de se développer en fonction des besoins véritables, au sens où ils sont nommés et vécus par le jeune rencontré, plutôt qu'en fonction d'une perception. Si telle situation n'est pas vécue de manière problématique au moment où elle est abordée, elle ne l'est pas :

- Mais, Montréal encore là c'est sûr que si je vois un travailleur de rue y'a des bonnes chances que je me sauve en courant.
- Pourquoi ?
- Parce que je cherchais tout simplement pas à être écouté. Tsé, je ne cherchais aucunement de l'aide là. Moi, j'étais ben comme je vivais à Montréal. Je cherchais nullement à changer, j'étais ben comme j'étais.

Tsé, j'pense c'est ça la pire chose qu'un travailleur de rue encore là peut faire, c'est convaincre l'autre personne que sa vie peut être une problématique quand que l'autre le voit tout simplement pas ou tout simplement ne le vit pas comme une problématique (Maxime).

Or, l'idée d'être soi-même et d'être accueilli se définit en fonction d'un cadre relationnel qui favorise un espace libre et sécuritaire, exempt de contraintes, où il est possible d'aborder l'ensemble des sujets qui préoccupent les jeunes, et ce, sans avoir peur d'être jugés ou normalisés en fonction d'éléments qui pourraient les exclure de l'intervention, notamment par rapport à l'état dans lequel ils se présentent. Tel que l'exprime Sophie « Je me sens, comme, appréciée. Pas jugée. Je sens que le monde m'apprécie quand même, ici ». Cette appréciation, comme nous le verrons dans la section suivante, permet d'être soutenu.

4.2.2 Être soutenus

Une deuxième idée transversale aux spécificités de l'espace relationnel entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue peut être représentée à l'aide de l'idée du soutien. En effet, nous verrons qu'être soutenus de manière presque quotidienne, sur une longue période de temps, permet aux jeunes d'être accompagnés au gré des événements qui ponctuent leur cheminement, toujours selon leur rythme et leurs besoins particuliers.

En effet, le sentiment d'être soutenu se manifeste d'abord par une présence qui est qualifiée de quotidienne, dans le sens où les jeunes rencontrés témoignent tous d'un réel engagement de la part des travailleurs de rue dans l'ensemble des situations de leur vie. Nous aborderons d'ailleurs dans la deuxième section du présent chapitre la

perspective généraliste qui est, selon eux, particulière au travail de rue. La citation suivante de Xavier illustre bien cette idée :

C'est ça, que [le travailleur de rue] ait un intérêt pour toi pis ce que tu vis, ça l'amène une certaine motivation, une certaine, ben, motivation au quotidien. [...] Avant, c'est toutes des petites affaires de même, mais qui vient que ça devient gros de même ! Le travailleur de rue je trouve que c'est de la petite aide partout, de la petite aide tout le temps, tsé, soutenue, qui fait qu'à moment donné ça aide la personne à monter je trouve (Xavier).

Comme ce dernier l'affirme lorsqu'il expose cette idée de quotidienneté, « Elle [la travailleuse de rue] était tout le temps pas mal au courant de ce qui se passait » (Xavier).

Il importe aussi de préciser que cette relation se déploie sur une longue période de temps, comme l'exprime Anne : « C'est plus long à développer. Mais, c'est des liens plus forts, qui vont durer ». Plus précisément, Joëlle affirme qu'« une relation avec un TR, c'est plus du long terme. C'est avec ces gens-là que j'ai créé les plus gros liens ». Cette dernière confirme cette idée d'une présence soutenue sur une longue période de temps en affirmant que le travailleur de rue demeure présent au fil du temps, à l'inverse d'un plan d'intervention qui se termine :

Ils sont contents d'être là ! Ils aiment suivre les jeunes. Tu sais genre l'évolution là... c'est pas comme un intervenant X qui ouvre ton dossier, il t'aide, tu fais un plan d'intervention, on clôt le dossier, pis après ça, ben, bonne vie ! Non eux, ils veulent être là après, ils veulent savoir ce que tu deviens. Ils sont intéressés par ça (Joëlle).

Ce maintien de la présence dans le temps permet aux jeunes d'être en présence d'une personne significative qui devient témoin de leur cheminement, qui est en mesure de

refléter leur évolution. En étant questionnée sur le bénéfice de cette présence, Ariane affirme : « Ben, c'est sûr que c'est bénéfique parce qu'eux autres voient l'évolution, donc, ils voient que tout n'est pas perdu ». En rapportant les paroles d'une travailleuse de rue, elle précise l'idée du reflet : « [J]'ai vu ton cheminement, j'ai vu l'évolution, pis je peux te dire en tout cas que t'es vraiment plus la même personne que t'étais. C'est extraordinaire de te voir évoluer comme ça ! » (Ariane citant une travailleuse de rue).

Ces éléments confirment l'importance de ce sentiment de soutien dans le temps qui, selon Maxime, est l'élément le plus important de la relation. En effet, le bris de la relation ou le fait d'être abandonné en cours de route représenterait l'une des pires situations :

En fait là, un travailleur de rue, la pire chose qu'il pourrait faire, selon moi, c'est carrément d'abandonner la personne. Je pense que c'est la pire chose, malgré des fois itou, y'en a qu'ils ont besoin de ça, de se sentir seuls pour mieux comprendre (Maxime).

À cet effet, il apparaît que la stabilité de la relation est mise à l'épreuve, volontairement ou involontairement, par les jeunes au fil du temps. Tel que précisé précédemment, le contexte de la relation permet aux jeunes de se présenter tels qu'ils sont et de ne pas vivre l'expérience du jugement. Cette idée est aussi valable en ce qui concerne le fait d'être soutenu. L'expérience du soutien ne dépend pas de la qualité de la présence ou des actions du jeune, cette pression étant évacuée, dans une certaine mesure, de la relation. En faisant référence à un épisode psychotique tumultueux, Vanessa exprime que sa travailleuse de rue est demeurée présente, même si le lien a été mis à rude épreuve :

Pis, le lendemain, je suis venue voir [la travailleuse de rue]. Je lui dis « [...], scuse moi, aujourd'hui j'entends plus de voix dans ma tête pis je suis sûr que je t'ai envoyé chier ! Je m'excuse, j'étais pas là, c'était pas moi cette fille-là ». Elle dit « Hey, c'est correct. J'en ai déjà vécu ». [...] Tsé, j'avais peur qu'elle veuille plus m'aider à cause que je l'ai envoyée chier, mais elle est encore là aujourd'hui. Tsé, quand ça va pas ben avec les autres, avec mon chum, bon, je viens lui parler elle me donne de solutions (Vanessa).

Dans le même ordre d'idée, Joëlle partage une anecdote qui exprime l'idée d'une présence à plus long terme. Alors qu'elle vit une rechute de consommation de drogues qui s'étala sur environ trois ans, elle expose à quel point elle a mis à l'épreuve le lien qu'elle avait avec son travailleur de rue. Au final, lorsqu'elle s'est sentie prête à recevoir le soutien nécessaire, elle est d'emblée allée retrouver son travailleur de rue :

Fake, tsé, j'ai eu une passe creuse là. Une esti de rechute de la mort voilà quatre ans. J'ai été là-dedans pendant trois ans. Bref, j'en avais rien à chier de personne. Pis, fuck you, fuck you. Pis, toi avec va chier. Pis, j'me rappelle. [Le travailleur de rue] venait chez moi pis il essayait, pas de me faire la morale, mais tsé genre « [Joëlle], tu devrais peut-être faire ça de même ? ». Fuck you! Esti, je l'envoyais chier, ça a pas de bon sens. Mais, je voulais pas... Il a bien fait ce qu'il pouvait, mais je voulais pas... Il est pas là pour... Il s'est retiré. Quand moi j'étais prête, j'suis retourné vers lui tout de suite. Je savais que je n'aurais pas de jugement (Joëlle).

Ces éléments amènent à comprendre que l'idée d'être soutenu sur une longue période de temps par une présence quotidienne s'articule notamment par une présence volontaire qui favorise la qualité de la relation. Comme l'exprime Xavier :

Souvent, quand que, justement la personne vient voir le travailleur de rue pis toute, c'est parce qu'il est prêt à en parler. Fake, déjà là, en partant, c'est plus facile pour le travailleur de rue d'intervenir parce que la personne est là de son plein gré (Xavier).

À la lumière de ces éléments et de manière consensuelle, les jeunes rencontrés ont affirmé l'importance qu'ils accordent à ce sentiment d'être soutenus par rapport à leur cheminement. Comme l'affirme Ariane : « Si je les avais pas eus, je serais peut-être pas rendue aussi loin dans mon cheminement. Tsé, oui, c'est moi qui ai fait le plus gros bout, parce que c'est moi qui ai avancé. Mais ils étaient là pour m'aider et me supporter ».

Cette appréciation du soutien, qui apparaît claire, est ainsi nuancée par le fait que l'évolution des jeunes prend forme à l'initiative de ceux-ci ; à défaut de faire à leur place, les travailleurs de rue les accompagnent au fil des épreuves :

Je suis un humain, j'ai eu des ressources différentes et je pars de loin. Si les travailleurs de rue n'avaient pas été là pour moi, si les ressources communautaires n'avaient pas été là pour moi, je serais morte. [...] Je serais morte quelque part. C'est sûr. J'ai eu des gens de cœur comme ça qui sont passés sur ma route. Ils m'ont attrapé au vol. Mais, encore là, ils ne m'ont pas pogné comme ça pour me tirer de la marde. Ils ont dit « Écoute, je peux t'aider à te sortir de la marde. Ça te tente-tu ? ». Parce que quelqu'un qui ne veut pas, si il veut vraiment se pitcher dans la marde, il va le faire. Je l'ai fait aussi là ! Mais, si ces ressources-là avaient pas été là dans ma vie, je sais pas... je ne m'en serais pas sortie. Regarde, aujourd'hui, ils sont super contents (Joëlle).

Être soutenus suppose une présence relativement intensive dans un contexte relationnel marqué par un lien qui développe sur une longue période de temps, permettant ainsi aux travailleurs de rue de constater la progression des jeunes au fil des événements qui marquent leur trajectoire. Au final, Ariane illustre brillamment les éléments de la présente section à l'aide de l'image du pilier :

— En finissant, en rétrospective, si on conclut là-dessus, dix-sept ans de lien avec le travail de rue, qu'est-ce que ça t'a apporté au final, comment tu le nommerais ?

— Un pilier.

— Un pilier ?

— Oui, ça a été un pilier dans ma vie. Ils ont été là justement pour m'aider, me supporter. Pis, comme on dit, quand tu fais un cheminement dans ta vie, tu le fais marche par marche. Pas deux à la fois, parce que tu peux te planter pas mal plus ! Pis, je pense que c'est la même chose, ils ont été une marche dans ma vie. Un pilier de marche qui a fait que j'ai été capable de monter plus facilement que si je les avais pas eus (Ariane).

4.2.3 Être important

Le dernier élément que nous souhaitons aborder en ce qui a trait à la spécificité de cet espace relationnel et qui réunit l'ensemble des propos recueillis est le sentiment d'être important. Comme nous l'exposerons, le rapport, qualifié d'humain, qui s'établit est marqué par l'intérêt que portent les travailleurs de rue envers les jeunes. Cette posture intéressée favorise la confiance qui est nécessaire à ce lien particulier, qualifié la plupart du temps à l'aide d'expressions propres aux sphères amicales ou familiales. Cette importance ressentie par les jeunes rencontrés est d'ailleurs remise aux travailleurs de rue par un mouvement de réciprocité au cœur de la relation.

Il est effectivement intéressant de constater que, lorsque questionnés sur la manière dont ils définissent le rapport qu'ils entretiennent avec leur travailleur de rue, la grande majorité des jeunes rencontrés ont nommé d'emblée cette idée du rapport humain. Un rapport qui est qualifié d'une telle manière notamment parce qu'il est fondé sur une approche plus personnalisée et qui tend à exclure une perspective essentiellement administrative. En effet, en relative opposition au rapport humain se trouve, dans le discours des jeunes, le rapport administratif qui a été généralement vécu dans le cadre d'expériences d'interventions différentes :

— Le rapport que tu as avec les travailleurs de rue, comment tu le définirais ?

— Humain. Plus qu'avec un [intervenant de l'institution]. [...] L'humanité d'un travailleur de rue est différente de celle [de cet intervenant], parce que lui y va y aller avec, automatique, les normes du gouvernement ou du protocole à suivre. Tandis que le travailleur de rue, oui il va être dans le protocole, mais en même temps, il va y aller beaucoup plus avec son cœur pis sa tête avant de penser nécessairement directement au protocole. Je pense que c'est ce qui fait qu'ils sont beaucoup plus humains (Ariane).

Par rapport à cette idée, les jeunes rapportent que l'impression d'avoir souvent été « un numéro » et que l'accès à ces intervenants est généralement possible lorsque des éléments d'ordre administratif doivent être traités : « [E]lle [l'intervenante de l'institution], tu la vois quand il y a des dossiers à régler » (Xavier). Or, le rapport humain tend à se définir dans une optique personnalisée et près du jeune, tel que l'exprime Xavier :

C'est ça, sinon, vraiment l'approche plus personnelle, rapprochée. Pas un encadrement, mais, tsé que, c'est toi qui es en contrôle, mais elle peut t'aider à contrôler ça, tes petits démons dans ta vie pis toute. Tsé, c'est ça, elle connaît tes petits démons, elle dit là tu t'en vas faire ça, tu devrais faire attention, tsé, connaissant si... C'est vraiment ça, l'approche plus personnelle (Xavier).

Dans le même ordre d'idées et en continuité avec les éléments présentés précédemment (sur l'ouverture et l'importance de ne pas adopter une posture moralisatrice), les jeunes disent s'attendre à une certaine égalité dans le rapport établi avec les travailleurs de rue, une forme d'égalité qu'il est possible de retrouver dans l'espace de la rue :

C'est sûr que vis-à-vis un TR, c'est sûr que l'idéal, c'est une preuve d'égalité. Parce que c'est sûr que si tu te présentes comme quelqu'un de supérieur, oublie ça là [...] Souvent là, le monde de la rue, ce qu'ils apprécient d'être dans la rue, c'est qu'ils rencontrent d'autres mondes dans la même situation pis ils sentent une égalité. C'est souvent ça. Moi, en tout cas, c'est ça que j'ai aimé de mon expérience dans la rue. C'est la sensation d'égalité avec les autres (Maxime).

Ceci étant dit, le sentiment d'être important se manifeste particulièrement lorsque les jeunes abordent l'intérêt porté par les travailleurs de rue à leur égard. Cette démarche, qui se veut intéressée, démontre que les jeunes occupent une place véritablement significative qui est au cœur de leurs interactions avec le travailleur de rue :

Ils s'intéressent à nous. Étant donné qu'on n'est pas des dossiers, qu'on n'est pas des numéros. Je pense qu'ils s'intéressent vraiment aux cas qu'ils entraînent. Si je passe un an sans donner de nouvelle, comme j'ai déjà fait d'ailleurs, quand je reviens, ils sont super contents ! « Pis, qu'est-ce tu deviens ?! » Pis, ils posent des questions. Pis, c'est pas nécessairement dans son mandat de travail, entre guillemets [...] Mais, il y a un intérêt. C'est l'intérêt qui est magique. Ils aiment tellement ce qu'ils font, qu'ils veulent que tu t'en sortes. C'est différent, c'est vraiment pas la même dynamique (Joëlle).

Cette dynamique particulière est aussi traduite par certains jeunes en faisant référence aux notions de sincérité ou d'authenticité qui, à leurs yeux, introduisent quelque chose de réel dans l'interaction. Une forme de présence volontaire orientée vers les jeunes et qui apparaît profondément ressentie :

[O] n sent l'intérêt de leur part. On sent l'intérêt de leur part aussi pour nous autres. Souvent, ben, les filles qui sont ici, on sent qu'elles aiment leur job, pis elles te parlent, pis elles t'écoutent. Elles ont l'air intéressées, elles sont pas ailleurs. Elles sont là. [...] Tu sens de la sincérité, une certaine sincérité de la personne. « Je veux t'aider pis c'est vrai. Je fais pas juste t'écouter pis tu devrais faire ça » (Xavier).

En complémentarité à ces éléments qui positionnent le lien comme humain et sincère, il est pertinent d'aborder la question de la confiance qui s'établit entre les jeunes et les travailleurs de rue. En effet, ces dispositions permettent d'introduire l'aspect de la fiabilité des travailleurs de rue, traduite, entre autres, par la confiance que les jeunes accordent à ces intervenants et qui s'opérationnalise principalement par la notion de confidentialité. En effet, le respect de la confiance apparaît nécessaire à la qualité du lien et à l'importance qui est accordée à la relation. Dans une mesure considérable, cet élément apparaît caractéristique au lien développé avec le travailleur de rue. En effet, la possibilité de se confier de manière sécuritaire, c'est-à-dire sans avoir peur de subir les conséquences de ce partage, n'est malheureusement pas généralisée dans les expériences partagées par les jeunes :

Tu te sens en sécurité, tu te sens à l'aise vraiment à parler de tes affaires. [...] t'as pas à t'inquiéter qu'elle va en parler ou que ça va faire des répercussions que j'aie parlé de ça, parce que plusieurs fois dans ma vie j'ai parlé de certaines choses pis, boom !, ça me revient contre moi. [...] Fake là, tu veux pas lui en dire trop à elle là [une intervenante]. Tsé, parce que ça va jouer pour toi, pis elle est en contact direct avec tes parents, pis elle va en parler avec tes parents. Confidentialité là, pas mal zéro. Sérieusement, pas mal tout ce que j'ai raconté des mes problèmes là-bas, ça s'en allait direct aux oreilles de mes parents. Pis, c'était pas ça le but pantoute. Fake, j'ai arrêté d'en parler de mes affaires tsé. [...], J'avais l'impression, je dis-tu ça ? Je dis pas ça ? Ça va-tu revenir contre moi ? Ça reviendra pas contre moi ? (Xavier)

Cette expérience, partagée par Xavier, représente bien plusieurs situations similaires qui ont été rapportées par les jeunes. La peur des répercussions ou du bris de la confidentialité fait malheureusement partie intégrante du discours des jeunes, à divers niveaux, et les amène à mettre en place différentes stratégies d'évitement afin de préserver leur sécurité. Toutefois, il apparaît que cette situation est vécue de manière différente avec les travailleurs de rue et que la confiance fait partie intégrante de la relation :

— Le professionnalisme est là. Tsé, chaque intervenant [en travail de rue], la vie personnelle de leur clientèle [...] ils en parleront pas parce que justement, ils ont un code professionnel.

— Donc, la confidentialité ?

— C'est beaucoup je pense que c'est ce qui fait que la confiance est vraiment forte envers les travailleurs de rue de mon côté. Oui. Oui. Clairement. [...] Je pense que c'est ce qui fait que ma confiance est beaucoup plus grande envers un travailleur de rue qu'envers n'importe quel autre [intervenant] (Ariane).

À la lumière de ces éléments, il est maintenant possible d'aborder plus précisément l'interprétation que font les jeunes du lien développé avec leur travailleur de rue. En développant une relation humaine qui s'exprime par l'intérêt véritable qui est accordé aux jeunes et l'établissement d'un rapport de confiance caractéristique, les jeunes interprètent généralement ce lien à l'aide de concepts qui se rapportent aux domaines amicaux et familiaux, comme le dit d'emblée Xavier :

Ben, travailleur de rue c'est que, tsé, on les voit pas comme un intervenant ou quoi que ce soit. C'est quasiment comme un ami ou un parent, tsé. Je sais pas comment dire. Pas du côté émotif, mais, tsé, je veux dire qu'on va échanger comme des amis, on va faire des blagues comme si c'était un ami (Xavier).

Cette comparaison aux relations amicales ou familiales est d'ailleurs, d'une part, le résultat de ces spécificités relationnelles, et, d'autre part, une dimension qui peut être volontairement recherchée par les jeunes :

C'est pour ça que les gens vont voir une travailleuse de rue : parce qu'ils sont supposés d'être plus amical qu'un psychologue, qu'un psychiatre. Parce qu'eux autres sont vraiment dans le bureau, pis c'est froid, pis tout ça. Mais, quand on va voir les travailleuses de rue, c'est parce qu'on sait qu'ils en ont vu et qu'ils ont la sensibilité (Anne).

L'un des éléments qui peut justifier cette recherche fait d'ailleurs référence à l'absence de relations amicales ou familiales, voire à l'isolement des réseaux sociaux, comme le nomme Anne en affirmant que « Tsé, comme si c'est rendu une *amie TS* parce que j'en ai pas d'amis ». Cette situation consolide l'impression d'importance des jeunes puisqu'ils accordent un rôle majeur à leur travailleur de rue en les positionnant, par exemple, comme membre de leur famille :

Moi, j'ai pas de frère, j'ai pas de sœur, j'ai pas de cousin, j'ai pas de cousine, j'ai pas de neveu, pas de nièce, je suis unique. Je suis vraiment enfant unique. Pis, je dirais que, de mon côté, je vois ça [le travailleur de rue] comme une grande sœur ou un grand frère qui est là, justement, pour aider pis te supporter, pis t'aider à avancer, du mieux qu'ils peuvent aussi (Ariane).

En parallèle, il est intéressant de constater que ces références amicales ou familiales sont toutefois exprimées avec une certaine nuance qui vise à spécifier l'existence de limites qui balisent la relation. Antoine exprime bien cette nuance avec son image d'« amie à usage unique » et du respect de l'aspect professionnel de la relation :

— Donc, d'après toi, c'est quoi son rôle à [ta travailleuse de rue] ?
 — Une amie qui m'écoute. [...] C'est une amie, mais tsé, on dit des amis à usage unique. Des amis qu'on va utiliser pour ça. Je peux dire que c'est ma meilleure amie à usage unique. [...] Comme une personne, comme une grande sœur, qui me dit « penses-tu que c'est correct si tu fais ça ? Bon là, parle-moi de comment tu vas ? » C'est ça. Je sais pas si tu comprends ? Parce que je vais l'utiliser juste pour ça [...], tsé, moi-même, je sais que j'ai le côté professionnel à respecter. Pis, si c'est respecté, je veux dire, il y a pas de côté autre (Antoine).

Pour plusieurs jeunes, ces limites renvoient à une dimension d'éthique professionnelle qui se doit d'être respectée, malgré la proximité relationnelle qui est installée. À cet effet, l'une des jeunes rencontrées a exprimé de manière très claire

une distinction entre la recherche de l'amitié et le mandat du travail de rue à l'intérieur de la relation, comparativement à d'autres pour lesquels cette distinction apparaît plus floue :

Tsé, il faut mettre un *break*, là à moment donné. Il y a beaucoup de gens qui disent c'est un travailleur de rue, cool, je vais aller me chercher un ami. C'est pas ça le but ! Tu peux aller te chercher, oui, une amitié, mais qui va aider. [...] À la base, les travailleurs de rue sont là pour t'aider, pour te guider. Mais, si les gens sont comme, c'est plus amical [...] c'est ça l'erreur qu'on fait en rentrant en contact avec le travail de rue. On veut trop un ami. Fake, on oublie l'aspect d'aider et de référer à quelque chose. [...] Faut pas oublier cet aspect-là parce qu'à chaque fois quand on rentre ici, c'est l'aspect amical qu'on ressent (Anne).

En continuité avec cette idée de limites ou de balises et même si l'interprétation du lien dans une perspective amicale ou familiale est largement partagée, force est de constater la présence d'une sensibilité particulière des jeunes envers leur travailleur de rue. Une forme de réciprocité est ainsi établie dans la mesure où les jeunes disent être préoccupés par les effets potentiellement néfastes d'un trop grand engagement relationnel avec les jeunes qu'ils rencontrent. Une nécessaire distance rassure les jeunes :

[L]es principes c'est, de un, aider la personne en besoin. De deux, la supporter du mieux qu'ils peuvent. Pas en étant reculés, mais tout en étant empathique, mais pas trop non plus pour essayer d'assurer leur propre vie personnelle aussi parce que, veut veut pas, ils voient tellement de monde. [...] si ils s'impliquent trop, ils peuvent en devenir malades aussi. Tsé, c'est des humains comme tout le monde aussi. Fake, oui, du point de vue d'un travailleur de rue, c'est sûr que c'est d'aider les gens du mieux qu'ils peuvent sans nécessairement trop s'impliquer personnellement (Ariane).

Dans cette perspective de réciprocité, il faut finalement prendre le temps d'établir que les jeunes rencontrés apprécient de manière consensuelle la présence de leur travailleur de rue et ressentent qu'ils font leur travail avec cœur et conviction :

Tu sais, y'en a qui aiment leur job. Eux, ils en font partie. [...] On en profite et c'est pour ça que je suis encore plus dans la gratitude avec eux. Parce ce que je sais que, si ils restent, c'est parce qu'ils aiment vraiment ce qu'ils font. Ça se sent dans la qualité du travail de toute façon (Joëlle).

En fonction de l'ensemble de ces éléments, les spécificités de l'espace relationnel entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue favorisent le sentiment d'*Être importants*. Par l'intérêt que portent les travailleurs de rue aux jeunes et la confiance établit, une dimension humaine, plutôt qu'administrative, est favorisée. Dans leurs mots, les jeunes illustrent, tout en nuances, ce lien à l'aide d'éléments qui se réfèrent aux domaines familiaux et amicaux, ce qui permet, notamment, d'observer une réciprocité et une appréciation relationnelle. De plus, cet espace relationnel offre la possibilité d'*Être soutenus* dans le cadre d'une relation qui se développe sur une longue période et qui permet aux travailleurs de rue de révéler l'évolution des jeunes au gré des situations vécues. À cet effet, les jeunes vivent les sentiments d'*Être soi-même* et d'*Être accueillis* lorsqu'ils traversent ces épreuves, et ce, dans un contexte d'ouverture et de sécurité où l'objectif n'est pas de juger leurs comportements, mais bien de s'y adapter et de les comprendre. Ces trois dimensions illustrent le plus justement possible les spécificités de ces relations qui permettent aux jeunes d'*Être*, tout simplement.

À la lumière de l'ensemble de ces éléments, cette présentation des résultats obtenus lors des entrevues menées au cours de la recherche visait à décrire les convergences présentes dans les propos recueillis auprès des jeunes lors des entrevues de recherche. Nous avons décrit ce qui apparaissant caractéristique à la relation établit entre les

jeunes de la rue et les travailleurs de rue et, précédemment, tracé le portrait des actes d'intervention réalisés. En effet, selon une certaine gradation, ou plus précisément de manière itérative, les jeunes ont exprimé que *la présence et la disponibilité* de leur travailleur de rue favorise *l'écoute et le soutien* ainsi que *la référence et l'accompagnement*. Nous avons évidemment choisi librement de présenter ces résultats dans cette séquence. Toutefois, il est nécessaire de comprendre que toutes les parties sont liées l'une à l'autre, afin de saisir dans l'ensemble le discours des jeunes sur le travail de rue.

CHAPITRE V. DISCUSSION

Le présent chapitre met en relation les résultats de notre recherche avec le cadre théorique afin de présenter les réflexions qui ont émergé de notre processus d'analyse. Il vise notamment à identifier les éléments qui nous permettent de répondre à notre question de recherche : *dans quelle mesure les spécificités du travail de rue contribuent-elles à la reconnaissance des jeunes de la rue ?* En avançant l'idée selon laquelle un lien clair doit être établi entre la reconnaissance et la pratique du travail de rue, Cheval (2001) indique que la posture singulière adoptée par le travailleur de rue participe au mouvement de reconnaissance des jeunes. À cet effet, nous souhaitons approfondir cette idée en explorant les liens possibles entre les propos tenus par les jeunes dans le cadre de notre recherche et les notions proposées par Honneth (2013).

La principale thèse qui émane de la *théorie de la lutte pour la reconnaissance* suppose qu'afin de pouvoir développer une attitude positive envers eux-mêmes, les sujets doivent évoluer dans un ensemble de conditions sociales favorables à la succession de trois formes de reconnaissance : l'amour, le droit et l'estime sociale (Honneth, 2013). Comme mentionné par Colombo (2015), la typologie des formes de la reconnaissance apparaît pertinente par l'ensemble des repères qu'elle offre pour comprendre les dynamiques de reconnaissance vécues subjectivement par les individus, plutôt que dans son opérationnalité concrète en tant que grille d'analyse.

Afin d'arrimer ces éléments avec les résultats de la recherche et la pratique du travail de rue, nous ferons notamment référence aux balises proposées par Fontaine (2004) qui ont été présentées dans le premier chapitre. Bien qu'elles émanent d'un document de réflexion en progression qui visait à approfondir les réflexions sur les enjeux de la

pratique au Québec, nous évaluons que ces balises tracent un portrait particulièrement clair et pertinent de ce qui définit le travail de rue comme une pratique singulière. De plus, nous nous référerons à certains éléments de la publication récente du rapport de recherche de Fontaine et Wagner (2017) sur la négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue auprès des jeunes, qui s'ajoute à l'ensemble de la littérature recensée et qui présente de nombreuses similitudes avec les résultats de cette recherche.

De manière fidèle au modèle de la théorie de la reconnaissance, les deux premières sections qui suivent visent à aborder successivement les trois formes de la reconnaissance à la lumière des résultats présentés dans le chapitre précédent. Nous utiliserons donc les repères fournis par notre cadre théorique afin de nous intéresser d'abord à *l'espace relationnel comme contexte de la reconnaissance affective*, puis à *l'intervention comme contexte de la reconnaissance par le droit et l'estime sociale*. Nous avons choisi cette séquence de présentation pour développer notre analyse de manière loyale à l'esprit de notre cadre théorique. Il est toutefois nécessaire de concevoir les éléments présentés dans leur ensemble, plutôt que de manière linéaire, afin de saisir la globalité des propos que nous avons recueillis auprès des jeunes dans le cadre de notre recherche. Finalement, la troisième section abordera plus précisément *la contribution de l'accompagnement spécifique des travailleurs de rue à la reconnaissance des jeunes de la rue*.

En somme, nous estimons que la lecture de ce chapitre offre des pistes de réflexion intéressantes pour positionner la pratique du travail de rue comme levier à la reconnaissance des jeunes de la rue. Une fois déployé, le potentiel de la relation intersubjective développée entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue répond à un ensemble de conditions qui apparaissent favorables aux différents niveaux de la

reconnaissance et s'articule à travers l'accompagnement social caractéristique à ces intervenants.

5.1 L'espace relationnel comme contexte de la reconnaissance affective

Cette première section de notre discussion établit des liens entre les résultats de la recherche et la première forme de la reconnaissance de Honneth (2013), la reconnaissance par l'amour. À la lumière des résultats présentés dans le chapitre précédent, nous estimons que la relation spécifique développée entre les travailleurs de rue et les jeunes de la rue peut être abordée comme un contexte réunissant un ensemble de conditions qui permettent d'accéder à cette première forme de reconnaissance à laquelle nous ferons référence à titre de reconnaissance affective. Afin de développer cette idée, nous interpellons les éléments pertinents de la théorie de la lutte pour la reconnaissance et les notions propres à la pratique du travail de rue pour identifier les relations possibles avec les résultats présentés précédemment.

Dans un premier temps, il nous apparaît essentiel de rappeler que l'ensemble de la démarche théorique d'Honneth (2013), tel que l'ont expliqué Courtel (2008) et Voirol (2006), est articulé d'abord en fonction de l'importance accordée à la relation intersubjective. Dans cette perspective, les bases épistémologiques de la théorie de la lutte pour la reconnaissance expriment que c'est principalement l'existence de ces relations qui permettent à l'être humain de se réaliser. Comme l'évoque Honneth, « les humains doivent leur identité à l'expérience d'une reconnaissance intersubjective » (2013 : 120).

À cet effet, en présentant les résultats de notre recherche par l'identification des points de convergences et des éléments significatifs qui ont émergé des propos tenus

par les jeunes, un ensemble considérable d'éléments a pu être réuni sous le thème des spécificités de l'espace relationnel. Lors de l'analyse, ce thème visait précisément à illustrer l'émergence d'une idée largement partagée par les jeunes, soit l'importance accordée à la relation établie entre ces jeunes et les travailleurs de rue et qui suppose l'existence d'un lien particulier, voire d'une forme spécifique d'appréciation mutuelle. Ces résultats ont été présentés à l'aide de trois thèmes libellés à l'impératif qui visait à refléter la manière dont sont disposés les jeunes à l'intérieur de cet espace d'interaction : 1) Être soi-même et être accueilli ; 2) Être soutenu, et ; 3) Être important.

De manière générale, dans la mesure où la relation intersubjective représente un fondement de la théorie de la reconnaissance, nous observerons que les résultats de notre recherche s'accordent à l'ensemble de la littérature consulté pour avancer que la relation intersubjective est aussi au cœur de la pratique du travail de rue. À la base du travail de rue se trouve le lien (ATTRueQ, 1997 ; Cheval, 1998 ; 2001, Davoine-Tousignant et Masson, 2015 ; Fontaine, 2004, 2005, 2010, 2011, 2013 ; Fontaine et Duval, 2000, 2003 ; Fontaine et Wagner, 2017, Giraldi et de Boevé, 2009). À cet effet, les deux balises suivantes, partagées par Fontaine (2004), nous apparaissent représentatives de cette idée transversale à la littérature en précisant certaines caractéristiques de la pratique du travail de rue au Québec : 1) Être présent, disponible et accessible en milieu ouvert en socialisant à travers la proximité du quotidien et en participant à la dynamique des interactions sociales, et ; 2) Développer des liens significatifs avec les personnes puis, à travers cette « relation d'être », les accompagner dans leur vécu, leur choix et leur cheminement.

En établissant de manière consensuelle cette prémisse de l'existence d'une dynamique relationnelle, les jeunes ont partagé plusieurs éléments qui décrivent le

contexte de cette relation. D'abord, la relation n'est pas fondamentalement modulée à partir de la demande d'aide, mais plutôt à partir d'une présence régulière, voire quotidienne. Il est question d'« être là », comme l'a exprimé un jeune. Il s'agit d'un contexte particulier où ce positionnement du travailleur de rue semble finalement permettre de retarder le moment de la demande d'aide. En ce sens, lorsqu'une demande est formulée, il est probable qu'elle provienne du jeune rencontré plutôt que d'une interprétation de l'intervenant par rapport à son évaluation des besoins de la personne. Dans la mesure où le « terrain de l'intervention » est défini par les jeunes, une plus grande reconnaissance peut émerger du contexte généré par cette présence particulière, en opposition à un terrain défini par l'intervenant. Plus précisément, les jeunes ont exprimé que la présence de leur travailleur de rue offre un accueil leur permettant de se présenter tels qu'ils sont et dans l'état où ils se trouvent, et ce, de manière sécuritaire dans la mesure où une ouverture quasi inconditionnelle tend à exclure toute perspective de jugement, de moralisation, voire d'exclusion de l'intervention. De plus, les jeunes disent que le sentiment d'être soutenus fait partie intégrante de la relation. En respectant le rythme des jeunes, ce soutien se manifeste à travers un ensemble de situations qu'ils partagent avec leur travailleur de rue à travers leur cheminement, et ce sur une longue période de temps qui semble solidifier les liens développés qu'ils qualifient généralement d'« humains ».

En cohérence avec ces propos partagés par les jeunes, cette « relation d'être », à laquelle nous avons fait référence précédemment et qui apparaît spécifique au travail de rue, s'appuierait d'abord sur le potentiel de la relation intersubjective avec les personnes à travers certaines conditions (Fontaine, 2011). Ces conditions, qu'ont validées les jeunes en qualifiant notamment le contexte de la présence de leur travailleur de rue (tel qu'exposé dans le précédent paragraphe et que nous avons plus précisément regroupées dans la deuxième section des résultats), supposent notamment une attitude de non-directivité et de réciprocité de la part des travailleurs

qui favorise le respect de l'autonomie, du rythme et des choix des jeunes. Il serait ainsi question d'une « proximité relationnelle » (Fontaine, 2005 : 2) favorisant le développement d'un rapport de confiance et de réciprocité qui facilite la co-construction du sens de la relation (Fontaine, 2004 ; 2005). Or, comme indiqué dans le premier chapitre, ce serait ce lien qui permet de propulser le potentiel de la relation intersubjective vers l'amélioration des conditions de vie en permettant au travail de rue de jouer ses différents rôles et d'être ainsi perçu comme une pratique émancipatrice (Fontaine, 2004 ; 2005). Ainsi, le travail de rue viserait d'abord le développement de relations significatives avec les personnes rencontrées, plutôt que d'insister sur la modification d'un comportement en se référant aux normes institutionnelles, voire sociales ou même théoriques. Dans cette perspective, la motivation du travailleur de rue émane d'un tel lien, plutôt que des résultats de l'intervention à proprement parler (Fontaine et Duval, 2000). Or, la confirmation de cette idée par les jeunes nous amène à observer que par sa nature même, la relation propre au travail de rue serait un contexte favorisant la reconnaissance affective.

En effet, par rapport à la théorie de la reconnaissance (Honneth, 2013), il est intéressant de rappeler que le processus de réalisation identitaire, qui ultimement favorise le développement d'une attitude positive envers soi-même, permettant ainsi au sujet de s'identifier de manière autonome et individualisée à ses propres désirs et fins, se déploie lorsqu'un ensemble de conditions sociales favorables sont réunies et permettent d'expérimenter les trois formes de reconnaissance proposées, et en première instance, celle de l'amour. Or, la reconnaissance affective représente la première forme de l'intégration sociale, voire le stade élémentaire au développement de toutes relations sociales. En effet, les travaux d'Honneth (2013) suggèrent que cette forme de reconnaissance est intimement liée au développement de la confiance en soi qui représente l'assise nécessaire à l'établissement de liens affectifs avec autrui. À cet effet, une dynamique particulière de réciprocité au cœur de la relation

intersubjective doit être présente. En développant cette reconnaissance réciproque des partenaires d'interaction, la relation affective permet au sujet de développer un rapport à soi caractérisé par la confiance qui lui permet de participer de manière autonome à la vie publique en étant reconnu comme porteur de besoins affectifs. Dans cette perspective, la confiance en soi peut représenter le résultat de la confiance en l'autre qui est développée au cœur de la relation.

Comme mentionné précédemment, nous souhaitons suggérer que la relation spécifique qui est développée entre les travailleurs de rue et les jeunes de la rue représente un contexte qui réunit effectivement un ensemble de conditions favorables à la reconnaissance affective et, par conséquent, à la première forme d'intégration sociale proposée par Honneth (2013). En effet, les spécificités de l'espace relationnel que nous avons présenté précédemment ont permis d'identifier la manière dont sont disposés les jeunes à l'intérieur de cet espace d'interaction. Ainsi, les résultats présentés à l'intérieur des trois thèmes présentés précédemment (Être soi-même et Être accueilli, Être soutenu et Être important) nous permettent de suggérer l'idée selon laquelle la relation tend effectivement à reconnaître les jeunes comme porteurs de besoins affectifs et offre un contexte qui favorise le développement d'une relation de confiance. Ces éléments étant à la base de la reconnaissance affective.

Dans cette perspective, l'importance centrale qui est accordée à la relation de confiance dans la pratique du travail de rue a notamment été précisée par Fontaine et Wagner (2017) à l'intérieur même de la définition commune de la pratique du travail de rue qu'ils ont proposée à la suite de l'analyse des convergences présentes dans les propos des nombreux acteurs qu'ils ont rencontrés. Cette définition, qu'ils ont qualifiée de négociée, s'exprime comme suit : « Une pratique qui s'exerce à travers une présence quotidienne dans les milieux de vie des personnes et qui **s'appuie sur**

l'établissement d'une relation de confiance avec elles pour les accompagner vers un mieux-être » (nous soulignons. Fontaine et Wagner, 2017 : 25).

Ces auteurs ont d'ailleurs développé ce qui pourrait être considéré comme les « ingrédients » à l'établissement et à l'entretien d'une telle relation : le volontariat, la confidentialité, l'aspect égalitaire, le non-jugement et l'attitude authentique (Fontaine et Wagner, 2017). Or, nous constatons que l'ensemble de ces « ingrédients » a été spécifiquement abordé par les jeunes que nous avons rencontrés, et ce, à l'aide d'expressions naturellement similaires, pour illustrer la dynamique de leur relation avec leur travailleur de rue. En continuité, le développement d'un tel lien suppose que les travailleurs de rue investissent la co-construction de la relation intersubjective afin que les jeunes « puissent se sentir en confiance et profiter des bienfaits de la reconnaissance mutuelle que permet une telle relation de réciprocité » (Fontaine et Wagner, 2017 : 63).

À cet effet, en confirmant ce sentiment de confiance partagé par les jeunes rencontrés, les résultats de la recherche ont montré qu'une dynamique affective d'appréciation mutuelle fait partie intégrante du contexte de la relation. En interprétant la nature du lien à l'aide de notions qui se rapportent aux domaines amicaux et familiaux, nous soulevons l'hypothèse que les jeunes ont abordé à leur manière l'idée d'être reconnus comme porteurs de besoins affectifs :

Ben, travailleur de rue c'est que, tsé, on les voit pas comme un intervenant ou quoi que ce soit. C'est quasiment comme un ami ou un parent, tsé. Je sais pas comment dire. Pas du côté émotif, mais, tsé, je veux dire qu'on va échanger comme des amis, on va faire des blagues comme si c'était un ami (Xavier).

Il est intéressant de souligner que Fontaine et Wagner ont écrit que « l'intimité de la relation que ce type de lien instaure soulève certains risques [...], dont celui d'entraîner un glissement vers un engagement porteur d'une charge symbolique et affective difficile à soutenir à long terme » (2017 : 64). À cet effet, nous partageons l'idée selon laquelle l'éthique professionnelle doit être respectée malgré la proximité relationnelle établie. En ce sens, nous avons été agréablement surpris de constater les nuances exprimées clairement par certains jeunes pour établir des limites précises qui visent à baliser l'aspect professionnel de la relation.

En résumé, les résultats rassemblés sous l'idée des spécificités de l'espace relationnel semblent trouver écho dans la définition de la relation que Davoine-Tousignant et Masson avaient proposée : « une relation chaleureuse, humaine, inscrite dans la quotidienneté de la vie [qui] tend à être empreinte de réciprocité et qui se veut significative dans la vie des personnes, dont la base n'est pas la demande d'aide, mais le désir de la relation, de la présence de l'autre » (2015 : 3-4).

Bien qu'une nécessaire interprétation des résultats obtenus dans le cadre de notre recherche doive être effectuée pour établir les liens avec la reconnaissance affective telle que développée par Honneth (2013), nous pensons que le contexte, ou les conditions, de la relation développée entre les jeunes et les travailleurs de rue contribue effectivement à l'élaboration d'une relation de confiance nécessaire à l'établissement plus large de liens affectifs avec autrui, prémisses d'une participation autonome à la vie publique. Dans le même ordre d'idée, il semble que les spécificités de la relation tendent à favoriser la prise en compte des besoins affectifs des jeunes. À cet effet, les travaux sur les jeunes de la rue réalisés par Colombo (2015) ont démontré que plusieurs d'entre eux ont vécu des expériences qui s'apparentent à des dénis de reconnaissance, notamment lors de leur enfance, et que ce sont, entre autres, ces

expériences de mépris qui les auraient amenés à privilégier une socialisation par la marge.

Au final, les liens établis entre les résultats et les éléments présentés dans les derniers paragraphes nous amènent à penser que les travailleurs de rue représentent aux yeux des jeunes une figure bienveillante, fidèle, chaleureuse et précieuse qui peut contribuer positivement et de manière significative à leur cheminement. Dans cette perspective, si, tel que l'a avancé Colombo (2015) l'appropriation de la rue par les jeunes peut effectivement être perçue comme une quête identitaire et que les relations de reconnaissance y jouent un rôle fondamental, il semble que les spécificités de l'espace relationnel entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue offre un contexte favorable à la reconnaissance affective.

5.2 L'intervention comme contexte de la reconnaissance par le droit et l'estime sociale

Dans la mesure où des liens ont été établis entre les résultats que nous avons regroupés sous le thème des spécificités de l'espace relationnel et la reconnaissance affective, nous avons avancé l'idée selon laquelle la relation intersubjective développée entre les jeunes et les travailleurs de rue crée un contexte propice au développement d'une relation de confiance et une réponse aux besoins affectifs des jeunes. En suivant la même logique du modèle proposé par Honneth (2013), la présente section établit des liens entre les résultats et les deux formes suivantes de la reconnaissance, soit le droit et l'estime sociale.

Bien que d'emblée, nous réalisons que l'importance centrale accordée à la relation de confiance, avec ces « ingrédients particuliers », comme fondement de la pratique du

travail de rue (tel qu'exposé par Fontaine et Wagner [2017]) nous permet d'établir des liens considérablement clairs entre les propos des jeunes et l'idée générale de la reconnaissance affective, une certaine complexité émane toutefois lorsqu'il est question d'analyser les résultats à l'aide des deux autres formes de reconnaissance. Or, en nous référant à la section des résultats portant sur les *Spécificités de l'intervention*, nous estimons que certains éléments spécifiques de l'intervention en travail de rue, notamment les différents rôles que sont appelés à jouer les intervenants, contribuent dans une certaine mesure à la reconnaissance par le droit et l'estime sociale.

En réunissant l'ensemble des propos des jeunes par rapport aux interventions, réalisées par les travailleurs de rue, visant à améliorer leurs conditions de vie lors de situations difficiles et problématiques qu'ils ont pu vivre au cours de leur trajectoire, nous avons pu établir certains éléments qui apparaissent spécifiques à la pratique du travail de rue. Dans cette perspective, trois thèmes ont été extraits de l'analyse de nos données permettant de présenter ces résultats : 1) la présence et la disponibilité, 2) l'écoute et le soutien, et 3) la référence et l'accompagnement. Nous observons, en fonction de ces thèmes, que les actes d'interventions effectués par les travailleurs de rue s'ajustent à la réalité particulière de chacun des jeunes rencontrés et visent effectivement, par l'intermédiaire d'un ensemble de rôles complémentaires, l'amélioration de leurs conditions de vie. Or, cet ensemble de rôles semble pouvoir contribuer à établir, voire à « rétablir », la reconnaissance des jeunes au niveau du droit et de l'estime sociale.

Cette idée que nous proposons quant à l'établissement ou le rétablissement des relations de reconnaissance nous apparaît importante dans la mesure où la fonction historique du travail de rue peut être comprise comme « une démarche fondamentale

de réconciliation avec la population des exclus » (ATTRueQ, 1997 : 7). Comme l'ont exprimé Roy (2008) et Colombo (2015), les représentations sociales négatives associées aux jeunes de la rue, ou plus largement aux sans-abri, peuvent impliquer des expériences de mépris qui influencent profondément l'intégration de ces groupes dans la société. En effet, la discrimination possible par rapport aux conditions d'exercice de leurs droits et l'écart considérable entre leurs conditions de vie et ce qui est socialement valorisé peuvent introduire des déficits majeurs de reconnaissance (Roy, 2008). Bien que nous ayons volontairement fait le choix d'éviter d'énumérer de manière explicite les problèmes qui ont été vécus par les jeunes rencontrés, nous avons constaté que les premières rencontres entre les jeunes et les travailleurs de rue étaient réalisées à l'intérieur de contextes largement marqués par des conditions de vie particulièrement difficiles vécues par les jeunes, notamment une situation d'itinérance, une sortie de prison ou d'institution, la prostitution, des difficultés familiales ou relationnelles.

Or, les résultats que nous avons regroupés sous le thème de *La présence et de la disponibilité* démontrent que les jeunes s'accordent pour dire que la présence régulière, respectueuse et adaptée des travailleurs de rue dans leurs propres milieux de vie favorise une compréhension juste de leur réalité et, par conséquent, de leurs conditions de vie. En cohérence avec la littérature, l'idée de cette présence quotidienne dans les milieux de vie constitue l'un des principes centraux de la pratique du travail de rue. En effet, comme l'indique Fontaine et Wagner, « afin de permettre cet « aller vers », l'un des aspects sur lesquels insistent les acteurs renvoie au processus d'intégration progressif et non-intrusif qu'adoptent les Trs [travailleurs de rue] pour intégrer les milieux de vie, ceci de manière à respecter le rythme de ceux qu'ils visent rejoindre » (2017 : 26).

Par cette idée de présence soutenue, nous estimons que la connaissance intime développée par les travailleurs de rue de la réalité des jeunes représente un levier à la reconnaissance sociale de ces derniers. Bien que les jeunes n'aient pas directement abordé cet aspect, la littérature attribue aux travailleurs de rue un rôle de témoin-acteur, tel qu'identifié dans la balise de définition de la pratique suivante : « se positionner comme témoin-acteur au cœur des rapports sociaux et agir comme médiateur pour réduire le clivage social envers les personnes marginalisées » (Fontaine, 2004). De manière plus précise, Giraldi et de Boevé ont expliqué que le travailleur de rue doit « faire état des problèmes vécus, sensibiliser l'opinion publique et les autorités, contribuer à une meilleure perception des phénomènes d'exclusion et ainsi contribuer à l'édification de pistes de résolution des causes de la délinquance sociale » (Giraldi et de Boevé, 2009 : 78). Dans la mesure où les travailleurs de rue sont effectivement investis de ce rôle, nous estimons qu'il s'agit d'une piste pour améliorer la reconnaissance des jeunes. En effet, une meilleure compréhension de leur réalité pourrait permettre d'établir des ponts avec l'ensemble de la communauté et ainsi répondre à la visée de Honneth (2013), qui conçoit la solidarité comme une forme d'interaction où les sujets ont établi des liens d'estime symétriques entre eux en s'intéressant à l'itinéraire personnel de leurs semblables. Comme l'ont exprimé Fontaine et Wagner, « le travail de rue permettrait aussi une plus grande reconnaissance des jeunes dans la communauté » (2017 : 46). Plus précisément :

Toujours par rapport au rôle des Trs dans la communauté, ces derniers permettraient des actions de sensibilisation, de facilitation, de médiation et de défense de droits, actions qui visent notamment à réduire les tensions entre différents groupes d'acteurs de la communauté, à démystifier les perceptions et à inciter une compréhension plus humaine des réalités des personnes (Fontaine et Wagner, 2017 : 44).

Dans le même ordre d'idées, les jeunes ont aussi identifié un certain nombre d'actes d'intervention spécifiques que nous avons regroupés, d'une part, sous le thème de *L'écoute et du soutien* et, d'autre part, sous le thème de *La référence et l'accompagnement*. Or, l'un des éléments qui semble caractériser la pratique en travail de rue est la perspective d'intervention généraliste qui permet aux jeunes d'être soutenus dans un ensemble très large de domaines. Comme l'expliquait l'un des jeunes rencontrés : « Le travailleur de rue je trouve que c'est de la petite aide partout, de la petite aide tout le temps, tsé, soutenue, qui fait qu'à moment donné ça aide la personne à monter je trouve (Xavier) ». Cette idée est aussi confirmée par la balise suivante, partagée par Fontaine, qui indique que le travail de rue doit « soutenir les personnes dans la réponse à leurs besoins et aspirations par une approche globale et généraliste fondée sur l'écoute, l'accompagnement personnalisé et la polyvalence d'action » (2004 : 12). À cet effet, les résultats de la recherche confirment l'idée de Fontaine et Wagner (2017) qui ont avancé qu'un ensemble d'actions directes effectuées dans la quotidienneté est réalisé par les travailleurs de rue, notamment en offrant du soutien et de l'écoute, tout en agissant comme confident et en encourageant les réflexions des jeunes.

Par ailleurs, nous estimons que ce sont les actes de référencement et d'accompagnement qui permettent aux travailleurs de rue de contribuer particulièrement à la reconnaissance juridique des jeunes. Par la connaissance précise des ressources de la communauté et par l'accompagnement offert, les jeunes ont exprimé que leur travailleur de rue est en mesure de faciliter l'accès aux ressources d'intervention appropriées et pertinentes à l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans le même ordre d'idée, ils ont abordé plusieurs rôles joués par les travailleurs de rue en contexte d'accompagnement, visant notamment à les soutenir ainsi qu'à faciliter la communication entre les différents acteurs de l'intervention.

Or, dans le cadre de nos entrevues de recherche, lorsque plusieurs jeunes ont utilisé le qualificatif d'« humain » pour qualifier la nature de leur lien avec leur travailleur de rue, ils y ont généralement opposé un qualificatif d'ordre administratif, par exemple être considérés comme un « numéro », pour désigner un ensemble de rapports développés avec d'autres intervenants dans le cadre d'expériences d'intervention différentes. Comment l'exprimait Joëlle, « Ils [les travailleurs de rue] s'intéressent à nous étant donné qu'on est pas des dossiers, qu'on est pas des numéros ». L'expérience du jugement et de l'exclusion, qui peut être perçue comme une expérience de mépris selon Honneth (2013), semble malheureusement avoir fait partie intégrante de leur expérience aux différents niveaux de l'intervention sociale, voire plus largement de leur vie sociale. Cette situation trouve écho dans les propos de Fontaine (2010) qui exposait l'idée d'une distance culturelle qui divise les espaces institués et les espaces marginaux, creusant ainsi un fossé entre les intervenants et les personnes marginales. En effet, l'auteure avançait l'idée que la dépersonnalisation propre aux institutions ainsi que l'incompatibilité potentielle de leur fonctionnement par rapport aux personnes marginales peuvent limiter l'accès aux ressources, ainsi que le développement d'une relation d'intervention significative (Fontaine, 2010).

À la lumière de ces éléments, nous estimons que les différents rôles joués par les travailleurs de rue en contexte d'accompagnement contribuent à la reconnaissance juridique, dans la mesure où les jeunes tendent ultimement à avoir un véritable accès aux ressources et à jouir de leurs droits sociaux au même titre que l'ensemble des membres de la communauté. Comme l'avance Honneth (2013), la reconnaissance juridique doit s'appliquer de la même manière à chaque sujet. Or, les jeunes que nous avons rencontrés ont identifié plusieurs éléments se rapportant aux rôles joués par leurs travailleurs de rue et qui sont aussi présents dans la littérature. En effet, comme l'ont avancé Fontaine et Duval (2003), plusieurs rôles émanent de l'accompagnement

du travailleur de rue, notamment de référence, d'orientation et de démarchage. Il joue aussi le rôle de négociateur en facilitant l'accès à des services, ou celui de traducteur, en facilitant la communication entre le jeune et l'institution. Il peut être perçu comme modérateur, en dénouant des tensions, ou comme défenseur, puisqu'il tente de faire contrepoids aux rapports de pouvoir inégaux par la défense de droits. De plus, tel que mentionné précédemment, il peut être considéré comme sensibilisateur en démystifiant les perceptions et en permettant une compréhension plus adéquate des réalités.

Ainsi, si l'une des balises de Fontaine stipule que le travailleur de rue doit « contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes par la promotion et la défense de droits » (2004 :14), nous estimons que l'accompagnement humain et personnalisé des travailleurs de rue, tels que l'ont qualifié les jeunes que nous avons rencontrés, tend effectivement à réduire les clivages sociaux et à favoriser un véritable accès, d'une part, aux services en tant que tels et, d'autre part, à la qualité de ces mêmes services. Comme l'ont exprimé les jeunes, la simple présence de leur travailleur de rue offre le soutien émotif souvent nécessaire et semble faciliter, voire modifier, véritablement l'expérience vécue de l'intervention.

À l'instar de ces éléments, nous estimons que la relation intersubjective développée entre les travailleurs de rue et les jeunes de la rue, qui contribue d'abord à la reconnaissance affective, peut être représentée par l'image d'une fondation. Cette fondation, une fois solide, peut permettre aux jeunes de bénéficier de la contribution des travailleurs de rue dans l'établissement ou le rétablissement de rapports de reconnaissance au niveau du droit et de la solidarité par leurs actes spécifiques d'intervention. Dans leur définition négociée, Fontaine et Wagner abordent l'idée de l'accompagnement vers un mieux-être. Selon ces auteurs, pour les acteurs du travail

de rue, « favoriser le mieux-être signifierait d'abord de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des jeunes, que ce soit sur le plan de leurs conditions matérielles de vie [...] ou sur le plan de leur vie sociale » (2017 : 45). En ayant pour objectif d'améliorer les conditions d'existences des jeunes sur les plans matériels et sociaux, l'accompagnement des travailleurs de rue semble contribuer à la reconnaissance des jeunes de la rue.

5.3 La contribution de l'accompagnement spécifique des travailleurs de rue à la reconnaissance des jeunes de la rue

La notion d'accompagnement propre aux travailleurs de rue qui a été évoquée par les jeunes dans le cadre de nos entrevues de recherche est aussi présente de manière significative dans la littérature (Cheval 1998, 2001 ; Fontaine, 2004, 2005, 2010, 2011, 2013, Fontaine et Duval, 2000, 2003 ; Fontaine et Wagner, 2017 ; Giraldi et de Boevé, 2009). Cette idée de l'accompagnement, que nous avons abordé comme un acte spécifique d'intervention dans la section précédente, peut être interprétée de manière plus large. En parallèle à l'acte concret d'accompagner, afin de favoriser l'accès aux ressources par l'ensemble des rôles joués par les travailleurs de rue qui ont été décrits précédemment, une dimension sociale peut être attribuée à l'idée globale de l'accompagnement. De fait, l'analyse de l'ensemble des résultats nous permet d'avancer l'idée que l'accompagnement — qui, selon les jeunes, prend forme par la présence quotidienne de leur travailleur de rue au fil de leur cheminement dans une perspective de soutien personnalisé — transcende tant les spécificités de l'espace relationnel que les spécificités de l'intervention. En témoignant du besoin d'accompagnement social des jeunes en rupture sociale, Fontaine soulève qu'« alors que les défis de la jeunesse d'aujourd'hui relèvent en grande partie de la pression à l'autoréalisation dans un contexte rempli d'obstacles structurels, il n'est pas surprenant que soit de plus en plus privilégié l'accompagnement social des jeunes au fil de leurs trajectoires individuelles » (2013 : 189).

À cet effet, l'une des jeunes que nous avons rencontrés a fait référence à une image forte pour illustrer la contribution du travail de rue à son cheminement après de nombreuses années d'accompagnement :

— [...] dix-sept ans de lien avec le travail de rue, qu'est-ce que ça t'a apporté au final, comment tu le nommerais ?

— Un pilier.

— Un pilier ?

— Oui, ça a été un pilier dans ma vie. Ils ont été là justement pour m'aider, me supporter. Pis, comme on dit, quand tu fais un cheminement dans ta vie, tu le fais marche par marche. Pas deux à la fois, parce que tu peux te planter pas mal plus ! Pis, je pense que c'est la même chose, ils ont été une marche dans ma vie. Un pilier de marche qui a fait que j'ai été capable de monter plus facilement que si je les avais pas eus (Ariane).

En partant du principe qu'un pilier vise à soutenir un édifice, l'image utilisée spontanément lors de l'entrevue nous apparaît particulièrement pertinente pour illustrer cette perspective d'accompagnement social au fil du cheminement des jeunes. Comme l'indique Pector,

[...] par son implication directe dans les milieux de socialisation des jeunes, le travailleur de rue est à la fois un témoin privilégié des difficultés spécifiques à la jeunesse et un médiateur qui accompagne le jeune dans son cheminement existentiel et social (Pector, 1999 : 2, cité dans Fontaine et Duval, 2003 : 16).

De manière plus précise, cette relation d'accompagnement permettrait aux travailleurs de rue d'être « créateurs de liens sociaux » (Cheval, 2001).

Dans la mesure où les résultats de la recherche démontrent que les jeunes sont effectivement accompagnés dans une large perspective au fil de leur trajectoire, nous estimons que cette dimension de la pratique du travail de rue peut être considérée

comme une contribution à la reconnaissance des jeunes de la rue. Afin de développer cette idée, il nous apparaît important de rappeler les travaux de Colombo (2013, 2015) qui nous ont permis d'identifier des indicateurs potentiels à l'opérationnalisation du modèle développé par Honneth (2013). En s'intéressant à la compréhension du rôle joué par la reconnaissance dans le processus de sortie de rue des jeunes de la rue, Colombo a démontré que la théorie de la reconnaissance est un outil approprié à l'identification des stratégies qui sont mobilisées par les jeunes pour sortir de la rue et développer un rapport plus positif envers eux-mêmes.

Dans le même ordre d'idées, Colombo (2013) s'est particulièrement penchée sur les défis et les conditions de l'accompagnement de la sortie de rue en s'intéressant au sens que les jeunes de la rue attribuent à la relation d'aide, en fonction de leur attentes de reconnaissance. En s'inspirant principalement de Winnicott (2004), ces travaux lui ont permis d'identifier quatre conditions de l'accompagnement de sorties de rue qui favorisent l'engagement des jeunes dans la relation d'aide puisqu'elles favorisent leur reconnaissance : 1) la prise en compte d'une position paradoxale ; 2) la confiance et la fiabilité des acteurs de la relation d'aide ; 3) la réciprocité des relations, et ; 4) l'indétermination des règles du jeu (Colombo, 2013). Telle qu'elle l'indique, la présence des travailleurs de rue permet aux jeunes de construire une relation significative à l'intérieur de laquelle le sens qu'ils attribuent à leur vie est reconnu, soit un contexte favorisant leur accompagnement dans l'optique d'améliorer leurs conditions de vie (Colombo, 2015). Comme nous l'avons indiqué à la fin du deuxième chapitre, ces quatre conditions peuvent être utilisées à titre de repères pour analyser les dynamiques de reconnaissance développées dans la relation intersubjective entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue.

D'abord, afin d'établir des liens avec les deux premières conditions proposées par Colombo (2013), nous avons regroupé un ensemble de résultats émanant des spécificités de l'espace relationnel sous le thème d'*Être soi-même et Être accueilli*. De manière consensuelle, les jeunes ont souligné l'idée selon laquelle le contexte de leur relation avec leur travailleur de rue leur permet, entre autres, de se présenter tels qu'ils sont au moment où ils y sont disposés et d'aborder librement l'ensemble des sujets qui les préoccupent, sans avoir peur d'être jugés ou moralisés. De plus, les résultats regroupés sous le thème d'*Être important* ont notamment fait référence à la posture intéressée du travailleur de rue décrite par les jeunes. Une posture qui favorise l'établissement de la confiance nécessaire à la relation développée et que les jeunes ont qualifiée de sincère et d'authentique. Cette confiance prend d'ailleurs forme à l'aide d'une véritable confidentialité à l'intérieur de laquelle il est possible se confier en toute sécurité et que ces confidences soient véritablement respectées, éléments nécessaires à la qualité de la relation.

En fonction de ces résultats, des liens peuvent effectivement être établis avec les deux premières conditions de l'accompagnement de Colombo (2013). En effet, « la prise en compte d'une position paradoxale » (2013 : 182) stipule que la relation d'aide doit d'abord favoriser la reconnaissance de la position qu'occupent d'emblée les jeunes afin de reconnaître les ressources qu'ils ont développées dans leur trajectoire et de consolider le sens qu'ils attribuent aux expériences qu'ils ont vécues. De plus, « la confiance et la fiabilité des acteurs de la relation d'aide » (Colombo, 2013 : 183) indique qu'une relation qui est développée sur les bases d'un contexte marqué par la confiance et la fiabilité favorise un investissement authentique. Il est d'ailleurs important que les jeunes aient la possibilité de présenter une image de soi qui n'est pas soumise aux attentes de reconnaissance sociale pour renforcer la reconnaissance des efforts déployés par les jeunes dans leur démarche de repositionnement identitaire (Colombo, 2013).

Ensuite, nous avons observé lors de l'analyse des résultats une forme particulière de sensibilité partagée par les jeunes à l'égard de leur travailleur de rue. En plus de faire référence aux notions propres aux sphères amicales et familiales généralement utilisées pour qualifier la relation développée, une forme de réciprocité semble faire partie intégrante de cette relation. Cette réciprocité a notamment été exprimée par les jeunes qui attribuent une dimension affective à leur relation et qui sont préoccupés par l'état de leur travailleur de rue, qui pourrait s'investir émotionnellement d'une manière trop importante auprès d'eux. Or, la troisième condition de Colombo (2013) suppose « la réciprocité des relations » (2013 : 184) selon laquelle l'appropriation mutuelle, du jeune et de l'intervenant, doit fonder la relation d'aide.

Finalement, il est possible d'établir des liens entre les résultats regroupés sous le thème des spécificités de l'intervention et la quatrième condition de Colombo, soit l'« indétermination des règles du jeu » (2013 : 185). En effet, la présence et la disponibilité des travailleurs de rue en fonction des besoins, souvent spontanés, exprimés par les jeunes permettent d'offrir un éventail impressionnant d'interventions visant le soutien. La perspective généraliste de l'intervention en travail de rue, qui ne signifie pas la maîtrise complète de l'ensemble des domaines, mais plutôt une polyvalence considérable dans l'intervention, permet de soutenir les jeunes directement, ainsi que de les référer et de les accompagner vers les ressources qui leur seront utiles. Pour Colombo (2013), les contextes d'intervention les plus significatifs étaient, aux yeux des jeunes qu'elle a rencontrés, ceux qui leur attribuaient une marge de manœuvre considérable, voire un espace de créativité, puisque des règles trop rigides ou dictées à l'avance ont tendance à étouffer l'autonomie nécessaire au développement d'un nouveau rapport à soi et aux autres.

À la lumière de ces éléments, nous estimons que les résultats de la recherche s'accordent avec les conditions de l'accompagnement de sortie de rue proposées par Colombo (2013) pour illustrer la contribution de l'accompagnement spécifique du travail de rue à la reconnaissance des jeunes de la rue, dans la mesure où ces conditions représentent de véritables outils pour interpréter le sens accordé par les jeunes à la relation d'aide et que cet accompagnement réponde à leurs attentes de reconnaissance. En effet, nous observons que les résultats obtenus confirment la notion d'accompagnement omniprésente dans la littérature sur le travail de rue qui s'élève à l'échelle d'un accompagnement d'ordre social visant, comme l'exprime cette balise de Fontaine, à « nourrir le questionnement et le cheminement individuel et collectif des personnes accompagnées à travers diverses activités de socialisation et d'éducation informelle » (2004 : 13).

L'ensemble des éléments présentés précédemment nous permet de conclure que la pratique du travail de rue contribue à la reconnaissance des jeunes de la rue. En fonction des résultats obtenus à partir des entrevues de recherche menées dans le cadre de ce projet, nous avons d'abord établi des liens entre ceux-ci et les trois formes de la reconnaissance proposées par Honneth (2013). Cette analyse nous permet de constater que la relation intersubjective développée entre les jeunes et les travailleurs de rue, fondée sur la confiance et l'appréciation mutuelles, contribue à la reconnaissance affective. De plus, cette relation représente la fondation permettant aux jeunes de bénéficier d'un ensemble d'actes d'interventions spécifiques qui favorisent l'établissement ou le rétablissement de rapports de reconnaissance au niveau du droit et de la solidarité. En souhaitant favoriser le mieux-être des jeunes, les travailleurs de rue les accompagnent dans l'exercice de leurs droits et contribuent à réduire les tensions avec la communauté par la promotion d'une compréhension plus humaine de leur réalité. Finalement, nous avons analysé ce travail d'accompagnement à l'aide des conditions proposées par Colombo (2013), ce qui

nous permet de conclure que l'accompagnement spécifique des travailleurs de rue peut offrir un contexte favorable à la reconnaissance des jeunes de la rue au regard de leurs attentes de reconnaissance.

5.4 Les limites et la pertinence de l'étude

Bien que les résultats obtenus nous aient permis d'identifier des pistes de réponses intéressantes à notre question de recherche, il demeure important de soulever les limites inhérentes à cette étude.

Dans un premier temps, nous constatons que notre stratégie de recrutement a favorisé la participation de jeunes qui partageaient d'emblée une opinion favorable à la pratique du travail de rue. À cet effet, par rapport à la composition de notre échantillon, notre deuxième critère d'inclusion visait à ce que les jeunes participants aient été ou soient en relation avec un travailleur de rue depuis au moins un an. Cette période avait été ciblée de manière à ce que l'étape initiale d'observation et d'intégration du travailleur de rue à son milieu soit essentiellement terminée et que les jeunes volontaires de l'étude puissent se référer à un lien durable dans le temps pour répondre à nos questions. Jumelée à un recrutement par références des travailleurs de rue de l'organisme ciblé, nous observons que l'opinion favorable des jeunes peut avoir introduit un certain biais où les critiques négatives à l'endroit de la pratique ont été peu abordées, ou ne l'ont pas été du tout, lors des entrevues de recherche. Malgré cette limite, nous considérons que les résultats recueillis auprès des jeunes sont de qualité. Toutefois, une éventuelle étude pourrait viser à explorer le point de vue des jeunes ayant vécu une expérience négative du travail de rue. Il nous apparaît clair que des difficultés de recrutement feraient partie d'une telle démarche,

puisque nous estimons que ces jeunes puissent vivre une situation de rupture sociale majeure.

Dans un deuxième temps, nous tenons à exprimer de manière transparente que notre proximité envers la pratique du travail de rue a pu teinter l'analyse des résultats. Étant tout à fait conscient de cette situation, un effort constant pour identifier des limites claires entre notre vie professionnelle et notre travail d'étudiant-chercheur a fait partie intégrante du processus de réalisation de ce mémoire. Nous estimons toutefois qu'il est impossible d'engager des travaux de recherche dans une totale impartialité et qu'une sensibilité particulière à son objet d'étude demeure un levier intéressant, bien que partiel et partial, afin de contribuer au développement des connaissances du domaine choisi.

Finalement, le caractère restreint de notre échantillon, composé de huit jeunes recrutés dans un seul milieu, introduit une limite à la possibilité de généraliser les résultats présentés dans ce mémoire. Malgré cette portée considérablement restreinte, nous réitérons la dimension exploratoire de l'étude qui nous apparaît toute aussi pertinente qu'une démarche de plus grande envergure, puisqu'elle a permis de développer une réflexion sur un élément précis et nouveau à la littérature existante sur la pratique du travail de rue.

Une fois regroupés, nous observons que ces trois éléments ont eu une influence sur notre travail d'analyse. En effet, la conjoncture était favorable à positionner la pratique du travail de rue à titre de levier à la reconnaissance des jeunes de la rue, en insistant considérablement au fil de notre discussion sur le potentiel de la relation intersubjective spécifique développée entre les jeunes et les travailleurs de rue à titre de contexte favorisant cette reconnaissance. Au terme de l'exercice, nous évaluons

qu'il est intéressant de prendre un certain recul par rapport à cette situation pour élargir brièvement notre réflexion en nous référant à la théorie de la reconnaissance comme *théorie sociale*. À cet effet, nous avons fait référence aux propos de Voirol (2006) à la deuxième section de notre cadre théorique afin de situer la théorie de Honneth (2013) à l'intérieur du courant de la Théorie critique de l'École de Francfort. Celle-ci visant à partager une conception des pratiques sociales souhaitables, qui favorisent notamment la formation d'une collectivité qui n'est pas aliénée et qui est libérée de toute forme de domination. Or, selon Honneth (2013), en fonction du caractère fondamental de la reconnaissance dans la constitution de l'être humain, l'expérience du mépris peut représenter la motivation affective nécessaire pour s'engager dans une lutte pour la reconnaissance — cette lutte visant la réalisation de formes authentiques de reconnaissance et qui ne peut se développer que de manière intersubjective. Lorsque ces postulats sont mis de l'avant, il nous semble clair qu'une importante question demeure : s'il existe effectivement de sérieuses formes de reconnaissance au cœur des relations développées entre les jeunes et les travailleurs de rue, dans quelle mesure sont-elles transférables aux autres sphères de la vie des jeunes ? Il apparaît évident que l'existence de ces formes de reconnaissance est bénéfique pour les jeunes. Par contre, si elles ne se manifestent qu'au sein de ces relations quasi exclusives, l'expérience du mépris demeure auprès des autres partenaires d'interaction, par la persistance des représentations sociales négatives ou des possibles discriminations vécues. En reconnaissant l'importance du rôle de « levier à la reconnaissance des jeunes » que sont amenés à jouer les travailleurs de rue, nous estimons qu'il est essentiel que ce rôle ne se limite pas à l'affectif, en justifiant que la motivation du travailleur de rue émane de la relation plutôt que des actes d'intervention. Afin d'élargir la contribution du travail de rue à la reconnaissance des jeunes et que la pratique s'inscrive véritablement à l'intérieur d'une « logique de propension favorisant l'émancipation individuelle et collective » (Fontaine, 2004 : 10), il nous apparaît important d'éviter que les travailleurs de rue ne se complaisent uniquement au niveau relationnel et que leur accompagnement vise

consciemment à élargir les formes de reconnaissance aux différents acteurs sociaux qui font partie intégrante de la vie des jeunes, et ce, à l'aide de cette posture particulière que nous avons décrite et qui, effectivement, semble les distinguer.

Ceci étant dit, l'une des forces contribuant à la pertinence de cette étude est la clarification empirique du concept de la reconnaissance qui nous apparaît largement utilisé sans fondements théoriques précis. Or, la référence aux travaux de Honneth (2013) favorise le partage d'une compréhension rigoureuse de ce que peut représenter la reconnaissance au cœur des différentes interactions sociales. Dans le même esprit que les travaux de Colombo (2013 ; 2015) et de Roy (2008), nous espérons que cette expérience d'opérationnalisation de la reconnaissance à une pratique d'intervention sociale contribue au développement d'une compréhension renouvelée des problèmes sociaux et d'une réflexion sur les pistes d'intervention respectueuses pour y répondre.

Ainsi, nous espérons que cette étude puisse contribuer à la manière dont le travail social est actuellement réalisé, notamment auprès des personnes marginalisées. Dans la mesure où l'accompagnement des travailleurs de rue offre un contexte favorable à la reconnaissance par un ensemble de caractéristiques spécifiques qui ont été partagées dans ce mémoire, nous estimons que plusieurs espaces d'intervention sociale pourraient bénéficier d'une actualisation des normes qui modulent l'intervention. À cet effet, nous tenons à partager nos préoccupations à l'égard des récits d'intervention largement rapportés par les jeunes où l'expérience du jugement, de la méfiance, de l'imposition de normes sociales inadaptées à leur réalité et où la menace de l'exclusion semblaient guider celui ou celle qui devait leur venir en aide. L'introduction d'une véritable réflexion sur le caractère fondamental des relations de reconnaissance dans la constitution de l'identité ainsi que le respect des conditions présentées précédemment stimulant l'engagement des jeunes dans la relation d'aide

en favorisant cette même reconnaissance seraient, à notre avis, bénéfiques pour l'institution du travail social professionnel.

À la lumière de ces éléments, nous pensons que les travaux de Honneth (2013) peuvent contribuer à approfondir la proposition de Karsz (2011) qui voit la *prise en compte* comme une évolution à la *prise en charge*, figure généralement valorisée en travail social. Force est de rappeler que cette *prise en compte* suppose de renoncer aux paradigmes ayant la prétention de détenir la vérité sur les difficultés de tout un chacun, et ce, afin d'être davantage à l'écoute de l'individu, lui-même acteur de son évolution (Trémintin, 2004). Or, la capacité à garantir les conditions nécessaires à la reconnaissance réciproque, permettant la réalisation satisfaisante de l'individu, détermine la légitimité des institutions et des arrangements qui constituent la société (Honneth, 2004). Nous estimons que les éléments présentés dans cette étude peuvent contribuer au débat sur la manière dont le travail social est réalisé auprès des personnes les plus marginalisées de nos communautés.

CONCLUSION

Ce mémoire avait pour objectif d'examiner le point de vue des jeunes de la rue sur la pratique du travail de rue à partir de la perspective théorique du modèle de la lutte pour la reconnaissance sociale développé par Honneth (2013). En basant notre réflexion sur une conception du « milieu de la rue » comme un univers de socialisation où certains jeunes y développent leur identité par la marge, nous avons identifié la pratique du travail de rue comme une forme d'intervention qui s'est développée auprès de ces jeunes en s'adaptant à ce contexte marginal. En abordant son histoire, nous avons constaté que la recherche sociale a contribué au mouvement de consolidation de cette jeune pratique en souhaitant définir ce qui apparaissait particulier au travail de rue et permettait de positionner cette pratique comme une démarche d'intervention qui tend à se distinguer des formes traditionnelles de l'intervention sociale. Nous avons ainsi présenté les fondements du travail de rue et avons, entre autres, ciblé l'importance qu'accorde cette pratique au développement de liens significatifs avec les personnes rencontrées, prenant ainsi la forme d'une « relation d'être » qui se distingue de la relation d'aide généralement mobilisée en contexte d'intervention sociale. En constatant que certains éléments tendent à s'élever comme repères pour définir ce qui constitue cette posture, nous avons observé que la notion de reconnaissance était abordée dans la littérature. Or, après avoir formulé une première question de recherche qui visait principalement à qualifier ce lien particulier, la présentation de notre cadre théorique nous a finalement permis une reformulation plus claire de cette question qui a précisé et orienté l'ensemble de notre démarche : *dans quelle mesure les spécificités du travail de rue contribuent-elles à la reconnaissance des jeunes de la rue ?*

En adoptant une posture de recherche qualitative et exploratoire, nous avons accordé la parole directement aux jeunes qui sont en lien avec les travailleurs de rue, plutôt

que d'obtenir la version des intervenants eux-mêmes, afin d'accorder la priorité à leur point de vue sur la pratique du travail de rue. Huit jeunes ont accepté de prendre part à une entrevue semi-dirigée afin de répondre à notre question de recherche.

L'analyse des résultats obtenus nous a permis de présenter les convergences et les éléments significatifs exprimés par les jeunes selon la perspective de ce qui apparaît spécifique au travail de rue. D'abord, les spécificités de l'intervention ont été présentées à l'aide de trois thèmes : 1) la présence et la disponibilité ; 2) l'écoute et le soutien, et ; 3) la référence et l'accompagnement. Ensuite, les spécificités de l'espace relationnel ont aussi été présentées en fonction de trois thèmes, cette fois libellés à l'impératif pour mettre en lumière la manière dont sont disposés les jeunes à l'intérieur de cet espace d'interactions : 1) Être soi-même et être accueilli ; 2) Être soutenu, et ; 3) Être important.

La présentation de ces résultats nous a conduits à des pistes de réflexion permettant de positionner la pratique du travail de rue comme levier à la reconnaissance des jeunes de la rue. À l'aide des notions propres à la théorie critique de *La lutte pour la reconnaissance* de Honneth (2013), qui aborde trois formes de reconnaissance (l'amour, le droit et l'estime sociale) nécessaires au développement de l'identité des sujets, nous avons pu établir des liens entre les éléments spécifiques au travail de rue et la reconnaissance des jeunes. D'abord, nous avons avancé l'idée que les spécificités de l'espace relationnel offrent un contexte favorable à la reconnaissance affective. En effet, nous considérons que le contexte de la relation développée entre les jeunes et les travailleurs de rue contribue au développement d'une relation de confiance nécessaire à l'établissement plus large de liens affectifs avec autrui et que les spécificités de cette relation favorisent la prise en compte des besoins affectifs des jeunes. Ensuite, cette relation peut représenter une fondation qui

permet aux jeunes de bénéficier de la contribution des travailleurs de rue dans l'établissement ou le rétablissement de rapports de reconnaissance au niveau du droit et de la solidarité. Par leurs actes spécifiques d'intervention et par les différents rôles qui en découlent, les travailleurs de rue souhaitent favoriser le mieux-être des jeunes en les accompagnant dans l'exercice de leurs droits et en contribuant à réduire les tensions avec la communauté par la promotion d'une compréhension plus humaine de leur réalité. Finalement, nous avons analysé l'adéquation de ce travail d'accompagnement spécifique à l'aide des conditions proposées par Colombo (2013), nous permettant de conclure que l'accompagnement spécifique des travailleurs de rue peut offrir un contexte favorable à la reconnaissance des jeunes de la rue qui y trouvent une réponse satisfaisante à leurs attentes de reconnaissance.

À la lumière de ces éléments, nous avons discuté des limites de notre étude et avons partagé une réflexion visant à élargir la contribution du travail de rue à la reconnaissance des jeunes afin que la pratique s'inscrive véritablement à l'intérieur d'une « logique de propension favorisant l'émancipation individuelle et collective » (Fontaine, 2004 : 10). En effet, il nous apparaît important que les travailleurs de rue évitent de se référer uniquement au niveau relationnel et que leur accompagnement vise consciemment à élargir, voire à transférer, les formes de reconnaissance aux différents acteurs sociaux qui font partie intégrante de la vie des jeunes, et ce, à l'aide de cette posture qui semble effectivement les distinguer. Autrement, l'expérience du mépris demeure par la persistance des représentations sociales négatives et des discriminations vécues. Nous espérons que cette étude puisse contribuer à la manière dont le travail social est réalisé, notamment auprès des personnes marginalisées. Dans la mesure où l'accompagnement des travailleurs de rue offre un contexte favorable à la reconnaissance, comme cela a été démontré dans ce mémoire, nous estimons qu'une actualisation des normes qui modulent l'intervention en introduisant la reconnaissance au cœur des pratiques serait bénéfique à plusieurs niveaux.

ANNEXE A : SCHÉMA D'ENTREVUES

THÈME 1 : **La relation / le lien avec le travailleur de rue**

Comment as-tu rencontré ton travailleur de rue ?

Parle-moi de lui ?

Parle-moi de ta relation avec ton travailleur de rue ?

Comment te sens-tu avec lui ?

Qu'est-ce que ça t'amène d'avoir un travailleur de rue ?

Quel est le rôle de ton travailleur de rue dans ta vie ?

Qu'est-ce que tu apprécies le plus de ton travailleur de rue ?

Qu'est-ce que tu apprécies le moins de ton travailleur de rue ?

THÈME 2 : **L'intervention**

Selon toi, ça sert à quoi le travail de rue ?

Selon ton expérience, qu'est-ce qui différencie un travailleur de rue d'un autre intervenant ?

Comment travaille ton travailleur de rue ?

Comment ça fonctionne quand vous vous voyez ?

Dans quelles situations fais-tu appel à ton travailleur de rue ?

De quelle manière est-il aidant pour toi ?

THÈME 3 : **La reconnaissance**

Comment as-tu l'impression d'être perçu par ton travailleur de rue ?

Comment penses-tu que ton travailleur de rue te perçoit ?

ANNEXE B : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat: 919
Certificat émis le: 10-05-2016

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4: sciences humaines) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

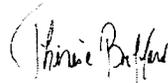
| | |
|-------------------------|---|
| Titre du projet: | Travail de rue: obstacle ou levier à la reconnaissance des jeunes de la rue |
| Nom de l'étudiant: | Etienne BÉLANGER-CARON |
| Programme d'études: | Maîtrise en travail social (profil avec mémoire) |
| Direction de recherche: | François HUOT |

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Thérèse Bouffard
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines
Professeure, Département de psychologie

ANNEXE C : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Travail de rue : obstacle ou levier à la reconnaissance des jeunes de la rue

Étudiant-chercheur

Etienne Bélanger-Caron, Maîtrise en travail social, (819) 212-7270, belanger-caron.etienne@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

François Huot, professeur École de travail social, (514) 987-3000 poste 2636, huot.francois@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique un entretien semi-dirigé d'une durée d'environ 90 minutes. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

La présente recherche s'intéresse aux liens développés entre les jeunes de la rue et les travailleurs de rue. Plutôt que d'analyser le travail de rue auprès des travailleurs de rue, il est question d'accorder la parole aux jeunes, en lien avec ces intervenants, pour analyser leur version de l'intervention.

L'objectif est d'évaluer si la pratique du travail de rue représente un levier ou plutôt un obstacle à la reconnaissance des jeunes de la rue.

Une dizaine de jeunes seront rencontrés au cours du printemps et de l'été 2016 pour participer à la recherche. Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une maîtrise en travail social.

Nature et durée de votre participation

La nature de votre participation à ce projet est de participer à un entretien semi-dirigé de recherche d'une durée approximative de 90 minutes. Lors de ces entretiens, il sera question de votre relation avec votre travailleur de rue et, plus largement, de votre vision de la pratique du travail de rue.

Des questions sur ces thèmes vous seront posées et vous pourrez y répondre ouvertement. Cet entretien aura lieu dans un lieu de votre choix dans lequel la confidentialité doit être garantie. Il est à savoir qu'un enregistrement audio de cet entretien sera réalisé.

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué au développement des connaissances et votre expérience sera considérée comme une expertise.

Risques liés à la participation

Il est possible que l'entretien de recherche puisse vous faire vivre certains malaises psychologiques ou émotifs. Par exemple, du stress, de l'anxiété, de la tristesse ou de la colère pourraient être vécus si vous faites référence à des expériences ou des périodes difficiles de votre vie.

Si vous vivez une telle situation, il est important de savoir qu'il est possible d'arrêter l'entretien de recherche au besoin pour prendre une pause et qu'il est possible de vous retirer du projet de recherche à tout moment. De plus, vous pourrez être référé à un intervenant qualifié ou aux ressources pertinentes, selon la situation.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que du chercheur et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues seront transcrites et un nom de code sera attribué à chaque participant. Seul le chercheur aura la liste des participants et le nom de code qui leur aura été attribué.

Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clef durant la durée de l'étude. L'ensemble des documents sera détruit deux ans après la dernière communication scientifique.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Etienne Bélanger-Caron verbalement ; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

Des questions sur le projet ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : François Huot, directeur de recherche, École de travail social, (514) 987-3000 poste 2636, huot.francois@uqam.ca ; Etienne Bélanger-Caron, étudiant-chercheur, Maîtrise en travail social, (819) 212-7270, belanger-caron.etienne@courrier.uqam.ca

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : cerpe4@uqam.ca, (514) 987-3000 poste 4489

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire ; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Ansart, P., (1999). *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Dictionnaires Le Robert/Seuil.
- ATTRueQ, (1997). *Le travail de rue de : de l'oral à l'écrit — Document en progression à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante*. Drummondville : Refuge La Piaule du Centre du Québec.
- ATTRueQ, (2010). *Code d'éthique de l'ATTRueQ*. Québec : ATTRueQ.
- Berten, A. (2001). Axel Honneth, La lutte pour la reconnaissance. Traduit de l'allemand par Pierre Rusch [compte-rendu]. *Revue philosophique de Louvain*, 99 (1), 135-139.
- Boltanski, L. et È. Chiapello. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Bouvier, P. (2005). *Le lien social*. Paris : Gallimard.
- Campeau, P. (2000). La place des facteurs structurels dans la production de l'itinérance. Dans D. Laberge, *L'errance urbaine* (p. 49-69). Québec : Éditions MultiMondes.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes*. Paris : Seuil.
- Cheval, C. (1998). *Le travail de rue : une pratique d'accompagnement clinique*, (Mémoire de maîtrise à l'École de service social non publié). Université de Montréal.
- Cheval, C. (2001). Des travailleurs de rue créateurs de liens sociaux. Dans H. Dorvil et R. Mayer (dir.), *Problèmes sociaux — Tome II — Études de cas et interventions sociales*. (p. 362-385). Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Colombo, A. (2013). Défis et conditions de l'accompagnement de la sortie de la rue. *Lien social et politique*, 70, 171-187.
- Colombo, A. (2015). *S'en sortir quand on vit dans la rue — Trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Courtet, Y. (2008). La lutte pour la reconnaissance dans la philosophie sociale d'Axel Honneth. *Revue des sciences religieuses*, 82 (1), 5-23.
- Côté, M.-M. (1988). *Les jeunes de la rue à Montréal. Une étude d'ethnologie urbaine*. (Thèse de doctorat non publiée). Université du Québec à Montréal.
- Davoine-Tousignant, M. et Masson, P. (2015). Connaître et comprendre le travail de rue », *Bulletin d'information en prévention*. Québec : Ministère de la Sécurité publique, Gouvernement du Québec.
- De Gaulejac, V. et Taboada Léonetti, I. (1994). *La lutte des places : insertion et désinsertion*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Fitoussi, J. P. et P. Rosanvallon. (1996). *Le nouvel âge des inégalités*. Paris : Seuil.
- Fontaine, A. (2004). *Balises et enjeux de définition du travail de rue*, Document de réflexion en progression pour l'ATTRueQ. Québec : ATTRueQ.
- Fontaine, A. (2005). *Approche et fondement du travail de rue*. Synthèse d'une conférence présentée au Réseau international des travailleurs sociaux de rue, Belgique.
- Fontaine, A. (dir.) (2006). *L'accompagnement professionnel : une pratique essentielle — Guide de supervision en travail de rue et de proximité*. Montréal : Médecins du Monde Canada en collaboration avec l'ATTRueQ.
- Fontaine, A. (2010). Le travail de rue dans l'univers de la rue. *Criminologie*, 43 (1), 137-153.
- Fontaine, A. (2011). *La culture du travail de rue : une construction quotidienne*. (Thèse de doctorat en service social). Université de Montréal. Récupéré de Papyrus de <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5178>.
- Fontaine, A. (2013). Le travail de rue : accompagner les jeunes au fil de leurs aléas existentiels et quotidiens. *Lien social et politique*, (70), 189-203.

- Fontaine, A. et M. Duval. (2000). Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations entre les travailleurs de rue et les autres intervenants. *Nouvelles pratiques sociales*, (13) 1, 49-67.
- Fontaine, A. et M. Duval. (2003). *Le travail de rue dans l'entre-deux : trousse à l'intention des travailleurs de rue sur les rapports avec les autres intervenants*. Montréal : Service aux collectivités de l'UQAM-ATTRueQ.
- Fontaine, A. et G. Wagner. (2017). *La négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue auprès des jeunes : Rapport de recherche*. Québec : Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque, Université Laval.
- Giraldi, M. et E. de Boévé (coord.) (2009). *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*. Bruxelles : Dynamo international.
- Groleau, L. (1999). L'effet structurant des politiques dans la définition et la construction du phénomène de l'itinérance, et les impacts sur les services et l'intervention. *Nouvelles pratiques sociales*, 12 (2), 27-44.
- Honneth, A. (2004). La théorie de la reconnaissance : une esquisse. *Revue du MAUSS*, 23, 133-136.
- Honneth, A. (2013). *La lutte pour la reconnaissance*. Barcelone : Gallimard.
- Karsz, S. (2011). *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.
- Laberge, D. et S. Roy. (1994). Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 93-112.
- Lapierre, S. et J. Lévesque. (2013). 25 ans plus tard... et toujours nécessaires ! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 19 (1), 38-64.
- Lussier, V. et M. Poirier. (2000). La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens. *Santé mentale au Québec*, 25 (2), 67-89.
- Mead, G. H. (1963). *L'esprit, le Soi et la Société*. Paris : Presses universitaires de France. 1934.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Arman Colin.

- Mukamurera, J. *et al.* (2006). Des avancées en analyse quantitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherche qualitatives*, 26 (1), 110-138.
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Recherches qualitatives*, 15, 179-194.
- Paillé, P. (2009). La recherche qualitative – Une méthodologie de la proximité. Dans H. Dorvil et R. Mayer, *Problèmes sociaux – Tome III – Théories et méthodologies de la recherche* (p. 409-443). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M. (1997). *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue de Montréal (1985-1995)*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel <http://www.archipel.uqam.ca/4123/>
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive — Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Paugam, S. (2008). *Le lien social*. Collection Que sais-je ?, Paris : Presses universitaires de France.
- Pector, J. (1999). *Le travail de rue et l'action-recherche réflexive*. [Document non publié]. Montréal.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^{ième} éd.). Paris : Dunod.
- Roy, S. (2008). L'itinérance : visibilité et inexistence sociale. Dans V. Châtel (dir.), *L'inexistence sociale : essai sur le déni de l'autre* (p. 99-114). Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Savoie-Zajc, L. (2010). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale — De la problématique à la collecte de données* (p. 337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Trémintin, J. (2004). Critique de livre : Pourquoi le travail social ? *Lien social*, 727, Récupéré le 7 octobre 2014 de <http://lien-social.com/spip.php?article273>.
- Voirol, O. (2006). Préface. Dans *La société du mépris — Vers une nouvelle théorie critique* (p. 9-34), Paris : La Découverte/Poche.

Voirol, O. (2012). Quel est l'avenir de la théorie critique? *Questions de communication*, 21 (1), 107-122.

Winnicott, D. W. (2004). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris : Gallimard. 1971.